



MOBILITÉ

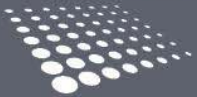
TRANSPORTS ET MOBILITÉS DANS LE SUD MEURTHE-ET-MOSELLE

ANALYSE FINE DES PRATIQUES DE DÉPLACEMENTS
DANS LE BASSIN DE MOBILITÉS DE NANCY

*Contribution à la réflexion menée par le Syndicat Mixte du SCoTSud54 sur le
renforcement de la coopération entre Autorités Organisatrices de Transport/Mobilités*

aduan

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME DE L'AIRE
URBAINE NANCÉENNE



SCoTSud54

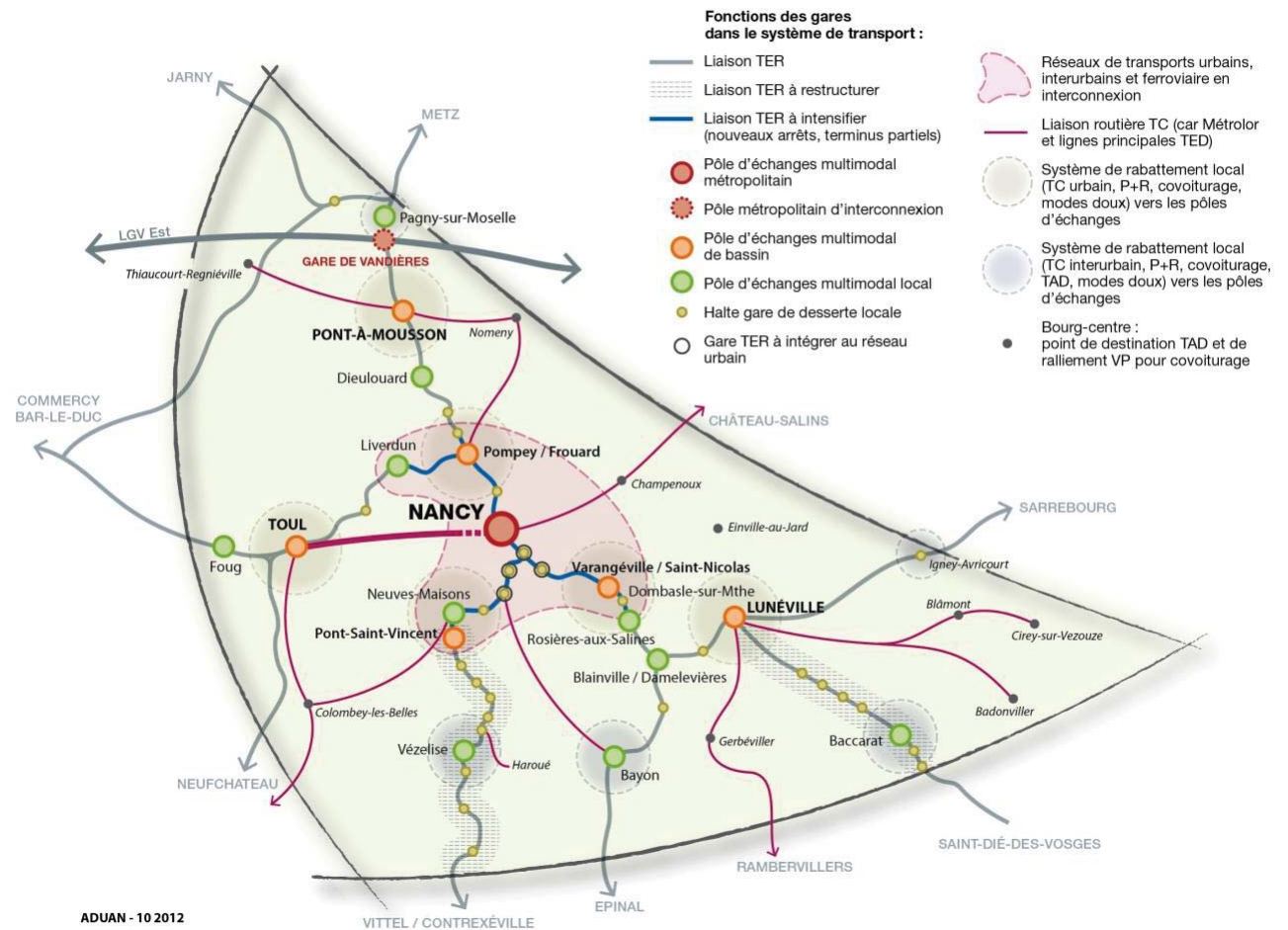
[pour une qualité de vie durable]

ENJEUX ET CONTEXTE

LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION DES AOT

L'élaboration du SCoT Sud54 a défini un schéma de la multimodalité à l'échelle de ce territoire et a annoncé l'objectif de « construire une offre multimodale performante ».

> Construire une offre multimodale performante



Afin de mettre en œuvre cette orientation du SCoT, les élus du Syndicat Mixte ont décidé de confier parallèlement à l'ADUAN et au cabinet MENSIA une mission en plusieurs phases :

Phase 1 : Partage des objectifs et élaboration de la Charte des Mobilités

- ADUAN : Analyse des mobilités sur le territoire : exploitation des données EMD/INSEE.
- MENSIA : Rencontre des AOT et AOM.

Les résultats de cette première phase ont été présentés lors d'un Comité Syndical élargi aux AOT du Sud54 le 19 décembre 2015.

La première partie de l'étude a confirmé l'armature territoriale du Sud54 telle qu'elle est définie dans le SCoT. Ses polarités urbaines forment des zones intenses (ainsi que des sous-zones intenses pour le cas de Nancy) qui polarisent des communes au sein de Bassins de Mobilités et qui échangent beaucoup entre elles. On retrouve également le cas spécifique de Baccarat, qui vient compléter cette architecture en 1+3+3+1.

Phase 2 : Réflexion sur les contenus du projet transport et approfondissement de l'analyse du territoire à ses différentes échelles

- ADUAN : Analyse fine des pratiques de déplacement par Bassin de Mobilités (flux internes/externes/motifs/modes de déplacement).
- MENSIA : réflexion sur le contenu de la feuille de route et sur les structures qui seront en charge de concevoir, organiser, mettre en œuvre et financer la démarche de coopération transport.

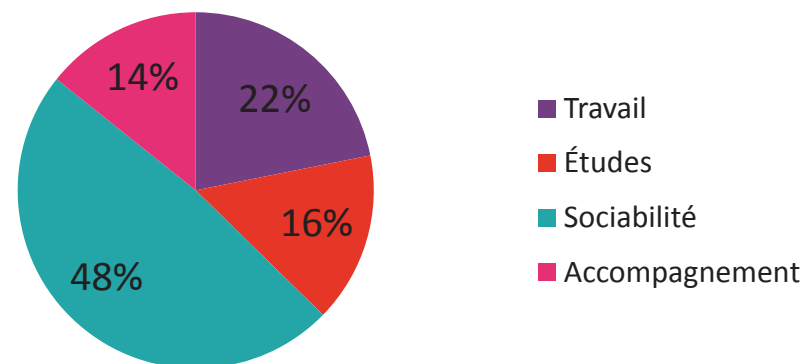
LES APPROFONDISSEMENTS : ÉTUDIER FINEMENT LES PRATIQUES DE MOBILITÉS DANS ET ENTRE LES BASSINS DE MOBILITÉS

Des territoires vécus aux périmètres différents selon les activités du quotidien

La première partie de l'étude a montré la complexité des pratiques de déplacements des habitants du Sud54. En effet, les Sud-Meurthe-et-Mosellans pratiquent des territoires variés selon qu'ils se déplacent pour le travail, les études, les achats ou les loisirs. Autour de polarités concentrant habitants, emplois et équipements, des Zones Intenses se forment. Ce sont des communes entre lesquelles les échanges sont très importants, et qui fonctionnent comme des territoires présentant une certaine autonomie. Cette autonomie, la part des déplacements internes à la Zone Intense, est plus ou moins importante selon le motif de déplacement. Pour le travail, plus la distance à Nancy est grande, plus l'autonomie est importante.

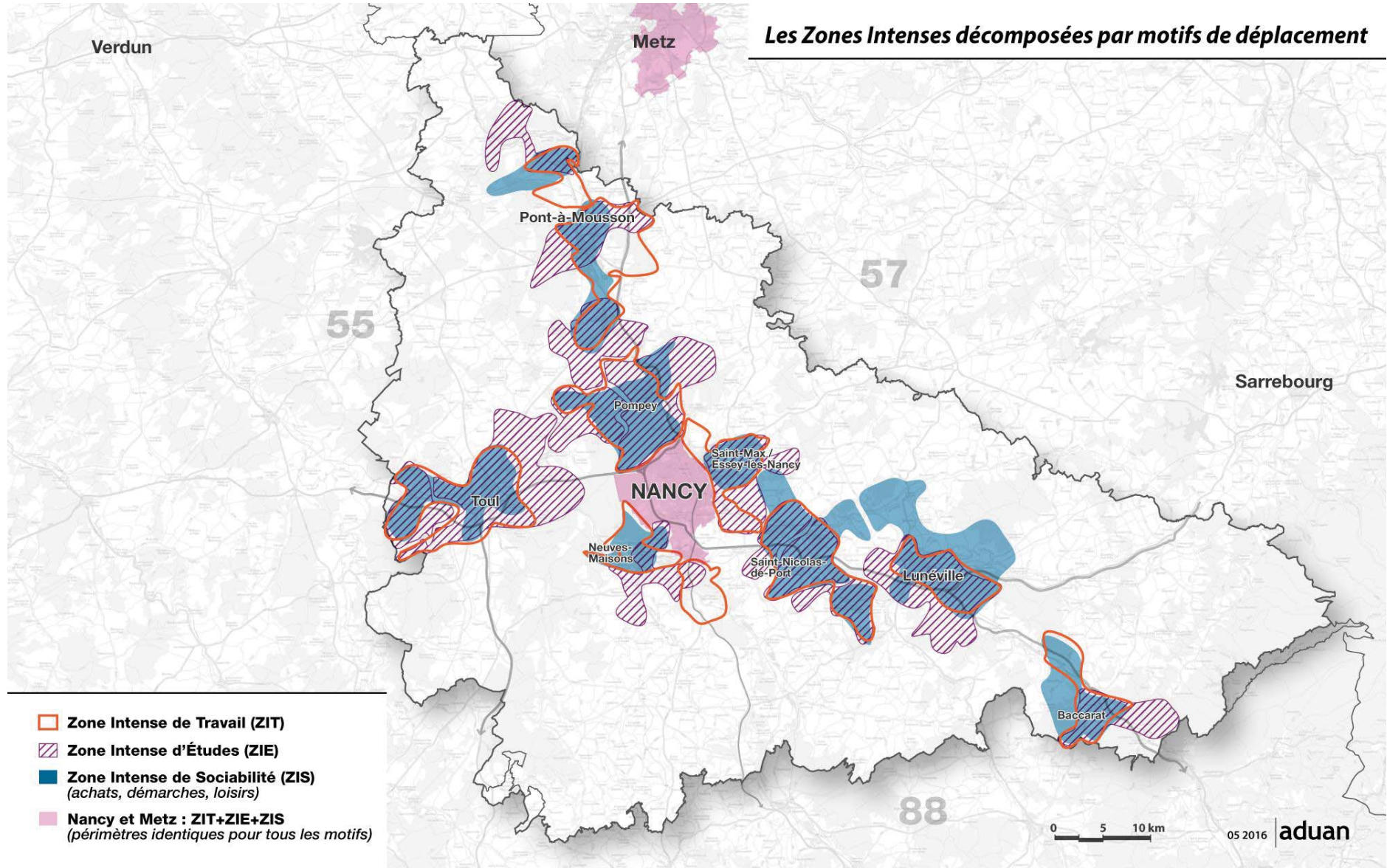
Les déplacements pour le motif « sociabilité » (achats, démarches, loisirs) représentent près de la moitié des déplacements des habitants de la Zone Intense de Nancy¹

Motifs de déplacements des habitants de la ZI de Nancy



¹ Les analyses des déplacements par motifs sont issues de l'Enquête Ménages Déplacements Sud Meurthe-et-Moselle de 2013. Ainsi, il n'est pas possible de donner des informations à l'échelle du Bassin de Mobilités de Nancy car son périmètre dépasse celui du Sud 54. Les données sont donc à l'échelle de la Zone Intense de Nancy.

Les Zones Intenses décomposées par motifs de déplacement



Les Zones Intenses « tous motifs » concentrent toutes les activités des habitants

Regrouper les différents motifs de déplacement en Zones Intenses « tous motifs » permet de délimiter les territoires à l'intérieur desquels la vie locale s'organise pour le travail, les études, les achats, les loisirs, etc. Ainsi, il est possible de calculer la part des déplacements internes sur un périmètre unique et de comparer ces taux d'autonomie entre Zones Intenses.

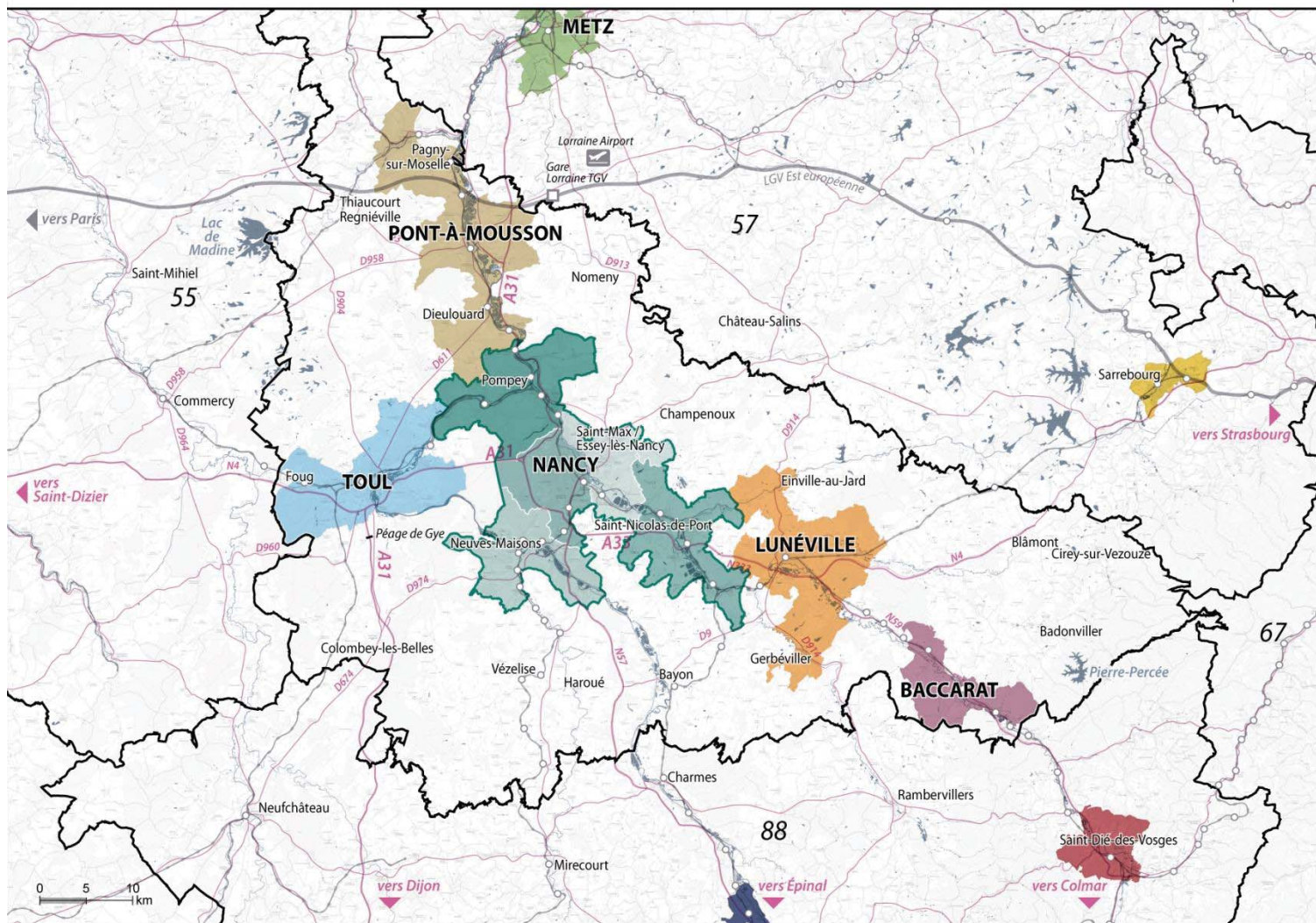
L'analyse a montré une autonomie moins importante dans les Zones Intenses de Saint-Nicolas-de-Port, Pompey, Neuves-Maisons et Saint-Max/Essey-lès-Nancy que dans les autres Zones Intenses du Sud54. Ces cinq entités sont très dépendantes les unes des autres et ne forment en réalité qu'une seule grande Zone Intense multipolaire et hiérarchisée entre plusieurs sous-Zones-Intenses.

Zone Intense (ZI) ou sous-Zone-Intense (sous-ZI)	Part des déplacements internes (autonomie) par motif		
	Travail	Études	Sociabilité (achats, démarches et loisirs)
ZI de Nancy	89 %	98 %	93 %
Sous-ZI de Nancy	78 %	95 %	87 %
Sous-ZI de Saint-Nicolas	37 %	66 %	58 %
Sous-ZI de Pompey	39 %	63 %	64 %
Sous-ZI de Neuves-Maisons	30 %	64 %	49 %
Sous-ZI de Saint-Max/Essey-lès-Nancy	30 %	61 %	59 %
ZI de Lunéville	62 %	84 %	78 %
ZI de Baccarat	61 %	75 %	76 %
ZI de Toul	56 %	84 %	74 %
ZI de Pont-à-Mousson	55 %	82 %	66 %

L'autonomie des ZI et sous-ZI varie selon les territoires et les motifs

Zones intenses et sous zones intenses tous motifs confondus

05 2016 | aduan



Zones intenses

- Nancy
- Toul
- Pàm
- Lunéville
- Metz
- Baccarat
- Sarrebourg
- Épinal
- Saint-Dié

Sous zones intenses

- Nancy
- Saint-Max / Essey-lès-Nancy
- Saint-Nicolas-de-Port
- Neuves-Maisons
- Pompey

- Autoroutes (+ échangeurs) et voies rapides
- Ligne LGV
- Ligne TER + gares
- Limites départementales
- Autres voiries

Les Zones Intenses polarisent les communes autour d'elles et forment des Bassins de Mobilités

Les communes fortement polarisées par les Zones Intenses sont celles dont les actifs occupés et les étudiants sont très dépendants, car une part importante d'entre eux y travaillent ou y étudient². L'ensemble formé par une Zone Intense et les communes qu'elle polarise forment un Bassin de Mobilités. Il existe de forts échanges domicile-travail et domicile études entre les Zones Intenses du Sud54.

On distingue ainsi 4 Bassins de Mobilités dans le Sud54 :

- Le Bassin de Mobilités de Nancy
- Le Bassin de Mobilités de Toul
- Le Bassin de Mobilités de Pont-à-Mousson
- Le Bassin de Mobilités de Lunéville et Baccarat³.

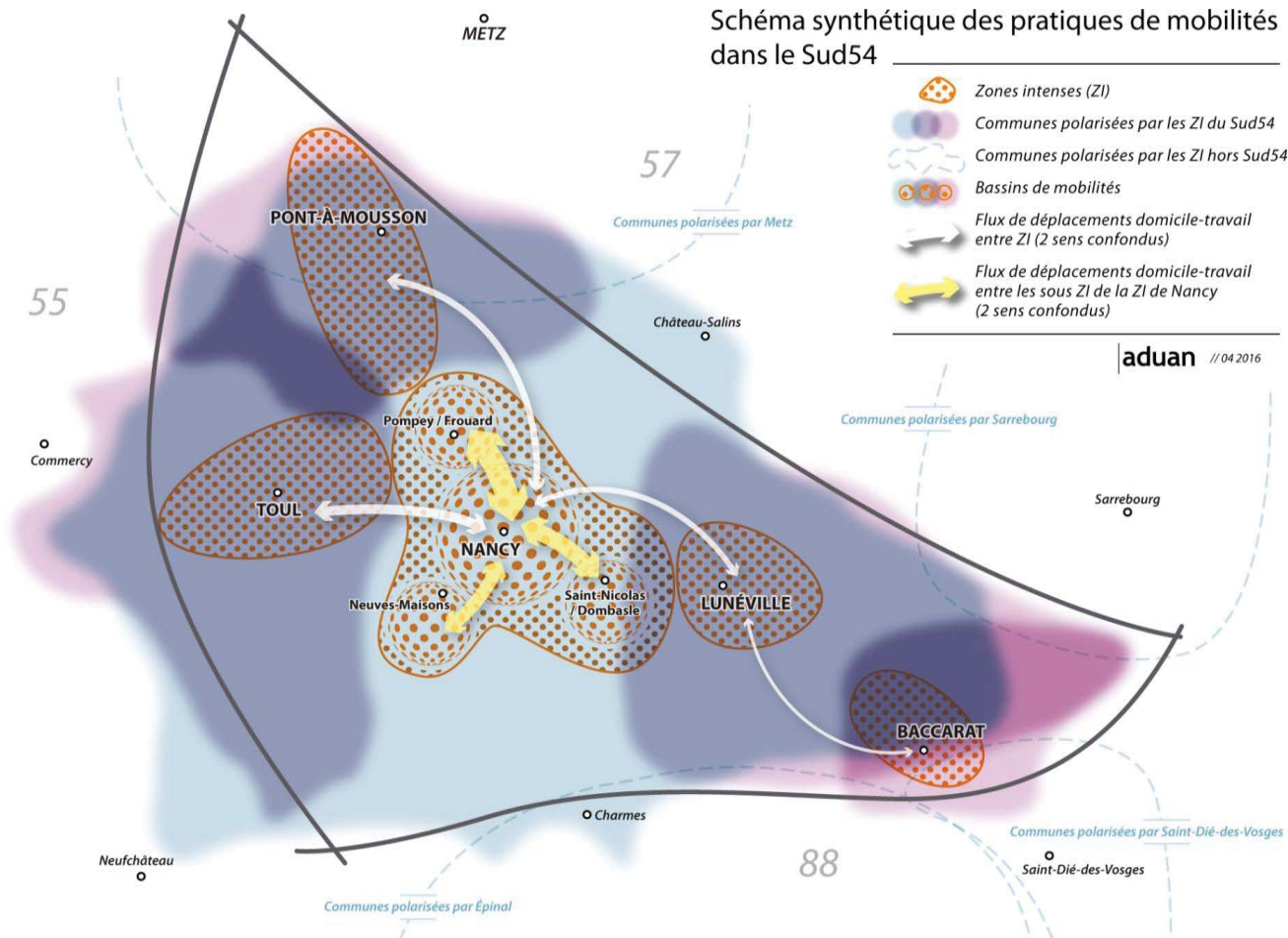
TRAVAIL ET ETUDES SONT DETERMINANTS DANS L'ORGANISATION DES DEPLACEMENTS DES HABITANTS

On observe en particulier les motifs travail et études car ce sont des déplacements pendulaires, effectués régulièrement à des horaires fixes. Même s'ils ne représentent que 37 % des déplacements, ils sont ceux qui structurent et dimensionnent les réseaux. Ces flux pendulaires (ayant lieu tous les jours, aux mêmes heures) sont ceux les plus à même d'être réalisés en transports collectifs. Ainsi, dans la Zone Intense de Nancy, 40 % des déplacements en transports collectifs sont réalisés pour les études, et 20 % pour le travail.

De plus, les déplacements pour les autres motifs sont souvent réalisés à partir de ces déplacements pendulaires. Ainsi, sur une journée, 16 % des actifs s'arrêtent pour faire une activité (achats, loisirs, accompagnement) en se rendant sur leur lieu de travail. Ce chiffre est de 17 % pour la pause du midi et de 25 % pour le trajet du retour du travail. Ce chaînage des déplacements conditionne fortement le choix du mode de transport. Par exemple, le fait de devoir accompagner des enfants à l'école impose souvent aux actifs de prendre leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail, même s'ils n'habitent pas forcément très loin de celui-ci.

² Les seuils retenus pour cette zone sont ceux qui permettent d'obtenir un ensemble de communes d'un seul tenant, soit plus de 6,56 % des actifs ayant un emploi dans la Zone Intense pour le travail, et plus de 17,6 % des étudiants scolarisés dans la Zone Intense pour les études (les scolaires du primaire étudiant quasiment exclusivement dans leur commune de résidence, seuls les étudiants de plus de onze ans sont retenus).

³ Le Bassin de Mobilités de Baccarat étant quasiment inclus dans celui de Lunéville, il est considéré qu'il n'existe en réalité qu'un Bassin de Mobilités comprenant deux Zones Intenses, celles de Lunéville et de Baccarat.



Flux domicile-travail et domicile-études entre les ZI	Nombre de déplacements (2 sens confondus)
Toul<>Nancy	7 100
Pont-à-Mousson<>Nancy	6 600
Lunéville<>Nancy	6 200
Lunéville<>Baccarat	500

On remarque que :

- Le Bassin de Mobilités de Nancy englobe quasiment tous les autres Bassins de Mobilités du Sud54
- Tous les Bassins de Mobilités débordent sur les territoires limitrophes au Sud54 (Nord54, Vosges, Moselle, Meuse)
- Les Zones Intenses hors Sud54 (Metz, Sarrebourg, Saint-Dié-des-Vosges, Épinal) polarisent également des communes du Sud54
- Certaines communes sont polarisées par trois Zones Intenses ou plus, c'est le cas entre Pont-à-Mousson, Nancy et Metz, ou dans l'Est Lunévillois
- Il existe de forts échanges domicile-travail et domicile études entre les Zones Intenses du Sud54.

LE BASSIN DE MOBILITÉS DE NANCY

UN FONCTIONNEMENT COMPLEXE LIÉ A LA DIVERSITÉ DES MOTIFS DE DÉPLACEMENTS

Les Zones Intenses de Travail (ZIT)

Sur les onze ZIT du Sud54, cinq font partie de la Zone Intense tous motifs de Nancy. La part des déplacements domicile-travail réalisés en interne varie entre elles :

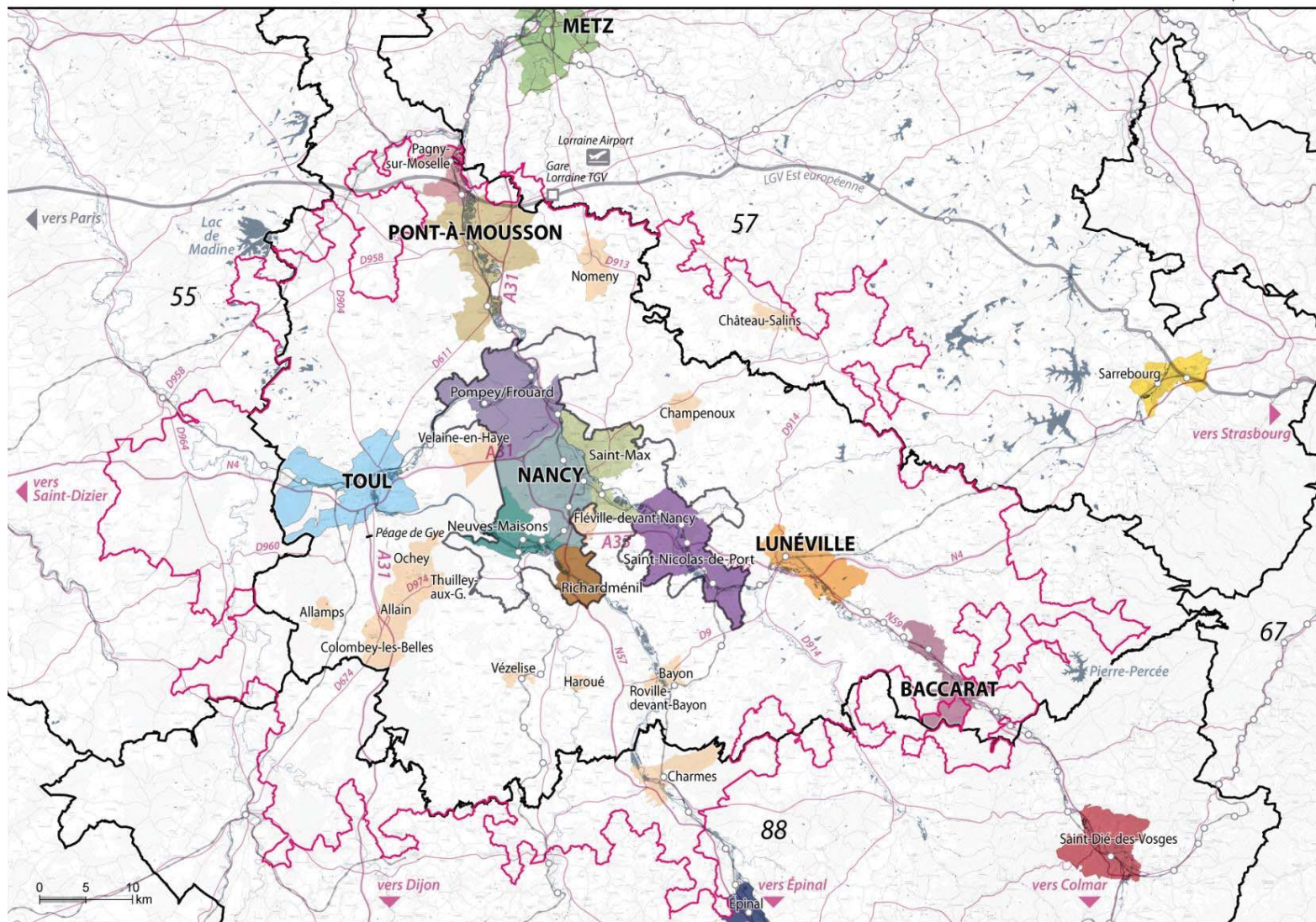
- ZIT de Nancy – 78 %
- ZIT de Saint-Nicolas-de-Port - 37 %
- ZIT de Pompey/Frouard - 35 %
- ZIT de Saint-Max/Essey-lès-Nancy - 28 %
- ZIT de Neuves-Maisons - 28 %
- ZIT de Richardmémil - 25 %.

Le Grand Nancy a un fonctionnement différent sur ses deux rives, les ZIT de Nancy et de Saint-Max/Essey-lès-Nancy correspondant quasiment aux rives gauche et droite de la Métropole. Si de par sa grande concentration d'emplois et d'habitants, l'autonomie de la ZIT de Nancy est la plus importante, la ZIT de Saint-Max/Essey-lès-Nancy a un fonctionnement assez autonome, à l'instar des ZIT de Saint-Nicolas-de-Port, Pompey, Neuves-Maisons ou Richardmémil.

On remarque toutefois que les communes de Dommartemont et de Fléville-devant-Nancy ne font partie d'aucune Zone Intense :

- Dommartemont est la commune la moins peuplée du Grand Nancy, son faible nombre d'habitants ne permet pas de générer des liens assez importants avec une Zone Intense pour pouvoir être intégrée à celle-ci.
- Fléville-devant-Nancy est une commune comportant beaucoup d'emplois, mais dont une très grande partie n'est pas occupée par les actifs qui y résident. Le Dynapôle est facilement accessible via l'échangeur n°3 de l'A33 et, grâce à cela, les emplois peuvent être occupés par des actifs résidant loin et de façon diffuse, ce qui ne permet pas de former une Zone Intense au niveau local. Cette commune est donc considérée comme une polarité secondaire⁴.

⁴ Une polarité secondaire est une commune attirant plus de 100 actifs occupés ne résidant pas dans la commune mais qui ne fait partie d'aucune Zone Intense



- | | | | |
|--|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Zone intense de Nancy Communes polarisées par la zone intense de Nancy | <p>Zones intenses de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li style="width: 33%;"> Metz <li style="width: 33%;"> Pagny-sur-Moselle <li style="width: 33%;"> Nancy <li style="width: 33%;"> Saint-Max <li style="width: 33%;"> PàM <li style="width: 33%;"> Pompey/Frouard <li style="width: 33%;"> Toul <li style="width: 33%;"> Lunéville <li style="width: 33%;"> Neuves-Maisons <li style="width: 33%;"> Richardménénil <li style="width: 33%;"> Saint-Nicolas-de-Port <li style="width: 33%;"> Baccarat <li style="width: 33%;"> Sarrebourg <li style="width: 33%;"> Saint-Dié-des-Vosges <li style="width: 33%;"> Épinal | <ul style="list-style-type: none"> Polarités secondaires Autoroutes (+ échangeurs) et voies rapides Ligne LGV Ligne TER + gares Limites départementales | <ul style="list-style-type: none"> Autres voiries |
|--|---|--|--|

Les Zones Intenses d'Etudes (ZIE)

On compte quinze ZIE dans le Sud54, dont huit dans la Zone Intense tous motifs de Nancy. L'implantation des établissements d'enseignement et la carte scolaire influent sur la constitution des ZIE. Ainsi, si la ZIE de Nancy concentre l'intégralité des lycées et des établissements d'enseignement supérieur, la présence de nombreux collèges dans le reste de la Zone Intense de Nancy permet d'organiser les déplacements pour études à une échelle locale.

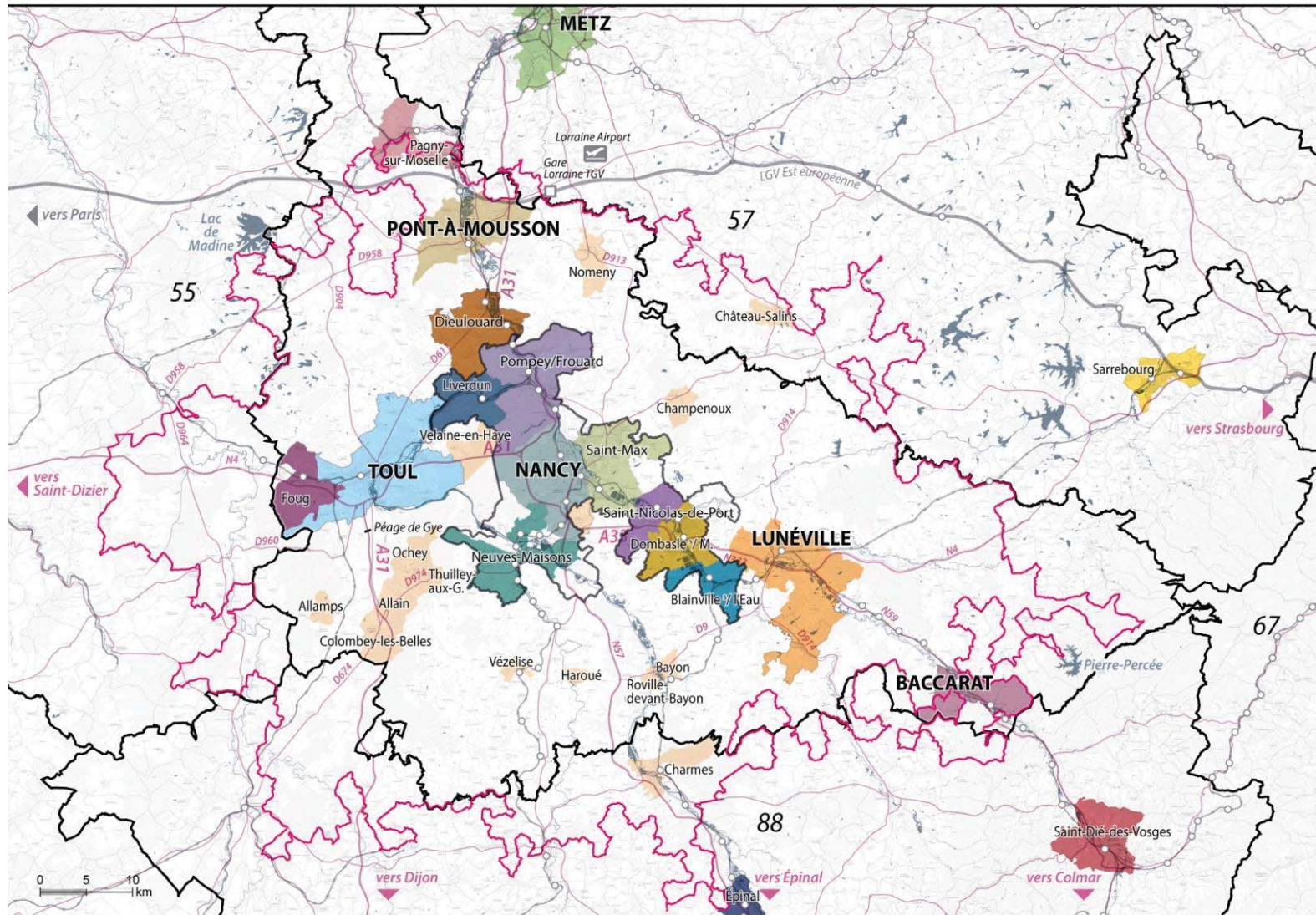
Les établissements secondaires de la Zone Intense de Nancy :

Collèges : Neuves-Maisons, Liverdun, Frouard, Custines, Dombasle-sur-Meurthe, Blainville-sur-l'eau, Saint-Nicolas-de-Port, Essey-lès-Nancy, Tomblaine, Pulnoy, Malzéville,
Lycées : Tomblaine, Malzéville, Pont-Saint-Vincent (lycée professionnel).

Autonomie des déplacements pour études des ZIE de la Zone Intense de Nancy (+11 ans)⁵ :

- ZIE de Nancy – 95 %
- ZIE de Liverdun – 62 %
- ZIE de Neuves-Maisons - 52 %
- ZIE de Saint-Max/Essey-lès-Nancy – 46 %
- ZIE de Blainville-sur-L'eau – 44 %
- ZIE de Saint-Nicolas-de-Port – 40 %
- ZIE de Dombasle-sur-Meurthe – 35 %
- ZIE de Pompey/Frouard –35 %.

⁵ Les déplacements pour l'enseignement maternel et primaire étant souvent réalisés en interne aux communes, seuls les déplacements des onze ans et plus (à partir du collège) sont considérés dans les calculs de flux pour études.



- | | | | | | | | |
|--|----------------|-------------------|-----------------------|-----------|-----------------------|--|-------------------------|
| Zone intense de Nancy | Metz | Pagny-sur-Moselle | Nancy | Saint-Max | Polarités secondaires | Autoroutes (+ échangeurs) et voies rapides | Autres voiries |
| Communes polarisées par la zone intense de Nancy | Pàm | Pompey/Frouard | Toul | Lunéville | Ligne LGV | Ligne TER + gares | Limites départementales |
| | Neuves-Maisons | Dieulouard | Saint-Nicolas-de-Port | | | | |
| | Baccarat | Sarrebourg | Saint-Dié-des-Vosges | Épinal | | | |
| | Foug | Dombasle / M. | Blainville / l'Eau | Liverdun | | | |

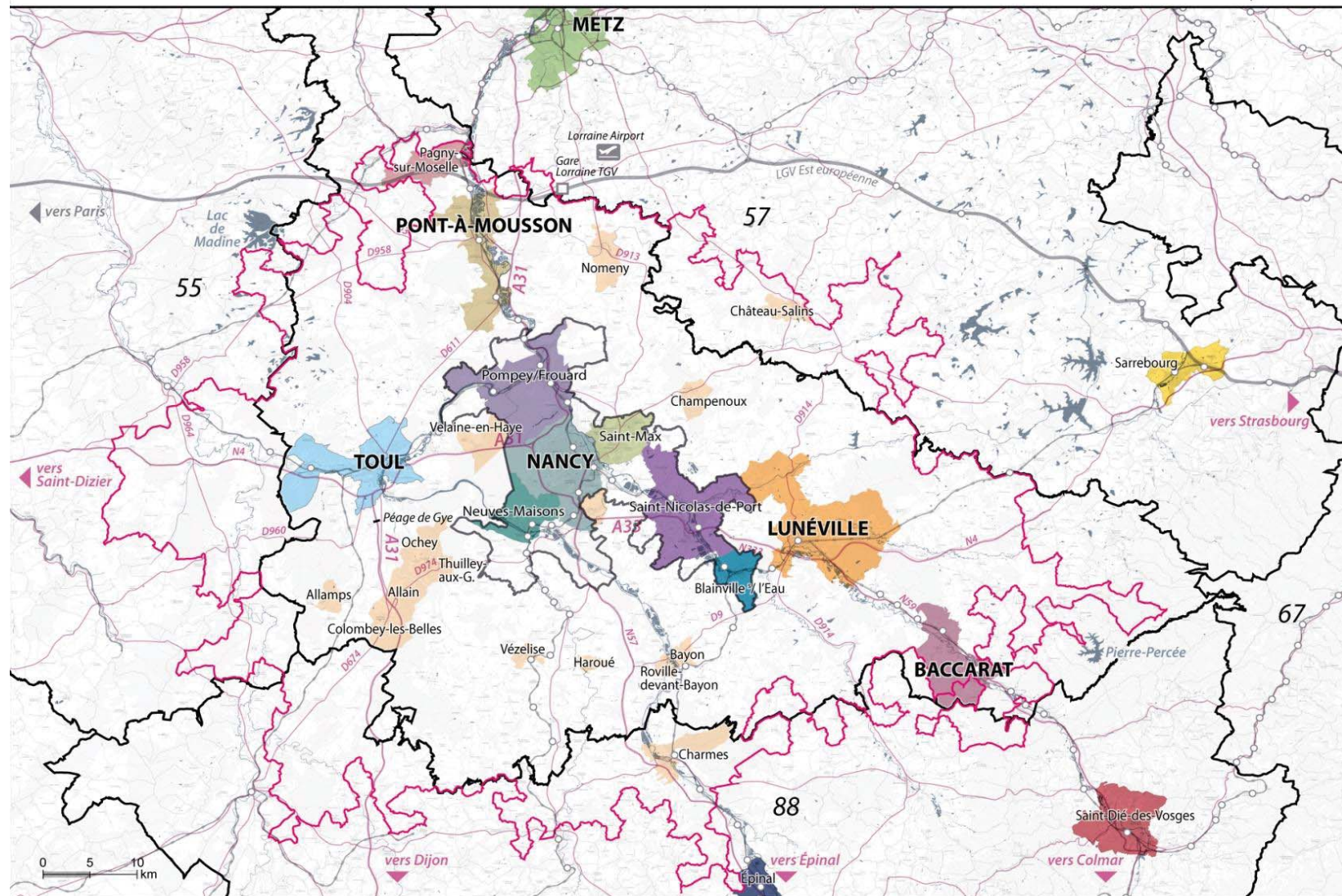
Les Zones Intenses de Sociabilité (ZIS) : les déplacements pour les achats, les démarches et les loisirs

Il existe onze ZIS dans le Sud54, dont six dans la Zone Intense tous motifs de Nancy. L'offre commerciale, les services de proximité ainsi que le tissu social organisent la vie des habitants à un niveau local.

Autonomie des déplacements pour les achats, les démarches, les visites et les loisirs des ZIS de la Zone Intense de Nancy :

- ZIS de Nancy – 87 %
- ZIS de Saint-Max/Essey-lès-Nancy – 62 %
- ZIS de Pompey/Frouard – 60 %
- ZIS de Blainville-sur-L'eau – 59 %
- ZIS de Saint-Nicolas-de-Port – 56 %
- ZIS de Neuves-Maisons - 55 %.

Globalement, l'autonomie est plus importante pour les ZIS que pour les ZIE et les ZIT. Ainsi, pour Saint-Max/Essey-lès-Nancy, le taux de déplacements internes des habitants est de 28 % pour le travail, 46 % pour les études et 62 % pour la sociabilité. En effet, le choix des lieux d'achats et de loisirs est moins contraint que le lieu de travail ou d'études.



- | | | | |
|---|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> □ Zone intense de Nancy □ Communes polarisées par la zone intense de Nancy | <p>Zones intenses de sociabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li style="width: 25%;">Metz <li style="width: 25%;">Pagny-sur-Moselle <li style="width: 25%;">Nancy <li style="width: 25%;">Saint-Max <li style="width: 25%;">PàM <li style="width: 25%;">Pompey/Frouard <li style="width: 25%;">Toul <li style="width: 25%;">Lunéville <li style="width: 25%;">Neuves-Maisons <li style="width: 25%;">Saint-Nicolas-de-Port <li style="width: 25%;">Blainville / l'Eau <li style="width: 25%;">Sarrebourg <li style="width: 25%;">Saint-Dié-des-Vosges <li style="width: 25%;">Épinal <li style="width: 25%;">Baccarat | <ul style="list-style-type: none"> □ Polarités secondaires — Ligne LGV ○ Ligne TER + gares — Limites départementales | <ul style="list-style-type: none"> — Autoroutes (+ échangeurs) et voies rapides — Autres voiries |
|---|---|--|--|

La polarisation des communes par les Zones Intenses selon les motifs de déplacements

Il est possible d'observer le niveau de polarisation que les Zones Intenses de Travail (ZIT) et les Zones Intenses d'Etudes (ZIE) exercent sur les communes alentours⁶.

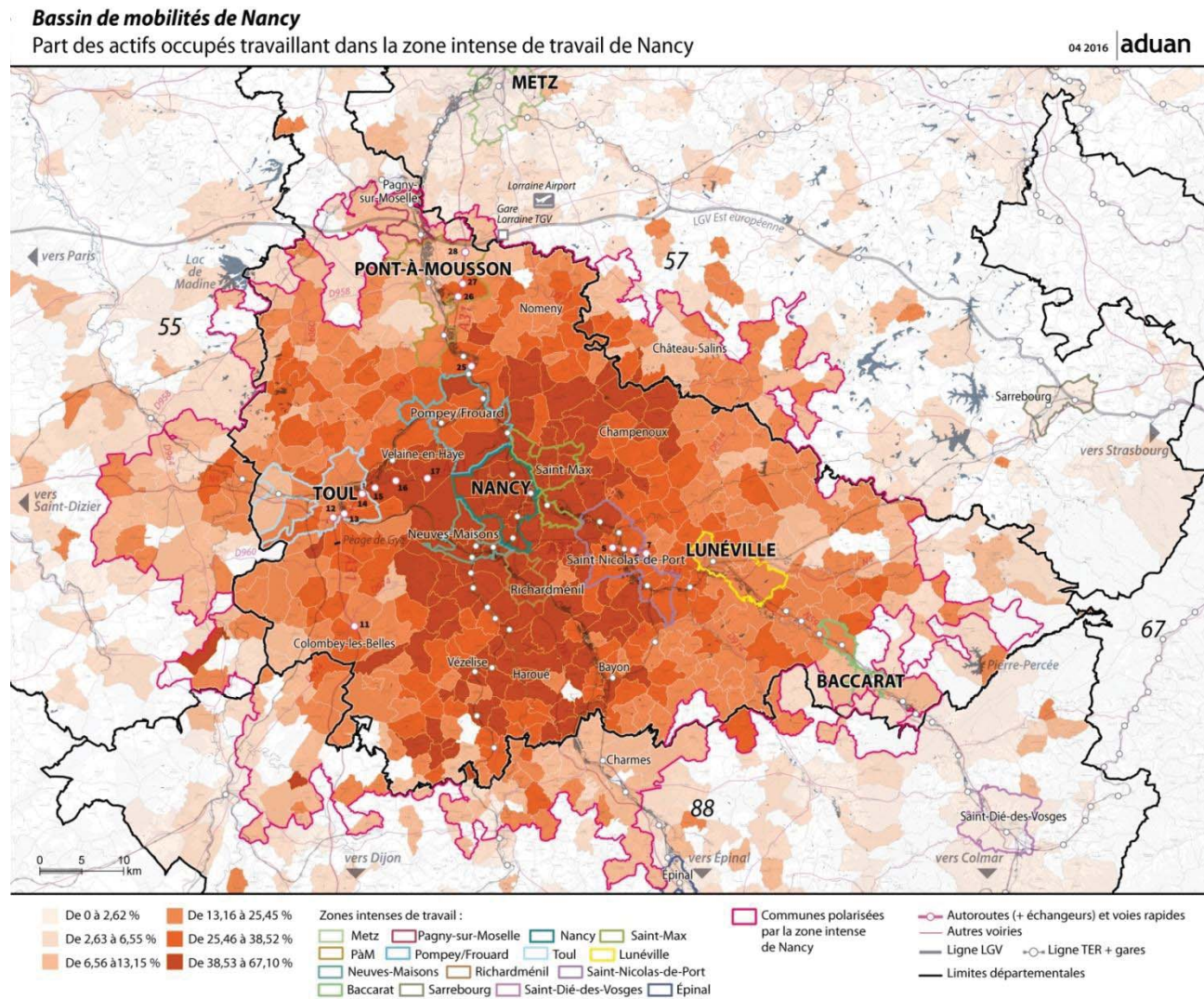
Une commune est dite polarisée par une ZIT lorsque plus de 6,55 % de ses actifs occupés travaillent dans cette ZIT.

Une commune est dite polarisée par une ZIE lorsque plus de 17,6 % de ses étudiants de plus de 11 ans étudient dans cette ZIE.

Une commune est dite polarisée par la Zone Intense de Nancy lorsqu'elle répond à au moins une de ces deux conditions.

⁶ La polarisation des communes pour le travail et les études est calculée grâce aux données INSEE. Les Zones Intenses de Sociabilité (ZIS) sont élaborées grâce aux données de l'EMD Sud54 de 2013, il n'est donc pas possible d'obtenir la polarisation des communes par ces ZIS pour le motif sociabilité.

La polarisation des communes par les Zones Intenses de Travail du Bassin de Mobilités de Nancy⁷

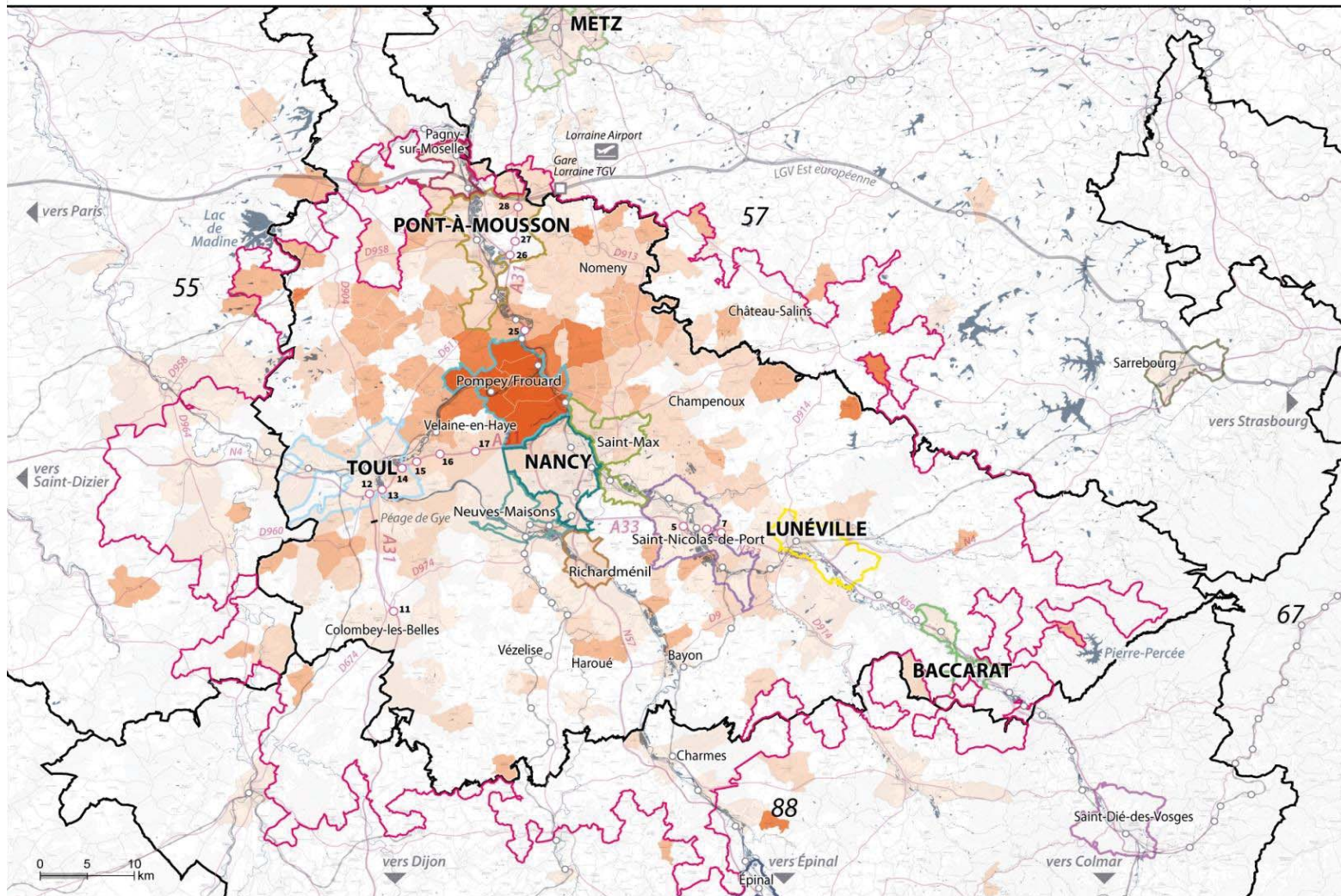


⁷ L'intégralité des cartes de polarisation pour les Zones Intenses de Travail du Bassin de Mobilités de Nancy se trouve en annexe de ce document.

Bassin de mobilités de Nancy

Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de Pompey

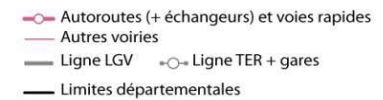
04 2016 | aduan



Zones intenses de travail :



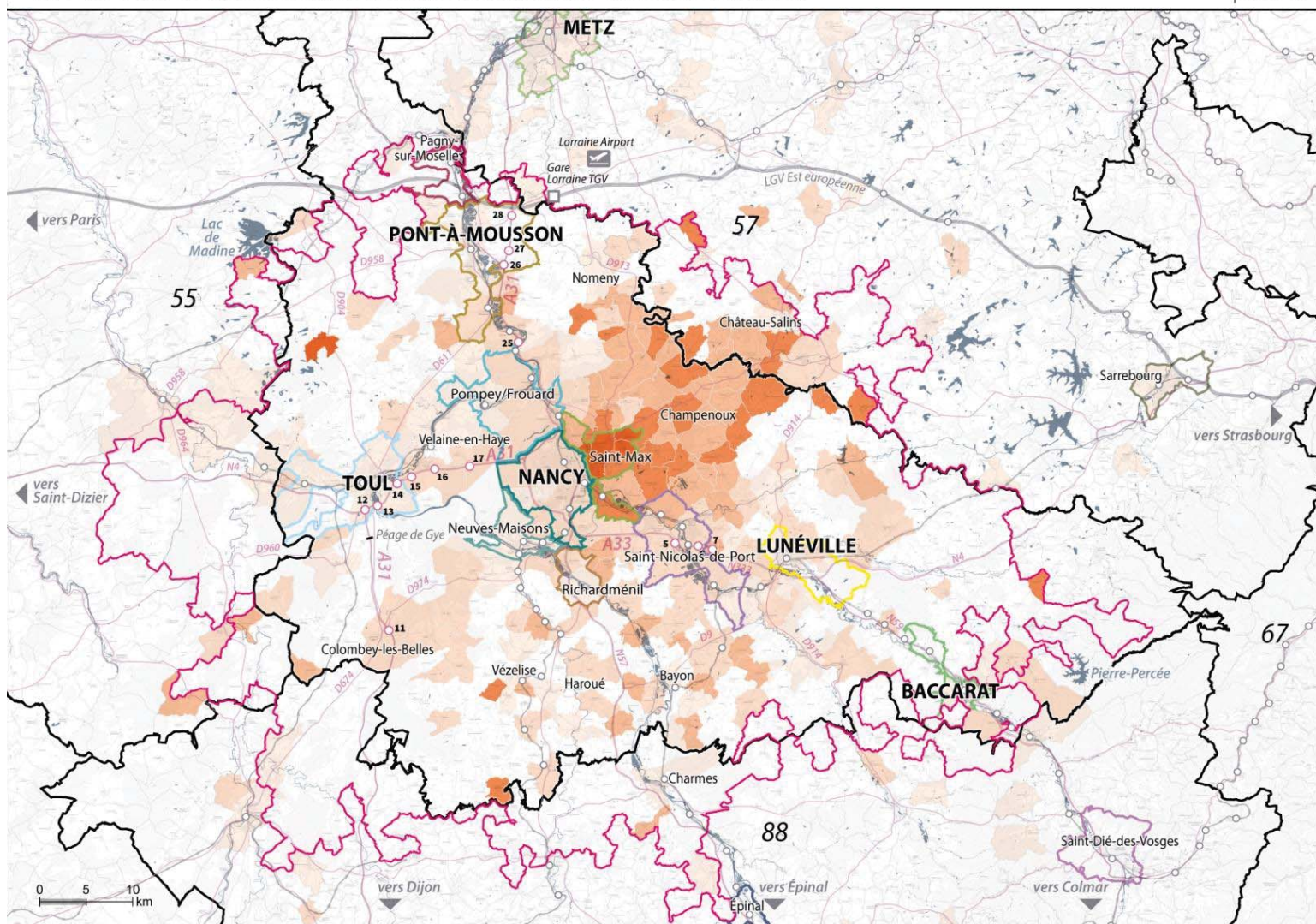
Communes polarisées par la zone intense de Nancy



Bassin de mobilités de Nancy

Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de Saint-Max

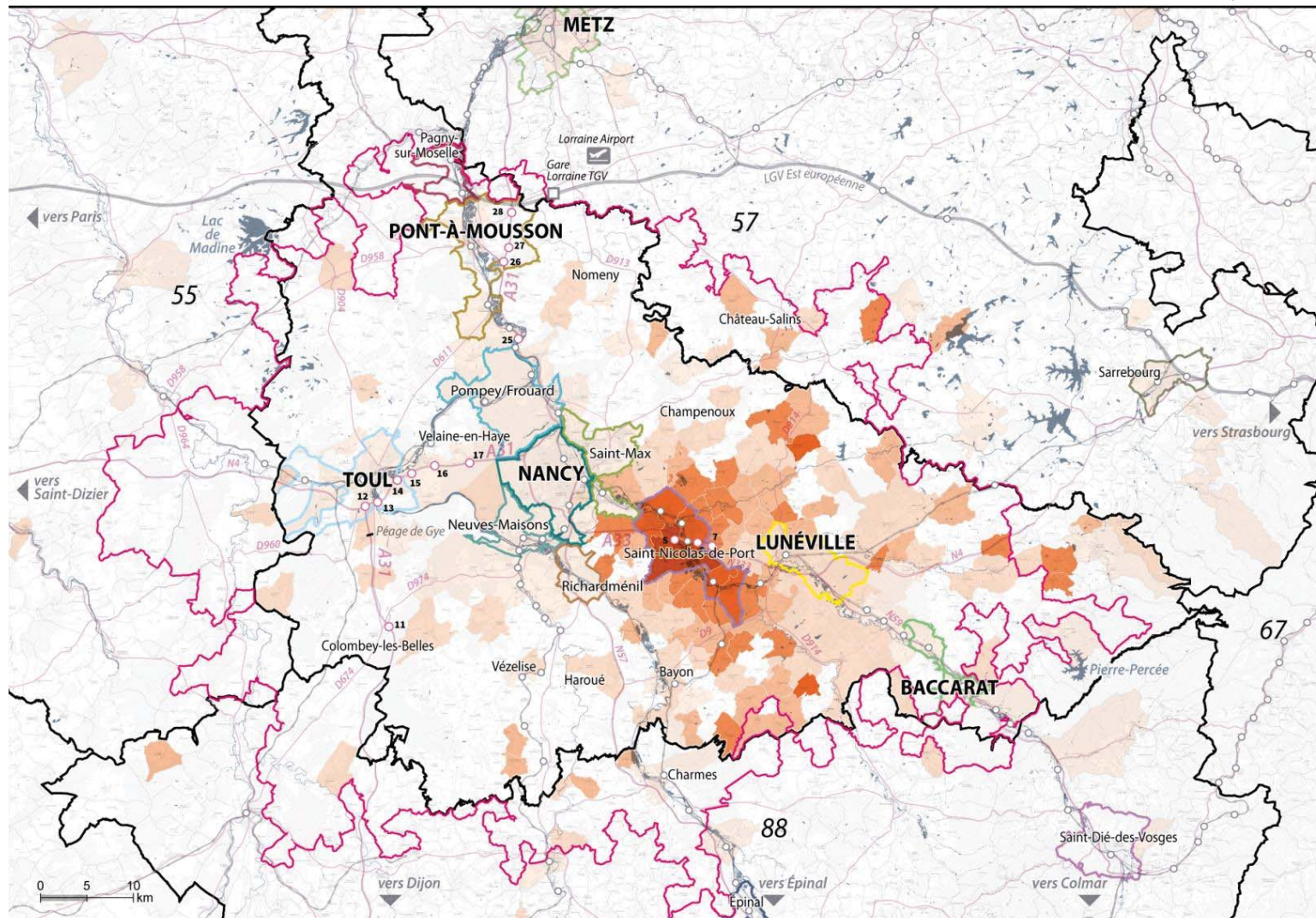
04 2016 | aduan



Bassin de mobilités de Nancy

Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de Saint-Nicolas-de-Port

04 2016 | aduan



- De 0 à 2,62 %
- De 2,63 à 6,55 %
- De 6,56 à 13,15 %
- De 13,16 à 25,45 %
- De 25,46 à 38,52 %
- De 38,53 à 67,10 %

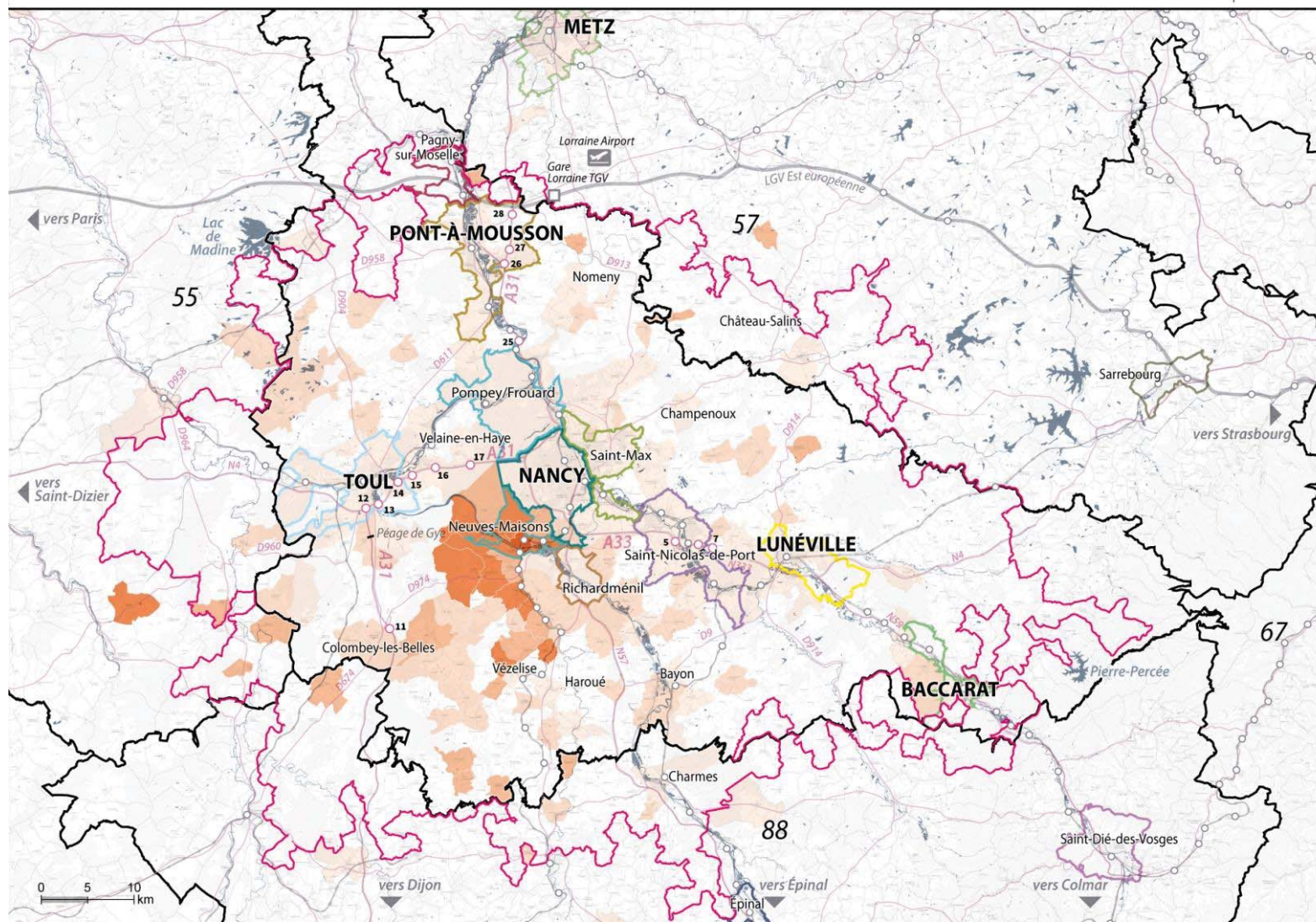
- Zones intenses de travail :
- Metz
 - Pagny-sur-Moselle
 - PàM
 - Pompey/Frouard
 - Neuves-Maisons
 - Baccarat
 - Nancy
 - Toul
 - Lunéville
 - Saint-Max
 - Richardménil
 - Saint-Nicolas-de-Port
 - Sarrebouurg
 - Saint-Dié-des-Vosges
 - Épinal

- Communes polarisées par la zone intense de Nancy
- Autoroutes (+ échangeurs) et voies rapides
- Autres voiries
- Ligne LGV
- Ligne TER + gares
- Limites départementales

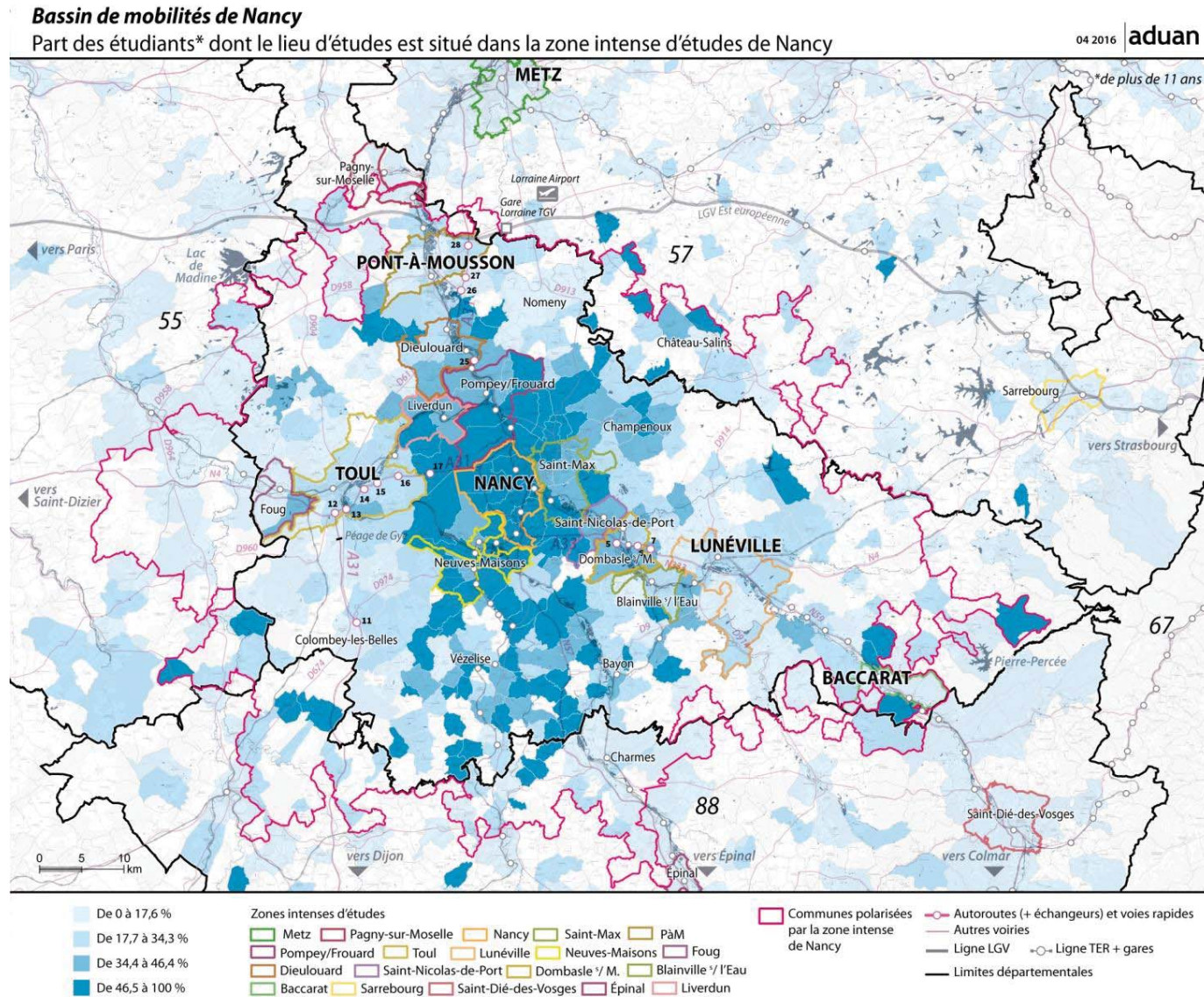
Bassin de mobilités de Nancy

Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de Neuves-Maisons

04 2016 | aduan



La polarisation des communes par les Zones Intenses d'Etudes du Bassin de Mobilités de Nancy⁸

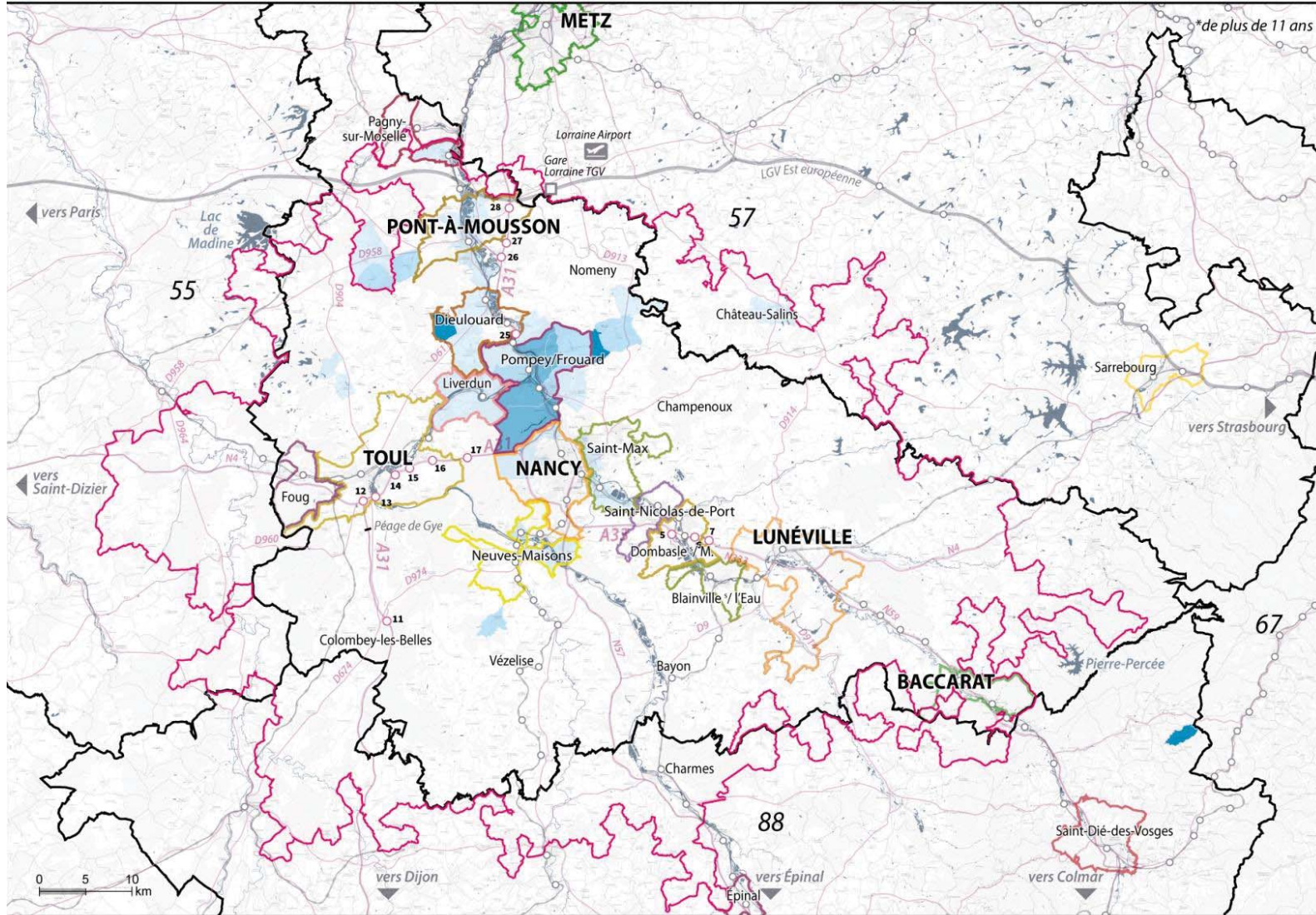


⁸ L'intégralité des cartes de polarisation pour les Zones Intenses d'Etudes du Bassin de Mobilités de Nancy se trouve en annexe de ce document

Bassin de mobilités de Nancy

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Pompey

04 2016 | aduan



- De 0 à 17,6 %
- De 17,7 à 34,3 %
- De 34,4 à 46,4 %
- De 46,5 à 100 %

Zones intenses d'études

- Metz
- Pagny-sur-Moselle
- Nancy
- Saint-Max
- Pàm
- Pompey/Frouard
- Toul
- Lunéville
- Neuves-Maisons
- Foug
- Dieulouard
- Saint-Nicolas-de-Port
- Dombasle / M.
- Blainville / l'Eau
- Baccarat
- Sarrebourg
- Saint-Dié-des-Vosges
- Épinal
- Liverdun

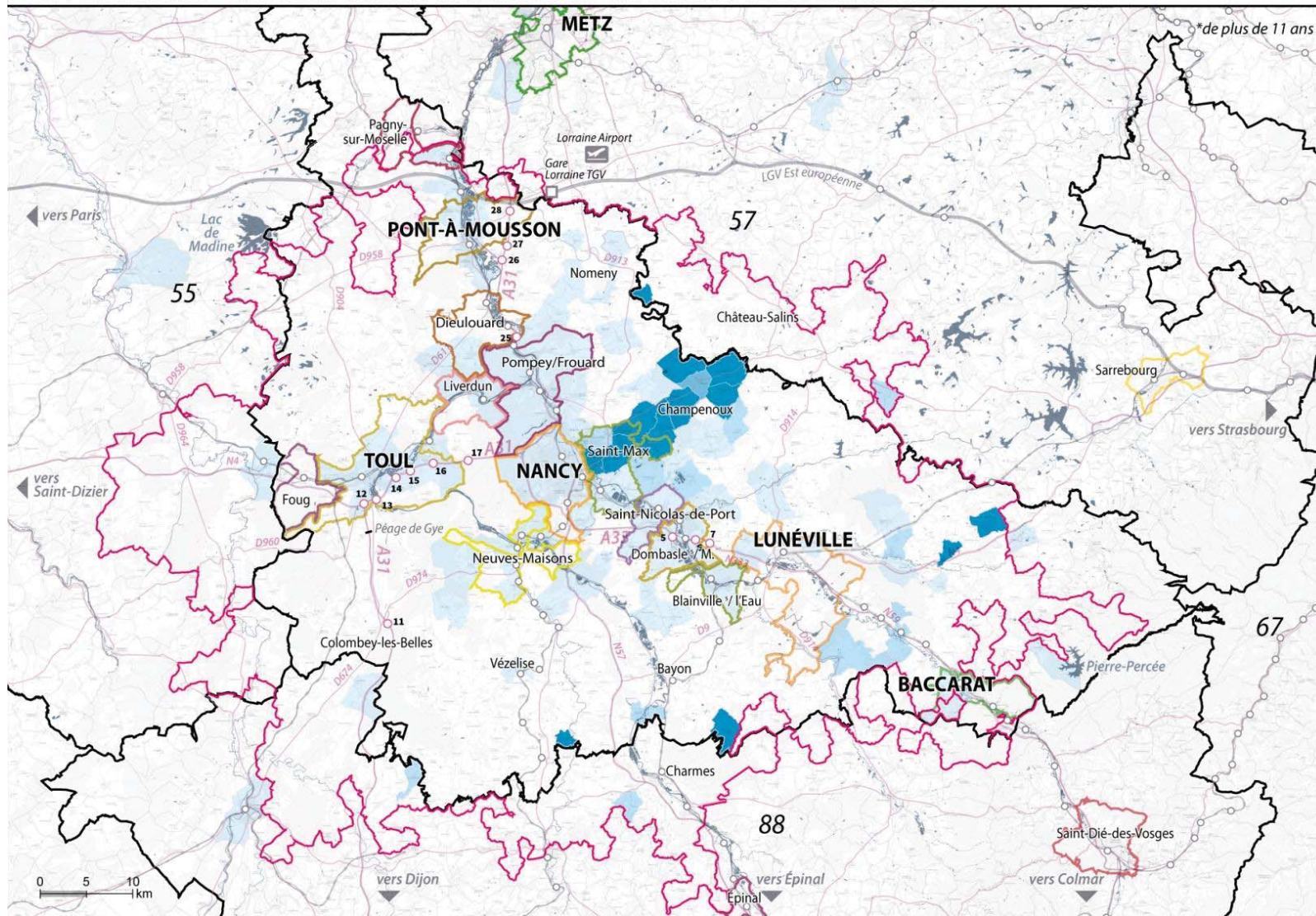
Communes polarisées par la zone intense de Nancy

- Autoroutes (+ échangeurs) et voies rapides
- Autres voiries
- Ligne LGV
- Ligne TER + gares
- Limites départementales

Bassin de mobilités de Nancy

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Saint-Max

04 2016 | aduan



- De 0 à 17,6 %
- De 17,7 à 34,3 %
- De 34,4 à 46,4 %
- De 46,5 à 100 %

Zones intenses d'études

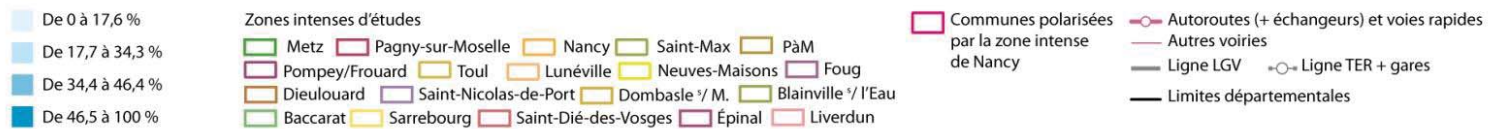
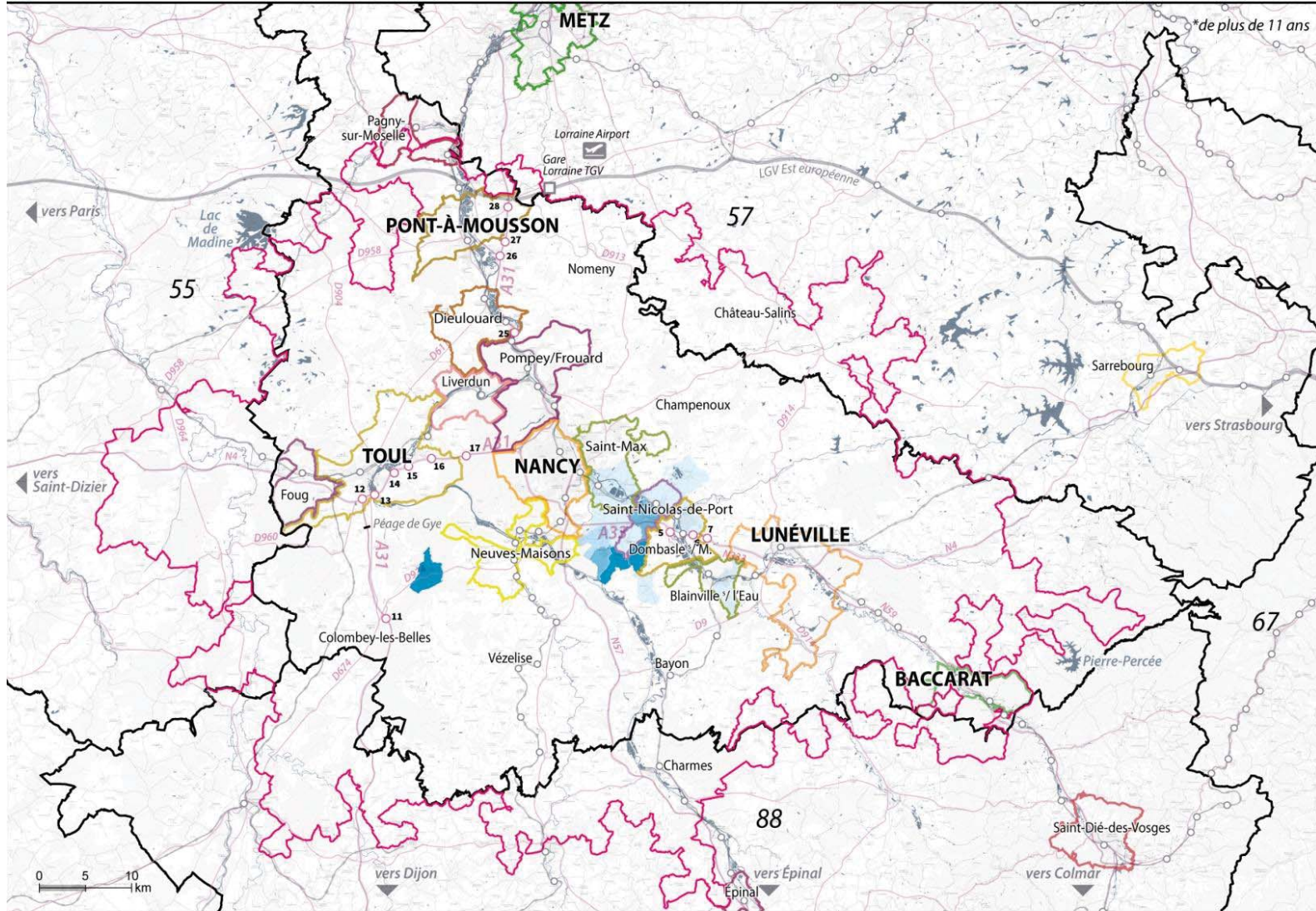
- Metz
- Pagny-sur-Moselle
- Pompey/Frouard
- Dieulouard
- Baccarat
- Nancy
- Toul
- Saint-Nicolas-de-Port
- Sarrebouurg
- Saint-Max
- Pàm
- Lunéville
- Neuves-Maisons
- Dombasle / M.
- Blainville / l'Eau
- Foug
- Épinal
- Liverdun

- Communes polarisées par la zone intense de Nancy
- Autoroutes (+ échangeurs) et voies rapides
- Autres voiries
- Ligne LGV
- Ligne TER + gares
- Limites départementales

Bassin de mobilités de Nancy

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Saint-Nicolas-de-Port

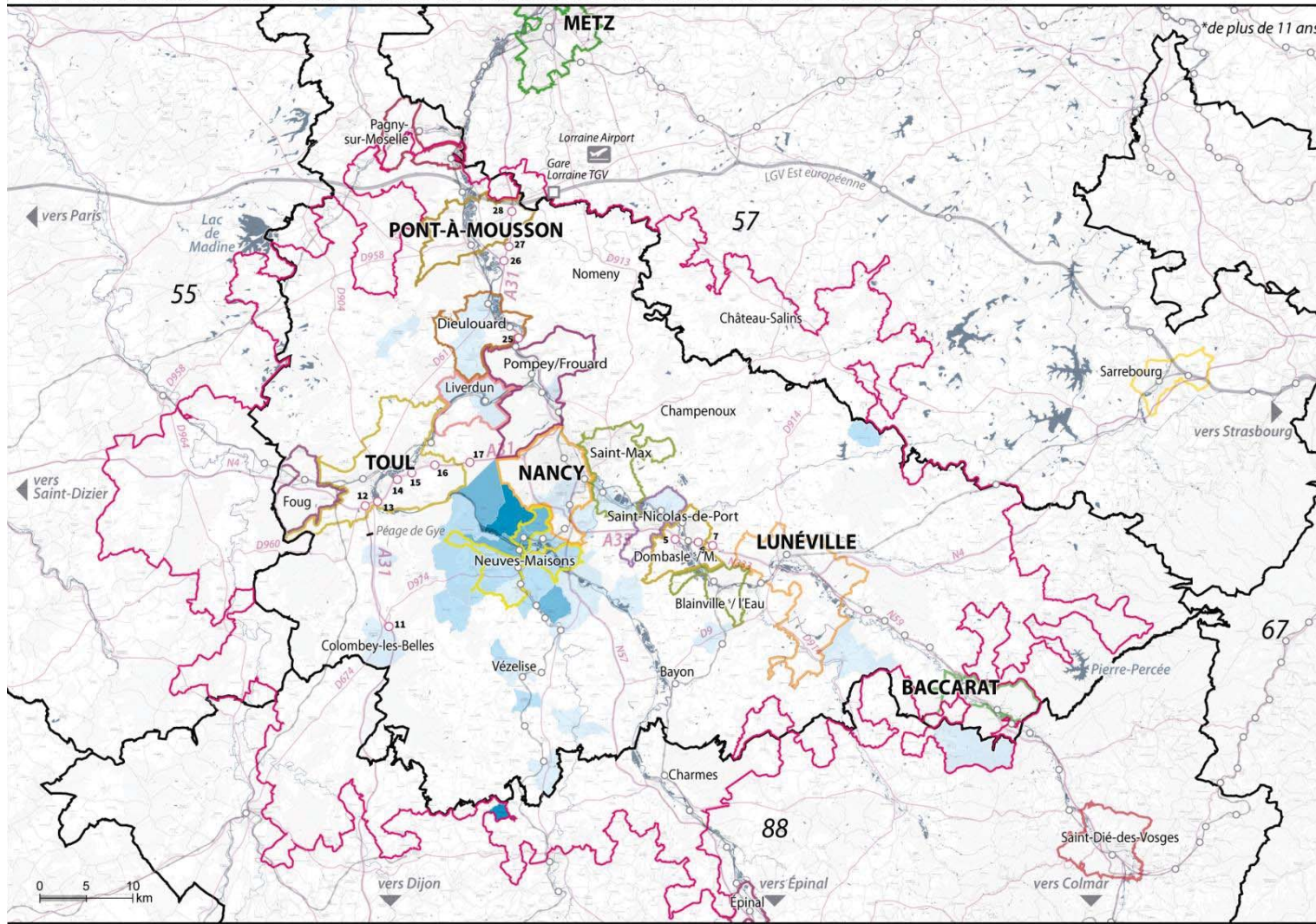
04 2016 | aduan



Bassin de mobilités de Nancy

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Neuves-Maisons

04 2016 | aduan



- De 0 à 17,6 %
- De 17,7 à 34,3 %
- De 34,4 à 46,4 %
- De 46,5 à 100 %

- Zones intenses d'études
- Metz
 - Pagny-sur-Moselle
 - Nancy
 - Saint-Max
 - Pàm
 - Pompey/Frouard
 - Toul
 - Lunéville
 - Neuves-Maisons
 - Foug
 - Dieulouard
 - Saint-Nicolas-de-Port
 - Dombasle / M.
 - Blainville / l'Eau
 - Baccarat
 - Sarrebourg
 - Saint-Dié-des-Vosges
 - Épinal
 - Livernun

- Communes polarisées par la zone intense de Nancy
- Autoroutes (+ échangeurs) et voies rapides
- Autres voiries
- Ligne LGV
- Ligne TER + gares
- Limites départementales

Le Bassin de Mobilités de Nancy, un ensemble cohérent pour analyser les pratiques de mobilités des habitants

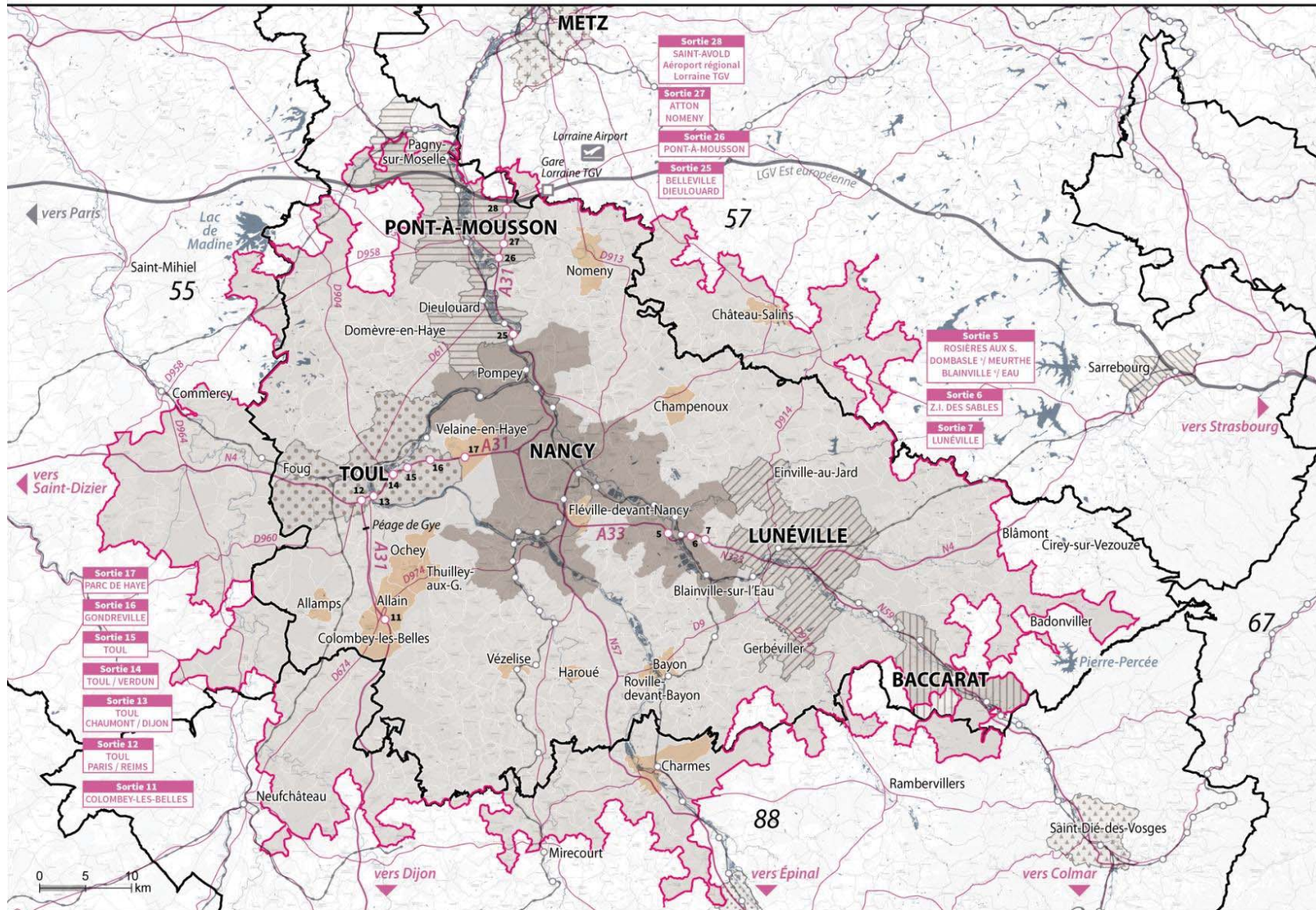
Le Bassin de Mobilités de Nancy correspond à l'ensemble d'un seul tenant des communes polarisées par la Zone Intense de Nancy autour de celle-ci. Ainsi, même si cette polarisation n'est pas uniforme partout, le Bassin de Mobilités forme un ensemble cohérent à l'intérieur duquel s'organisent les pratiques de déplacements de ses habitants.

Le Bassin de Mobilités de Nancy comprend une très grande partie du Sud Meurthe-et-Moselle à l'exception d'une partie du Chardon Lorrain et de l'Est Lunévillois. Il dépasse également sur les départements de la Meuse à l'ouest, de la Moselle à l'Est et des Vosges au Sud. Il comprend l'intégralité des Zones Intenses de Toul et Lunéville, et presque toutes celles de Pont-à-Mousson et Baccarat.

Les polarités secondaires sont des communes attirant plus de 100 actifs mais qui ne forment pas de zones intenses. En effet, les échanges d'actifs avec les polarités secondaires ne se font pas entre communes contigües mais de façon diffuse, sur des distances plus longues.

On compte 13 polarités secondaires dans le Bassin de Mobilités de Nancy :

- Fléville-devant-Nancy
- Roville-devant-Bayon
- Bayon
- Haroué
- Vézelize
- Ochey
- Thuillley-aux-Groseilles
- Allain
- Allamps
- Colombey-les-Belles
- Velaine-en-Haye
- Nomeny
- Champenoux.



- Zone intense de Nancy
- Communes polarisées par la zone intense de Nancy
- Zones intenses
- Toul
- Pàm
- Lunéville
- Metz
- Baccarat
- Sarrebourg
- Épinal
- Saint-Dié
- Polarités secondaires
- Autoroutes (+ échangeurs) et voies rapides
- Ligne LGV
- Ligne TER + gares
- Autres voiries
- Limites départementales

L'influence des autres Zones Intenses sur le Bassin de Mobilités de Nancy

En superposant la polarisation de la Zone Intense (ZI) de Nancy et celle des autres ZI (Toul, Pont-à-Mousson, Lunéville, Baccarat, Metz, Sarrebourg, Saint-Dié-des-Vosges, Épinal), on peut observer que de très nombreuses communes subissent en réalité l'influence de plusieurs ZI.

Ainsi, on observe que :

- Seule une grande zone allant du Saintois au Grand Couronné et à Château-Salins n'est polarisée uniquement que par la ZI de Nancy
- Les communes polarisées par les ZI des agglomérations relais du Sud54 (Toul, Pont-à-Mousson, Lunéville) sont quasiment toutes bipolarisées par la ZI de Nancy.

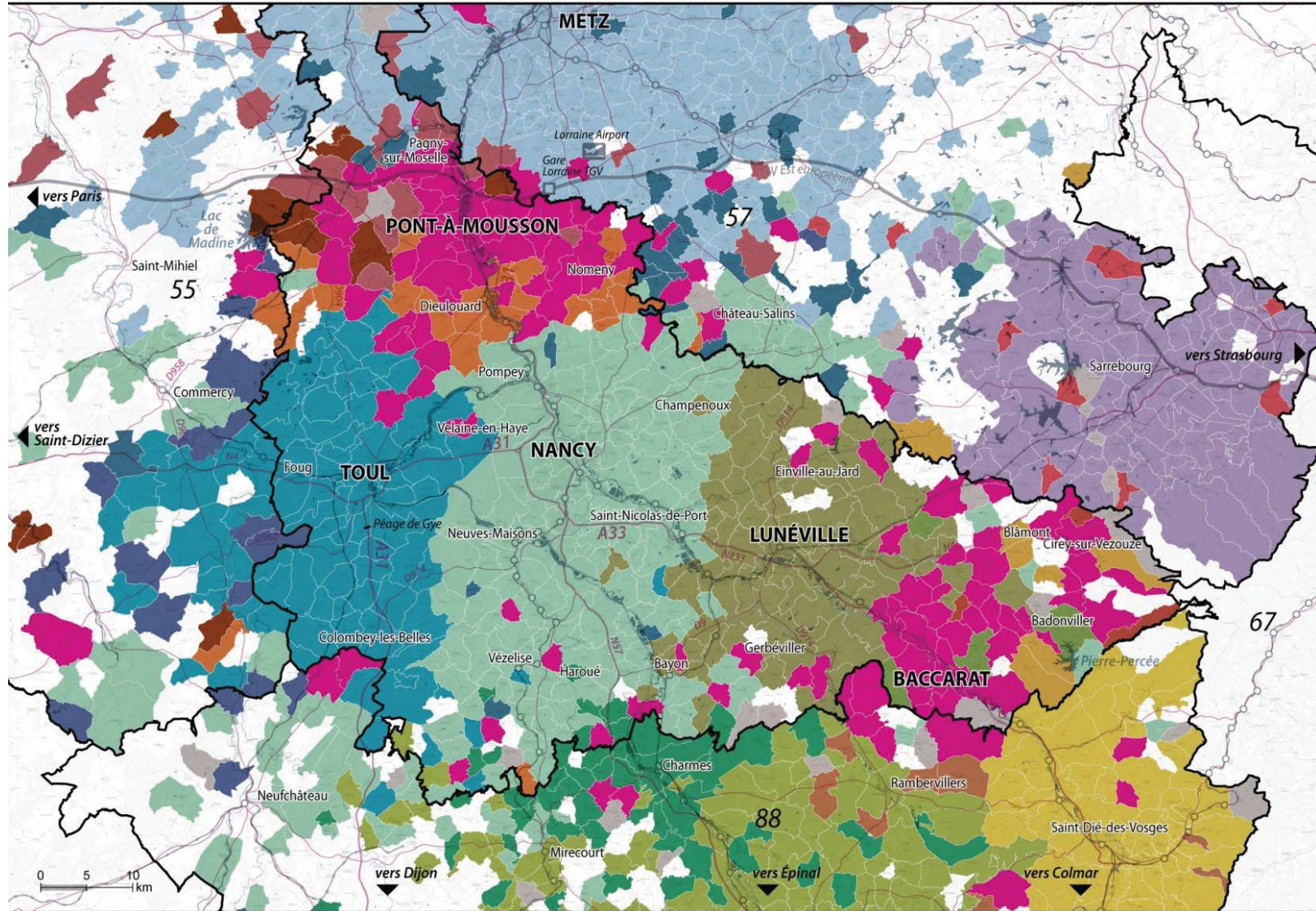
Deux ensembles de communes multipolarisées (polarisées par au moins trois ZI) existent dans le Sud54 :

- Autour de Pont-à-Mousson, entre les ZI de Toul, Pont-à-Mousson, Metz et Nancy
- Dans l'Est Lunévillois, entre les ZI de Lunéville, Baccarat, Sarrebourg, Saint-Dié-des-Vosges et Épinal.

Exemples de communes du Bassin de Mobilités de Nancy, par profil de polarisation :

- Champenoux n'est polarisée que par la ZI de Nancy. 36 % des actifs de cette commune de 1 216 habitants travaillent dans la ZI de Nancy, et 41 % des étudiants y ont leur établissement scolaire. Champenoux est en effet très bien reliée à la ZI de Nancy par la D674, et il n'existe pas d'autre pôle urbain conséquent qui pourrait polariser significativement une partie de ses actifs et étudiants.
- Allain est une commune de 463 habitants polarisée par les ZI de Nancy et de Toul. En effet, si ses actifs travaillent plus dans la ZI de Nancy (25 %) que dans celle de Toul (8 %), les étudiants se partagent de façon plus équilibrée entre les deux ZI (29 % pour celle de Nancy et 24 % pour celle de Toul). Cela est dû au fait qu'Allain est bien connectée à la ZI de Nancy par la D974, et à celle de Toul par l'A31 et la D674.
- Nomeny est une commune de 1 185 habitants multipolarisée par les ZI de Metz, Nancy et Pont-à-Mousson. Ses actifs sont majoritairement tournés vers la ZI de Nancy (25 %) mais aussi vers celles de Metz (13 %) et de Pont-à-Mousson (11 %). Les étudiants de 11 ans et plus sont moins éparpillés : ils ont leur établissement scolaire dans la ZI de Pont-à-Mousson pour 31 %, dans celle de Nancy pour 8 % et dans celle de Metz pour 5 %.

Polarisation des communes par les zones intenses



Commune polarisée par la/les zone(s) intense(s) de :

- | | | | | | | | | |
|---|--|--|---|---|---|---|--|---|
| ■ Nancy | ■ Toul | ■ Pont-à-Mousson | ■ Lunéville | ■ Baccarat | ■ Metz | ■ Épinal | ■ Sarrebourg | ■ Saint-Dié |
| ■ Nancy - Toul | ■ Nancy - PàM | ■ Nancy - Lunéville | ■ Nancy - Metz | ■ Nancy - Épinal | ■ PàM - Metz | ■ Épinal - Saint-Dié | ■ Metz - Sarrebourg | ■ Lunéville - Baccarat |

- Autre commune bipolarisée
- Multipolarisée

- Autoroutes (+ échangeurs) et voies rapides
- Autres voiries
- Ligne LGV
- Ligne TER + gares
- Limites départementales

DES FLUX ESSENTIELLEMENT INTERNES, MAIS DE FORTS ECHANGES ENTRE ZONES INTENSES

Les déplacements en lien avec le Bassin de Mobilités de Nancy

Ensemble, les déplacements domicile-travail et domicile-études génèrent de nombreux flux dans le Bassin de Mobilités (BM) de Nancy.

- Les déplacements les plus importants des habitants de la Zone Intense (ZI) de Nancy sont les déplacements internes. Avec plus de 210 000 déplacements dans la ZI de Nancy chaque jour, les habitants travaillent ou étudient pour 92 % en interne.
- Chaque jour, 52 000 personnes se rendent dans la ZI de Nancy pour étudier ou travailler. Parmi ceux-ci, 44 % viennent du Bassin de Mobilités de Nancy, 33 % des ZI de Pont-à-Mousson, Metz, Lunéville, Baccarat, Épinal et Toul, et 23 % d'une autre origine⁹.

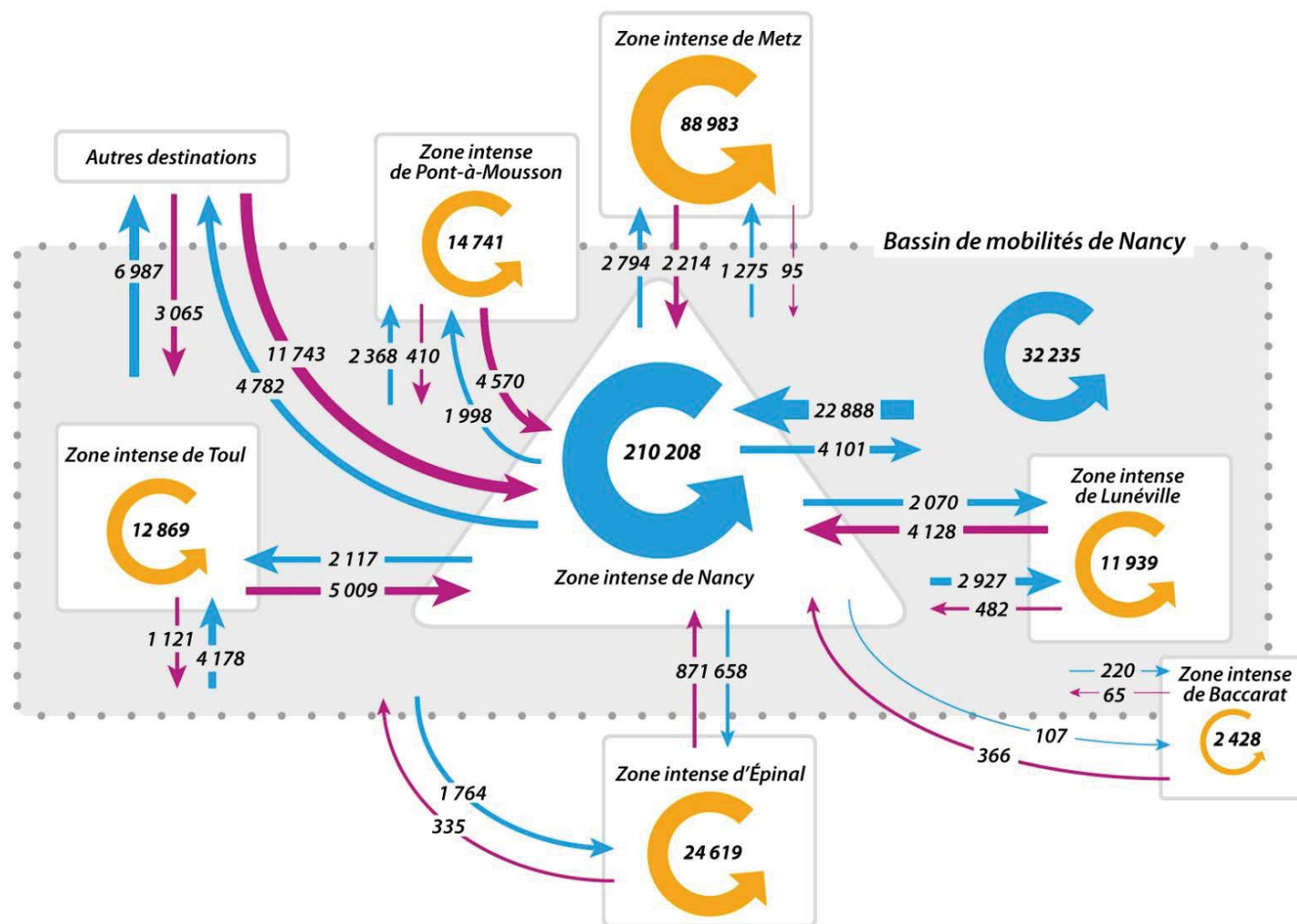
Les échanges deux sens confondus entre la ZI de Nancy et les autres ZI sont également importants :

- Échanges entre la ZI de Nancy et la ZI de Toul : 7 100 personnes par jour
- Échanges entre la ZI de Nancy et la ZI de Pont-à-Mousson : 6 600 personnes par jour
- Échanges entre la ZI de Nancy et la ZI de Lunéville : 6 200 personnes par jour
- Échanges entre la ZI de Nancy et la ZI de Metz : 5 000 personnes par jour
- Échanges entre la ZI de Nancy et la ZI d'Épinal : 1 500 personnes par jour
- Échanges entre la ZI de Nancy et la ZI de Baccarat : 500 personnes par jour.

Origine des déplacements « Autres destinations »

	Origine/destination					
	Sud54	Moselle	Meuse	Vosges	Nord54	Autres
Entrant dans la ZI de Nancy (11 743 personnes)	3 %	28 %	20 %	21 %	0 %	29 %
Entrant dans le BM de Nancy (3 065 personnes)	7 %	29 %	21 %	36 %	0 %	7 %
Sortant de la ZI de Nancy (4 782 personnes)	2 %	20 %	11 %	16 %	4 %	47 %
Sortant du BM de Nancy (6 897 personnes)	7 %	18 %	44 %	25 %	1 %	5 %

Bassin de mobilités de Nancy | Flux journaliers (déplacements domicile-travail / domicile-études)



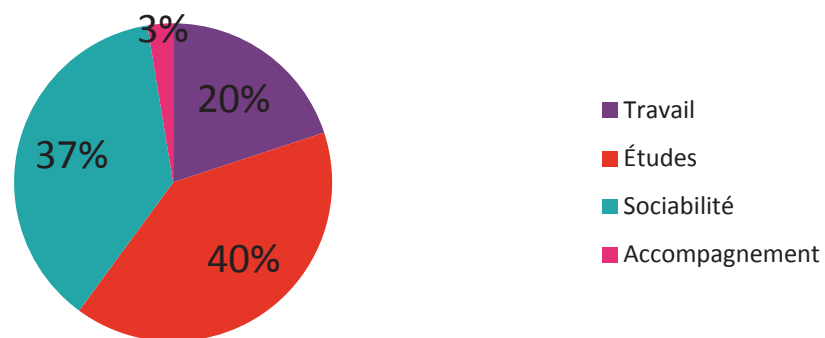
→ Flux des habitants du bassin de mobilités de Nancy
 → Flux des personnes entrant dans le bassin de mobilités de Nancy
 → Flux internes aux zones intenses (hors zone intense de Nancy)

Le choix du mode est lié à la distance et au motif de déplacement

C'est pour les déplacements internes que l'usage des modes doux (marche à pied et vélo) est le plus important. Ainsi, 35 % des déplacements internes des actifs et étudiants de la ZI de Nancy sont réalisés à pied. 10 % sont également réalisés en transports collectifs. Les déplacements interzones¹⁰, qui sont les plus longs, sont effectués uniquement en modes mécanisés (voiture, transports collectifs, camionnettes, deux-roues motorisés, taxis¹¹). La part modale de la voiture est très importante pour ces déplacements, même s'ils sont beaucoup moins nombreux que les déplacements internes, qui représentent 92 % des déplacements des actifs et étudiants. La part modale des transports collectifs pour ces déplacements varie : 15 % entre la ZI de Nancy et celle de Toul, 16 % avec celle de Lunéville et 21 % avec celle de Pont-à-Mousson. Cet écart peut s'expliquer par la différence de distance à parcourir ou par le niveau d'offre en transports collectifs (notamment l'offre TER).

Le motif de déplacement influe également sur le mode de transport : lorsqu'ils ne peuvent pas se rendre sur leur lieu d'étude à pied ou à vélo, ni se faire accompagner en voiture, les scolaires et étudiants empruntent pour beaucoup les transports collectifs (c'est un public captif). Ainsi, parmi les 10 % de déplacements internes à la ZI de Nancy réalisés en transports collectifs, 40 % sont réalisés pour le motif études. Ce chiffre est de 20 % pour le motif travail, les actifs étant souvent plus motorisés.

Motifs de déplacements parmi les déplacements en transports collectifs (déplacements internes à la ZI de Nancy)

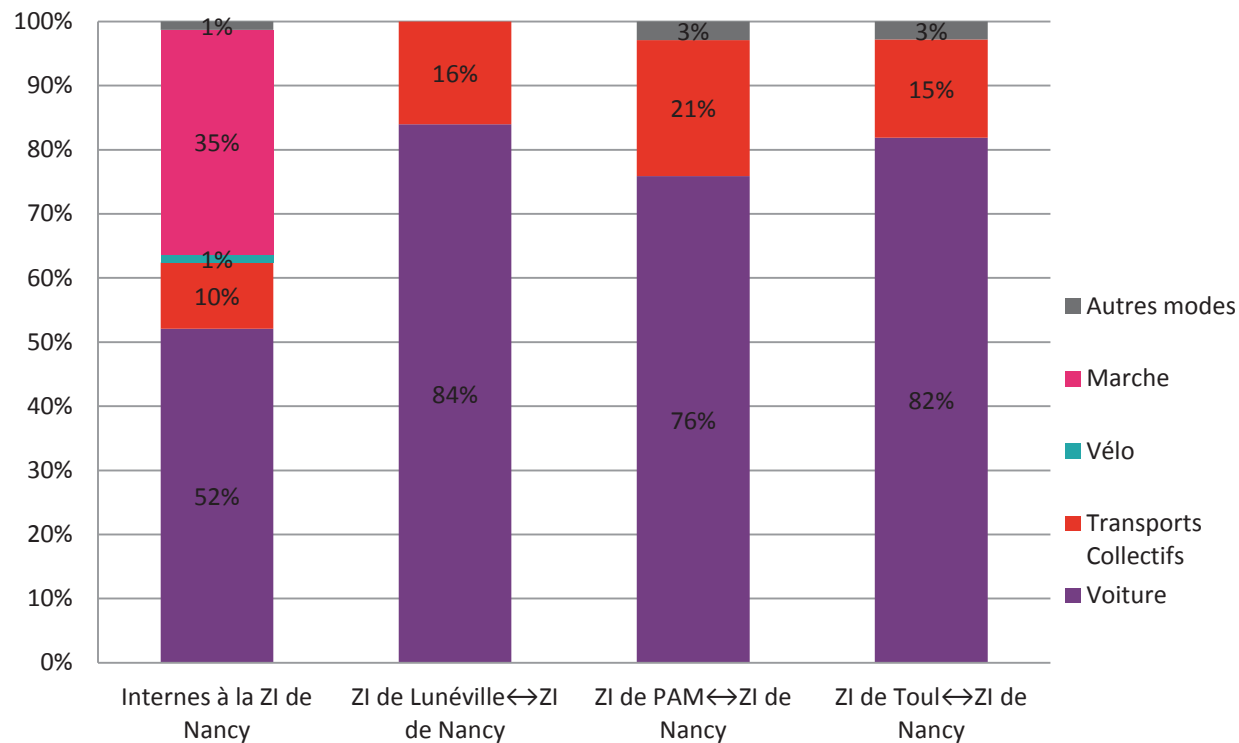


40 % des déplacements en transports collectifs sont réalisés pour les études

¹⁰ La répartition modale des déplacements est calculée grâce aux données de l'EMD Sud54 de 2013, il n'est donc pas possible d'obtenir ces chiffres pour l'intégralité du Bassin de Mobilités de Nancy car son périmètre dépasse celui du Sud54.

¹¹ Les camionnettes, deux-roues motorisés et taxis constituent l'essentiel de la catégorie « autres modes »

**Zone Intense de Nancy : répartition modale des déplacements
(2 sens confondus, tous motifs)**



Les déplacements entre les Zones Intenses du Sud54 sont très majoritairement réalisés en voiture

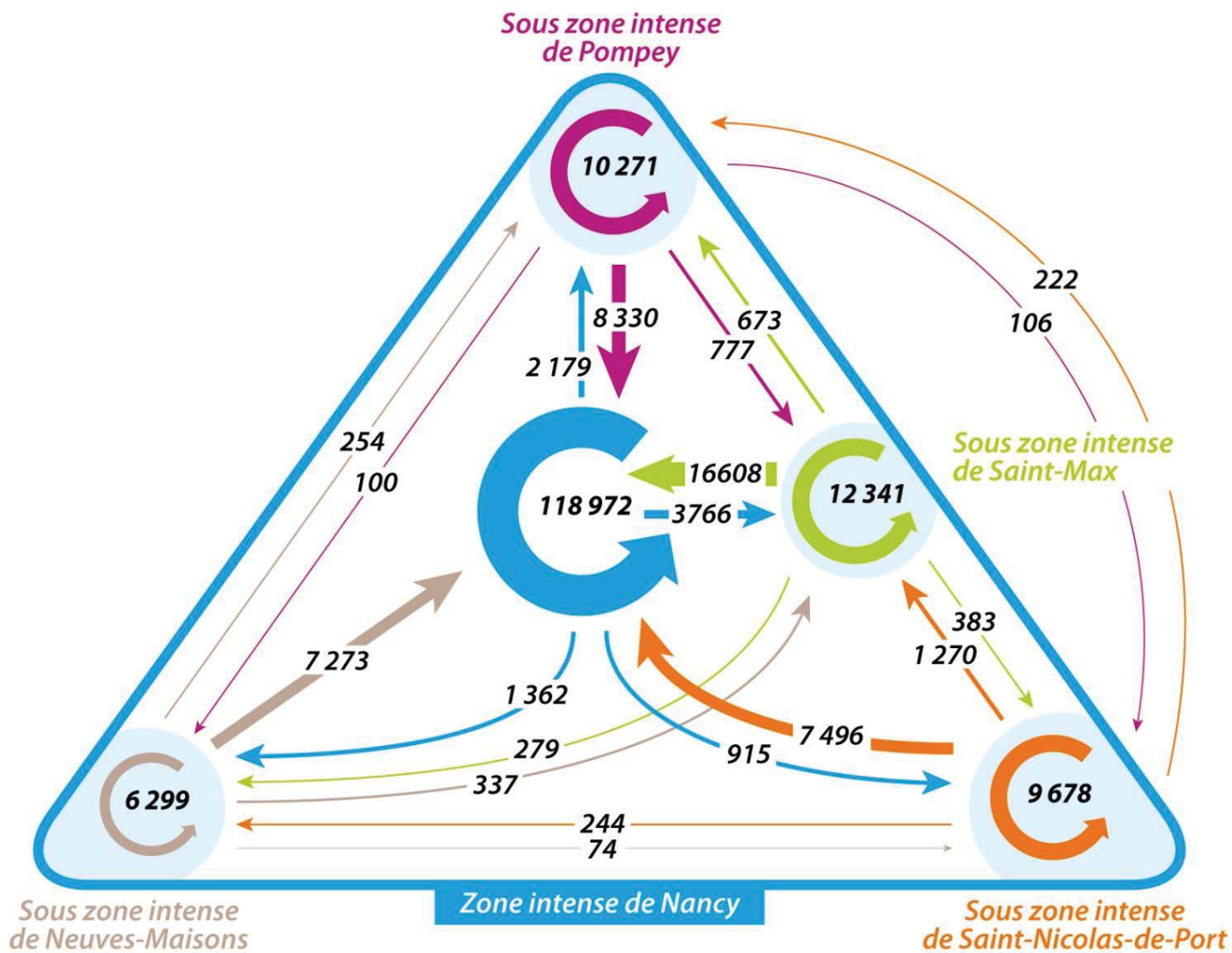
Zoom sur les déplacements internes à la Zone Intense de Nancy

Au sein de la Zone Intense (ZI) de Nancy, on retrouve globalement la même organisation en triangle que dans le Sud54 :

- la sous-Zone Intense (sous-ZI) de Nancy, au centre, concentre la majorité des flux des habitants en son sein : 119 000 déplacements, soit 57 % de tous les déplacements des actifs et étudiants réalisés dans la ZI de Nancy.
- les quatre sous-ZI de Pompey, Saint-Max/Essey-lès-Nancy, Saint-Nicolas-de-Port et Neuves-Maisons, situées autour de la sous-ZI de Nancy, échangent beaucoup d'actifs et d'étudiants avec celle-ci.
- ces quatre sous-ZI échangent peu entre elles.

Échanges deux sens avec la sous-ZI de Nancy :

- Sous-ZI de Saint-Max/Essey-lès-Nancy : 20 400 déplacements (10 % de tous les déplacements des actifs et étudiants réalisés dans la ZI de Nancy)
- Sous-ZI de Pompey : 10 500 déplacements (5 %)
- Sous-ZI de Neuves-Maisons : 8 600 déplacements (4 %)
- Sous-ZI de Saint-Nicolas-de-Port : 8 400 déplacements (4 %)
- Internes sous-ZI de Nancy : 119 000 déplacements (57 %)
- Internes sous-ZI de Saint-Max/Essey-lès-Nancy : 12 300 déplacements (6 %)
- Internes sous-ZI de Pompey : 10 300 déplacements (5 %)
- Internes sous-ZI de Saint-Nicolas-de-Port : 9 700 déplacements (5 %)
- Internes sous-ZI de Neuves-Maisons : 6 300 déplacements (3 %).



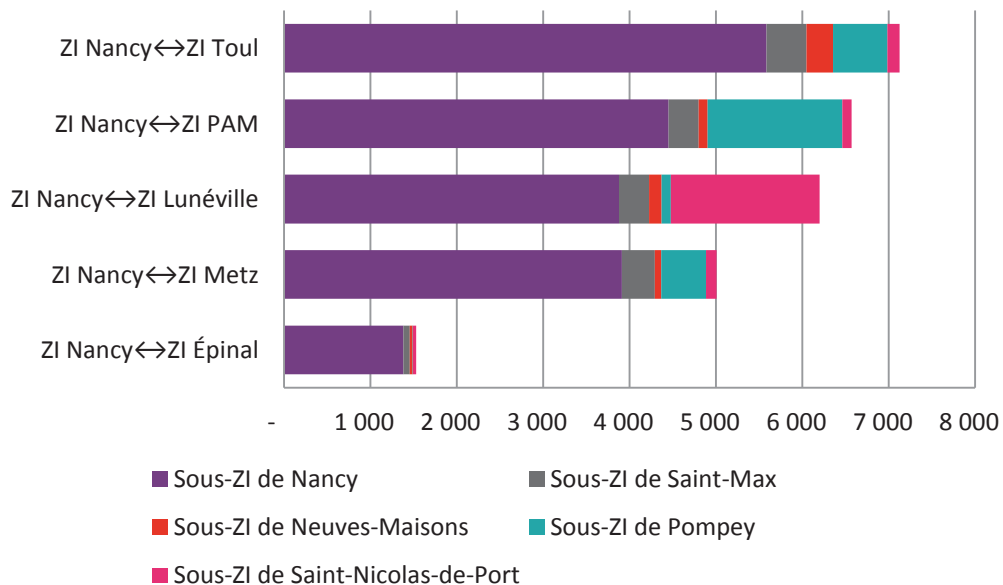
Des logiques de proximité dans les déplacements entre les Zones Intenses du Sud54

Les échanges entre les Zones Intenses (ZI) de Toul, Pont-à-Mousson et Lunéville avec celle de Nancy se font en majorité avec la sous-Zone intense (sous-ZI) de Nancy, mais souvent aussi avec la sous-ZI la plus proche.

Ainsi :

- 17 % des habitants de la ZI de Lunéville qui se rendent dans la ZI de Nancy vont vers la sous-ZI de SNDP
- 19 % des habitants de la ZI de PAM qui se rendent dans la ZI de Nancy vont vers la sous-ZI de Pompey
- 6 % des habitants de la ZI de Toul qui se rendent dans la ZI de Nancy vont vers la sous-ZI de Pompey (il n’y a pas vraiment de logique de proximité avec la sous-ZI de Neuves-Maisons).

Zone Intense de Nancy : échanges avec les autres ZI selon la sous-Zone Intense de départ ou d'arrivée (domicile-travail+domicile-études, 2 sens confondus)



Les déplacements entre les Zones Intenses de Toul, Pont-à-Mousson, Lunéville, Metz et celle de Nancy se font majoritairement avec la sous-ZI de Nancy, mais également avec les sous-ZI situées directement à proximité

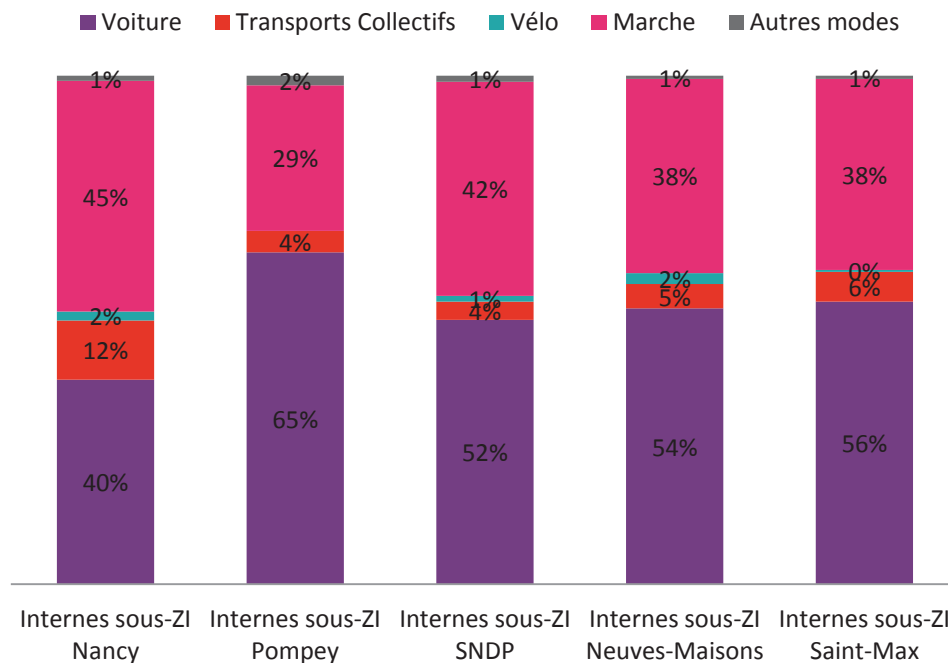
A l'échelle des sous-Zones Intenses aussi, le choix du mode est lié à la distance et au motif de déplacement

Comme pour les déplacements internes aux Zones Intenses (ZI), les déplacements internes aux sous-Zones Intenses (sous-ZI) sont les plus réalisés en modes doux (entre 29 et 47 %). Sans surprise, les déplacements en transports collectifs sont les plus importants dans les sous-ZI de Nancy (12 %) et de Saint-Max/Essey-lès-Nancy (6 %), où le réseau Stan propose l'offre la plus performante. Au sein des autres sous-ZI les transports collectifs sont un peu moins utilisés (entre 4 et 5 %), où l'offre en transports collectifs est un peu moindre et les déplacements en voiture sont moins contraints.

Les déplacements entre les sous-ZI sont principalement réalisés en voiture. On constate néanmoins une différence importante dans l'usage des transports collectifs pour les déplacements entre la sous-ZI de Nancy et les autres sous-ZI :

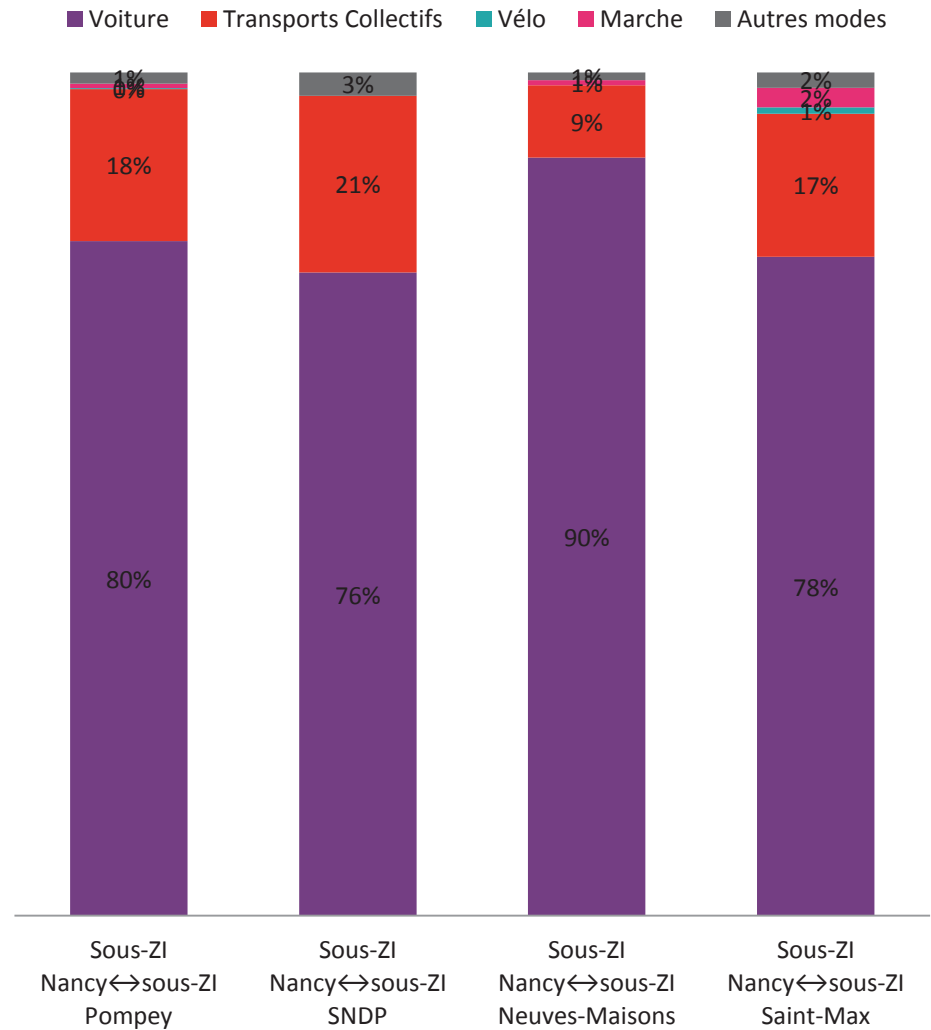
- Les déplacements entre la sous-ZI de Nancy et celle de Saint-Nicolas-de-Port sont les plus réalisés en transports collectifs (21 %). Cela peut s'expliquer par le fait que les habitants bénéficient, en plus du Sub Est, d'une excellente offre TER. En effet, le cumul des lignes de Strasbourg, Saint-Dié-des-Vosges et Épinal permet à un très grand nombre de trains à destination de Nancy de passer dans cette sous-ZI.
- Les déplacements entre la sous-ZI de Nancy et celle de Pompey sont effectués pour 18 %. Situés sur l'axe ferroviaire Nancy-Metz, le plus desservi de l'espace lorrain, les habitants peuvent aisément réaliser ces déplacements en train. Ils bénéficient également des liaisons du Sub Nord, et du rabattement du réseau SIT sur les gares du Bassin de Pompey
- S'ils ne bénéficient pas d'une desserte ferrée, les déplacements entre la sous-ZI de Nancy et celle de Saint-Max/Essey-lès-Nancy peuvent facilement être réalisés sur le réseau Stan, grâce aux lignes structurantes 1 et 3. La part modale des transports collectifs pour ces déplacements est de 17 %.

Répartition modale des déplacements internes à la Zone Intense de Nancy (tous motifs)



- Enfin les déplacements entre la sous-ZI de Nancy et celle de Neuves-Maisons sont réalisés pour 9 % en transports collectifs. L'offre ferroviaire est un peu moins importante que sur les autres lignes, mais les habitants bénéficient tout de même du Sub Ouest, et d'un rabattement des bus T'MM vers les gares et le réseau Stan.

Les déplacements internes aux sous-ZI se font beaucoup en modes alternatifs à la voiture, contrairement aux déplacements d'échanges, majoritairement réalisés en modes mécanisés

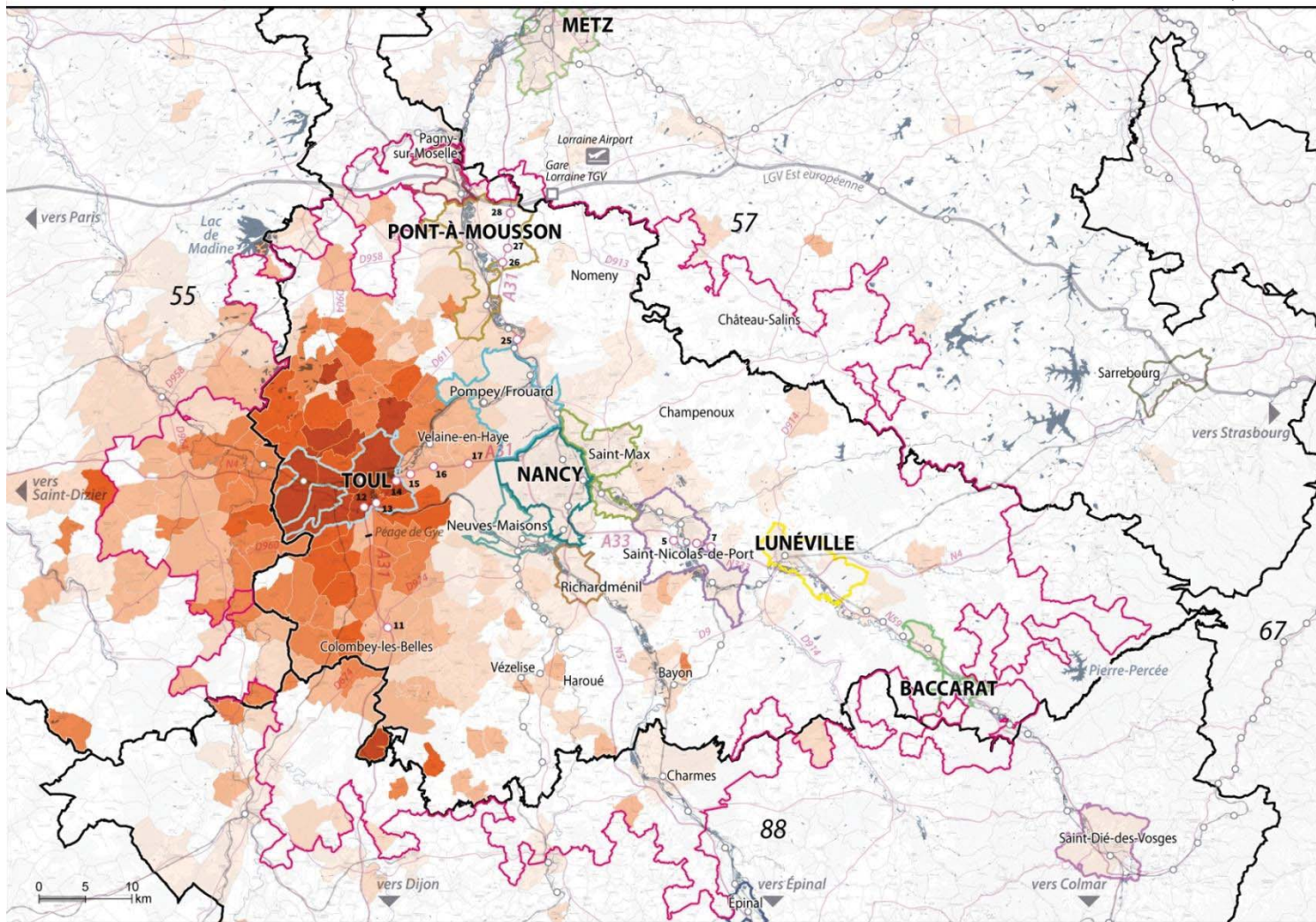


ANNEXES

Bassin de mobilités de Nancy

Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de Toul

04 2016 | aduan



- De 0 à 2,62 %
- De 2,63 à 6,55 %
- De 6,56 à 13,15 %
- De 13,16 à 25,45 %
- De 25,46 à 38,52 %
- De 38,53 à 67,10 %

Zones intenses de travail :

- Metz
- Pagny-sur-Moselle
- Pàm
- Neuves-Maisons
- Baccarat
- Nancy
- Pompey/Frouard
- Richardménil
- Sarrebouurg
- Saint-Max
- Lunéville
- Saint-Nicolas-de-Port
- Épinal

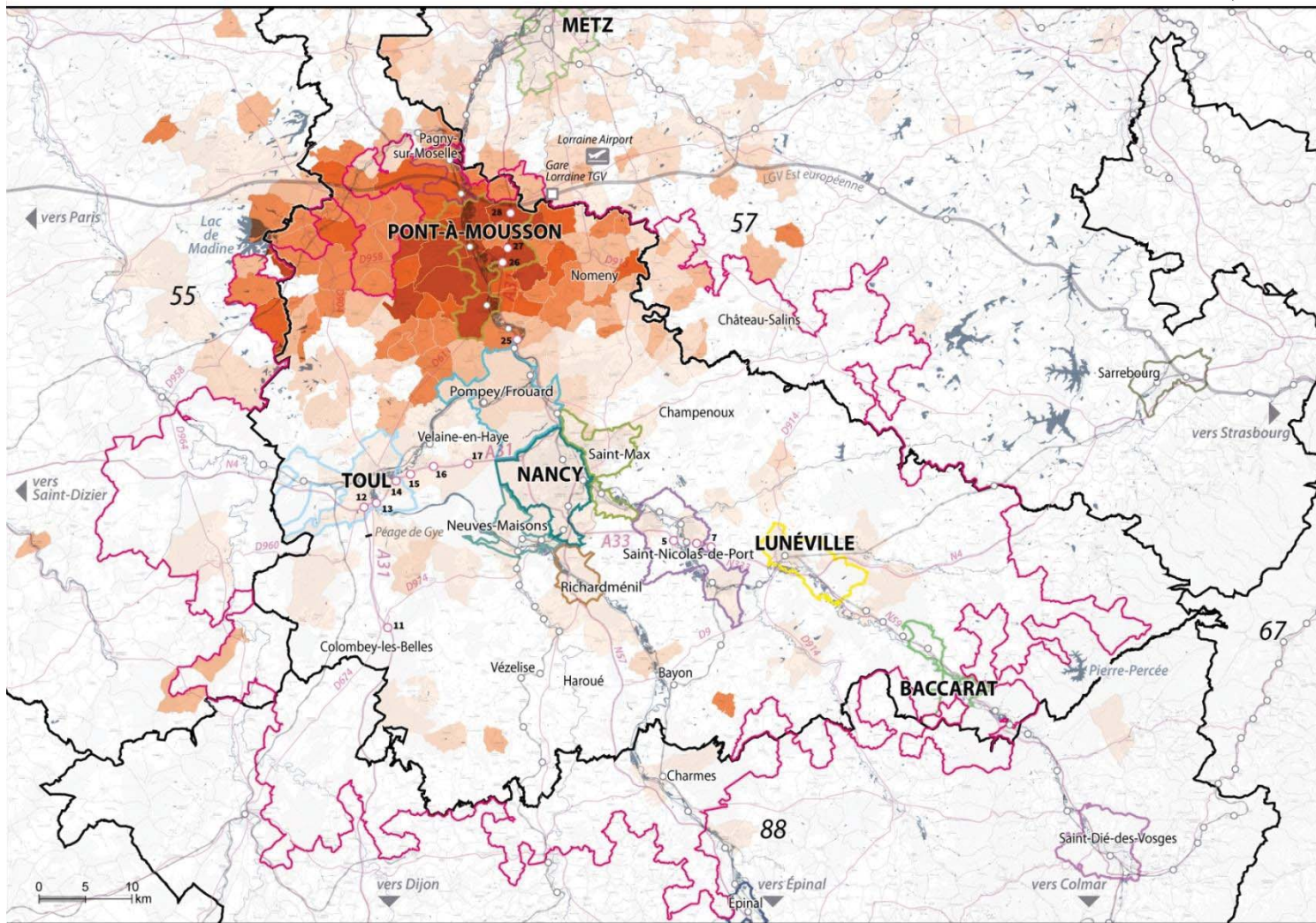
Communes polarisées par la zone intense de Nancy

- Autoroutes (+ échangeurs) et voies rapides
- Autres voiries
- Ligne LGV
- Ligne TER + gares
- Limites départementales

Bassin de mobilités de Nancy

Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de Pont-à-Mousson

04 2016 | aduan



- De 0 à 2,62 %
- De 2,63 à 6,55 %
- De 6,56 à 13,15 %
- De 13,16 à 25,45 %
- De 25,46 à 38,52 %
- De 38,53 à 67,10 %

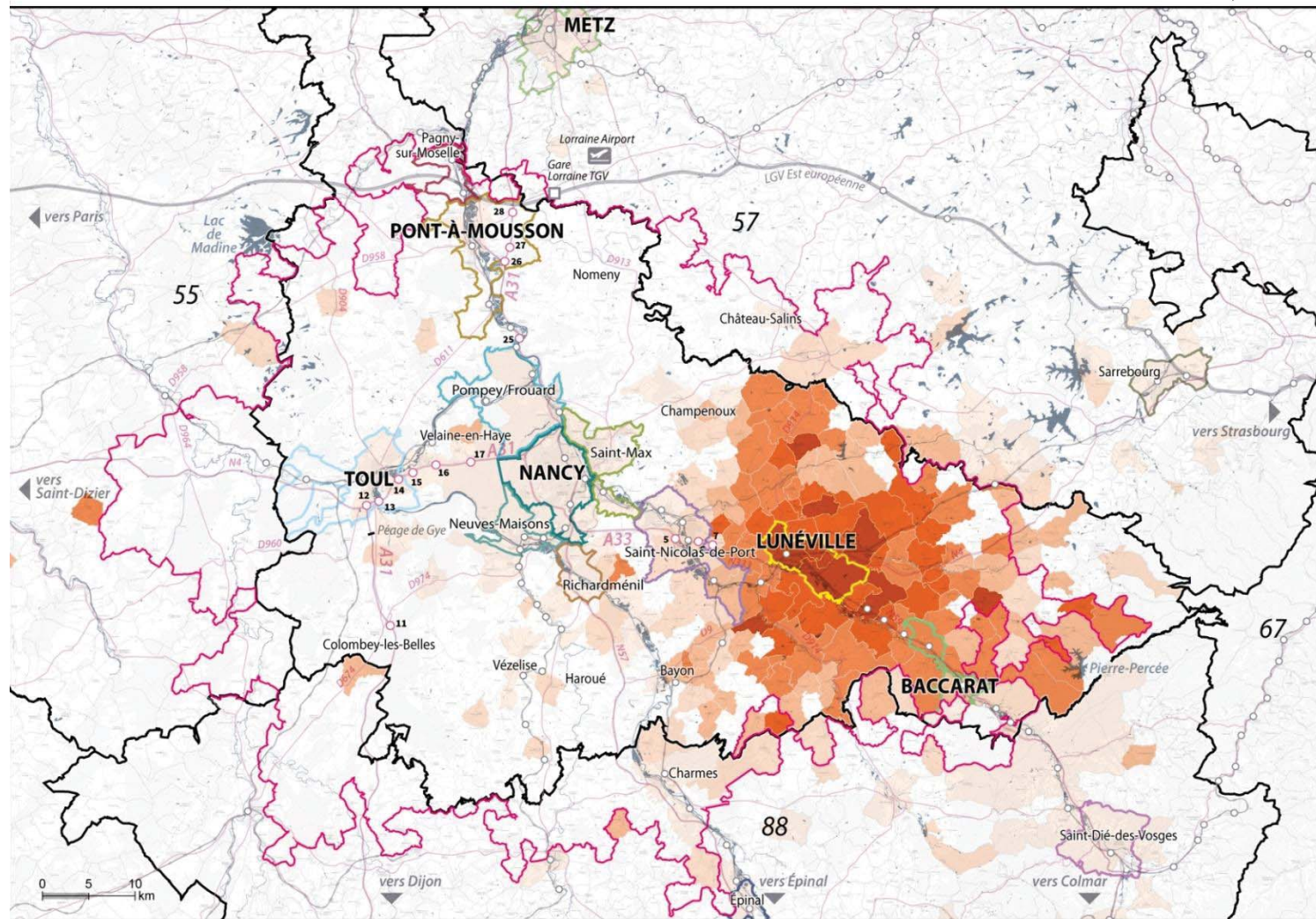
- Zones intenses de travail :
- Metz
 - Pagny-sur-Moselle
 - Nancy
 - Saint-Max
 - Pàm
 - Pompey/Frouard
 - Toul
 - Lunéville
 - Neuves-Maisons
 - Richardménil
 - Saint-Nicolas-de-Port
 - Baccarat
 - Sarrebourg
 - Saint-Dié-des-Vosges
 - Épinal

- Communes polarisées par la zone intense de Nancy
- Autoroutes (+ échangeurs) et voies rapides
- Autres voiries
- Ligne LGV
- Ligne TER + gares
- Limites départementales

Bassin de mobilités de Nancy

Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de Lunéville

04 2016 | aduan



- De 0 à 2,62 %
- De 2,63 à 6,55 %
- De 6,56 à 13,15 %
- De 13,16 à 25,45 %
- De 25,46 à 38,52 %
- De 38,53 à 67,10 %

Zones intenses de travail :

- Metz
- Pagny-sur-Moselle
- Pàm
- Neuves-Maisons
- Baccarat
- Sarrebouurg
- Nancy
- Pompey/Frouard
- Richardméníl
- Sarrebouurg
- Saint-Max
- Toul
- Saint-Nicolas-de-Port
- Saint-Diés-Vosges
- Épinal

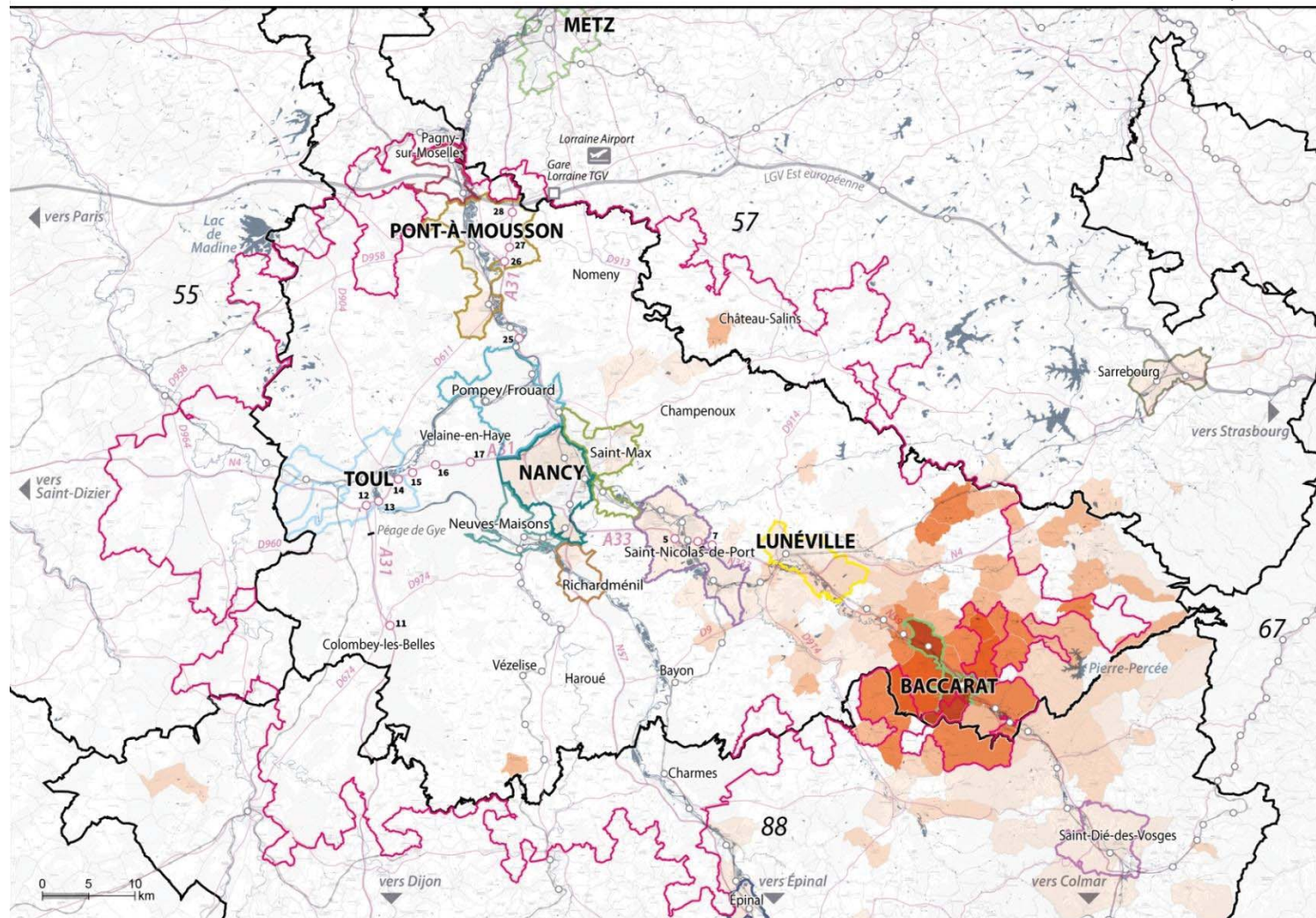
- Communes polarisées par la zone intense de Nancy

- Autoroutes (+ échangeurs) et voies rapides
- Autres voiries
- Ligne LGV
- Ligne TER + gares
- Limites départementales

Bassin de mobilités de Nancy

Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de Baccarat

04 2016 | aduan



- De 0 à 2,62 %
- De 2,63 à 6,55 %
- De 6,56 à 13,15 %
- De 13,16 à 25,45 %
- De 25,46 à 38,52 %
- De 38,53 à 67,10 %

Zones intenses de travail :

- Metz
- Pagny-sur-Moselle
- PAM
- Neuves-Maisons
- Baccarat
- Nancy
- Pompey/Frouard
- Richardmémil
- Sarrebouurg
- Saint-Max
- Lunéville
- Saint-Nicolas-de-Port
- Épinal

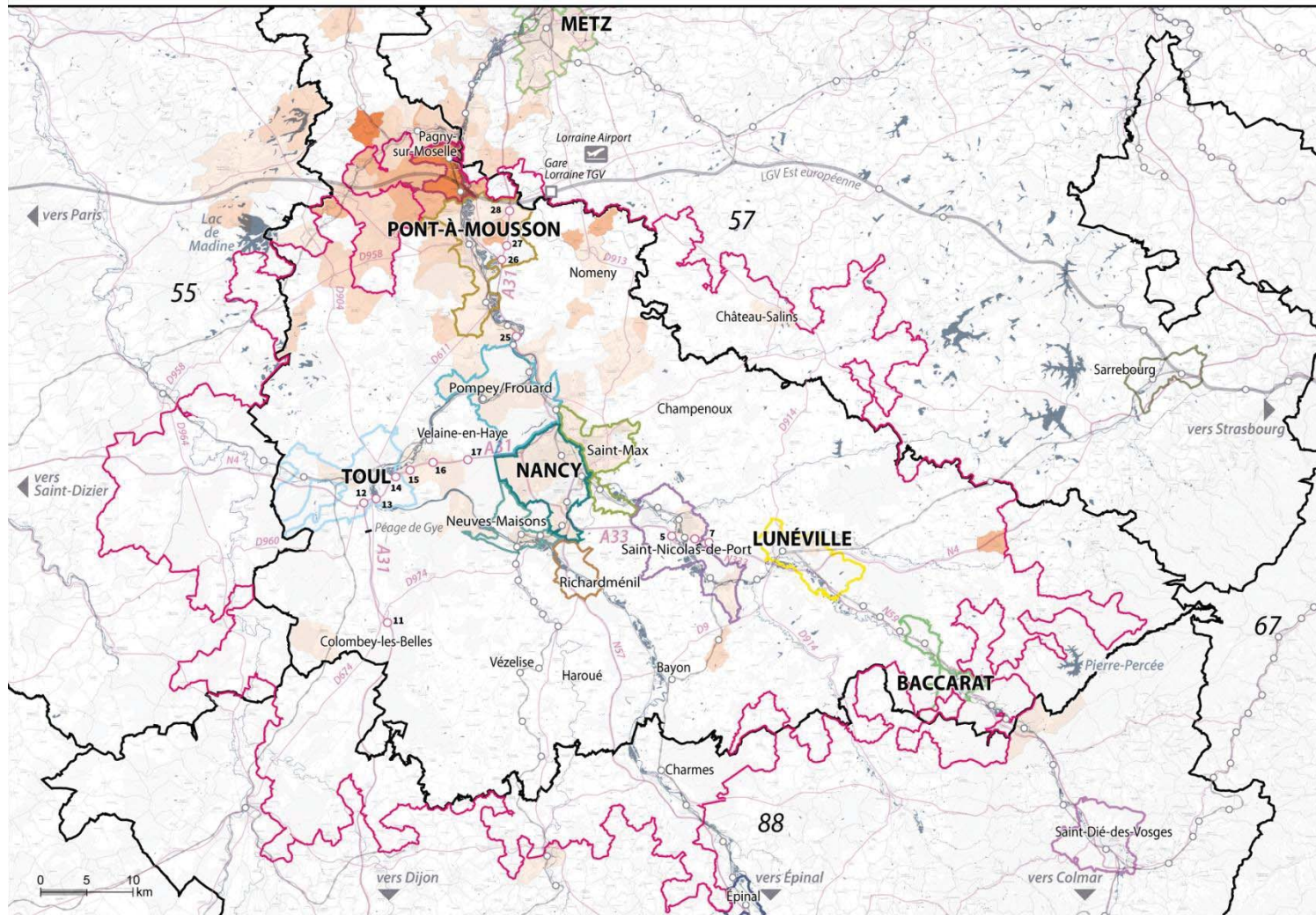
Communes polarisées par la zone intense de Nancy

- Autoroutes (+ échangeurs) et voies rapides
- Autres voiries
- Ligne LGV
- Ligne TER + gares
- Limites départementales

Bassin de mobilités de Nancy

Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de Pagny-sur-Moselle

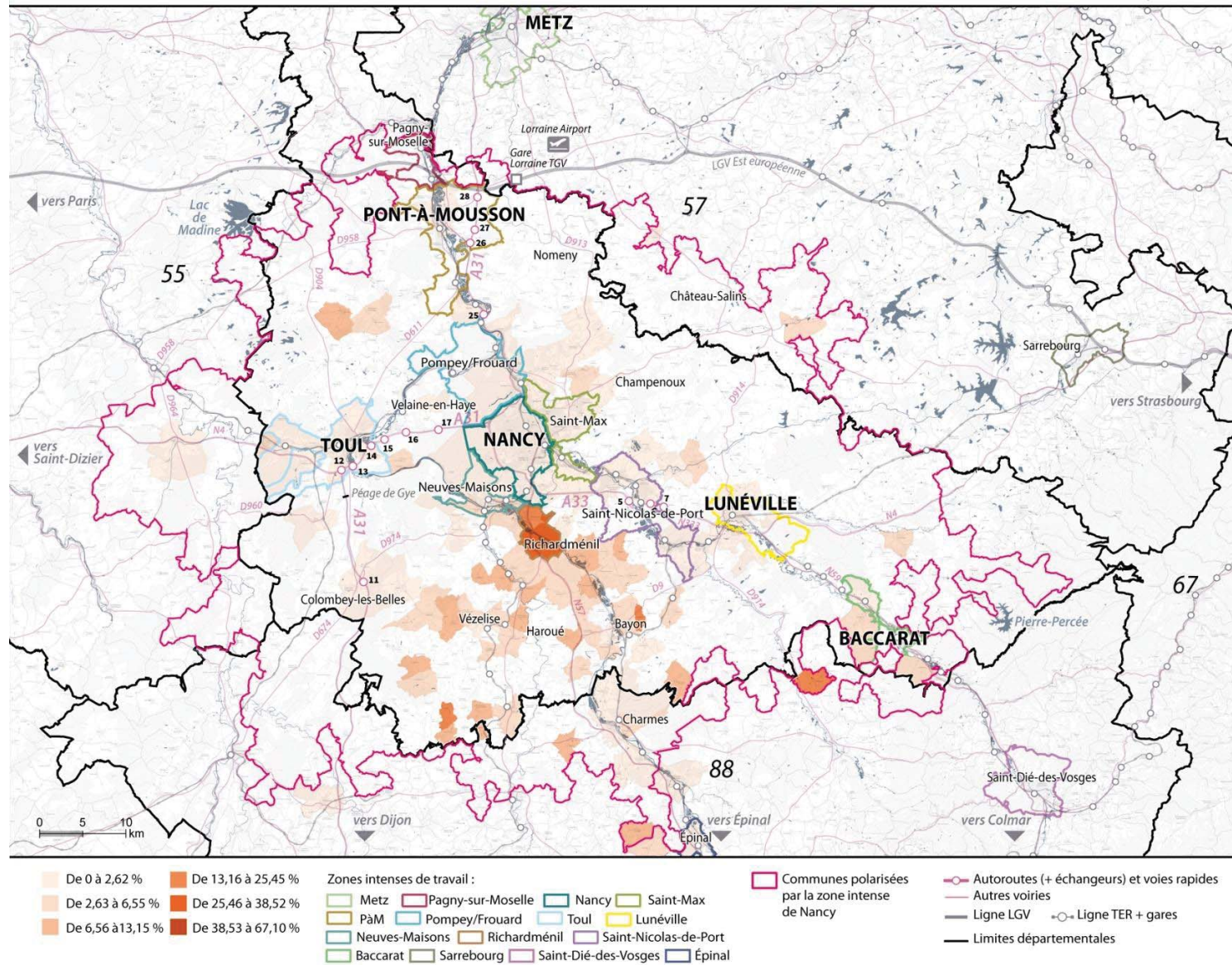
04 2016 | aduan



Bassin de mobilités de Nancy

Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de Richardménil

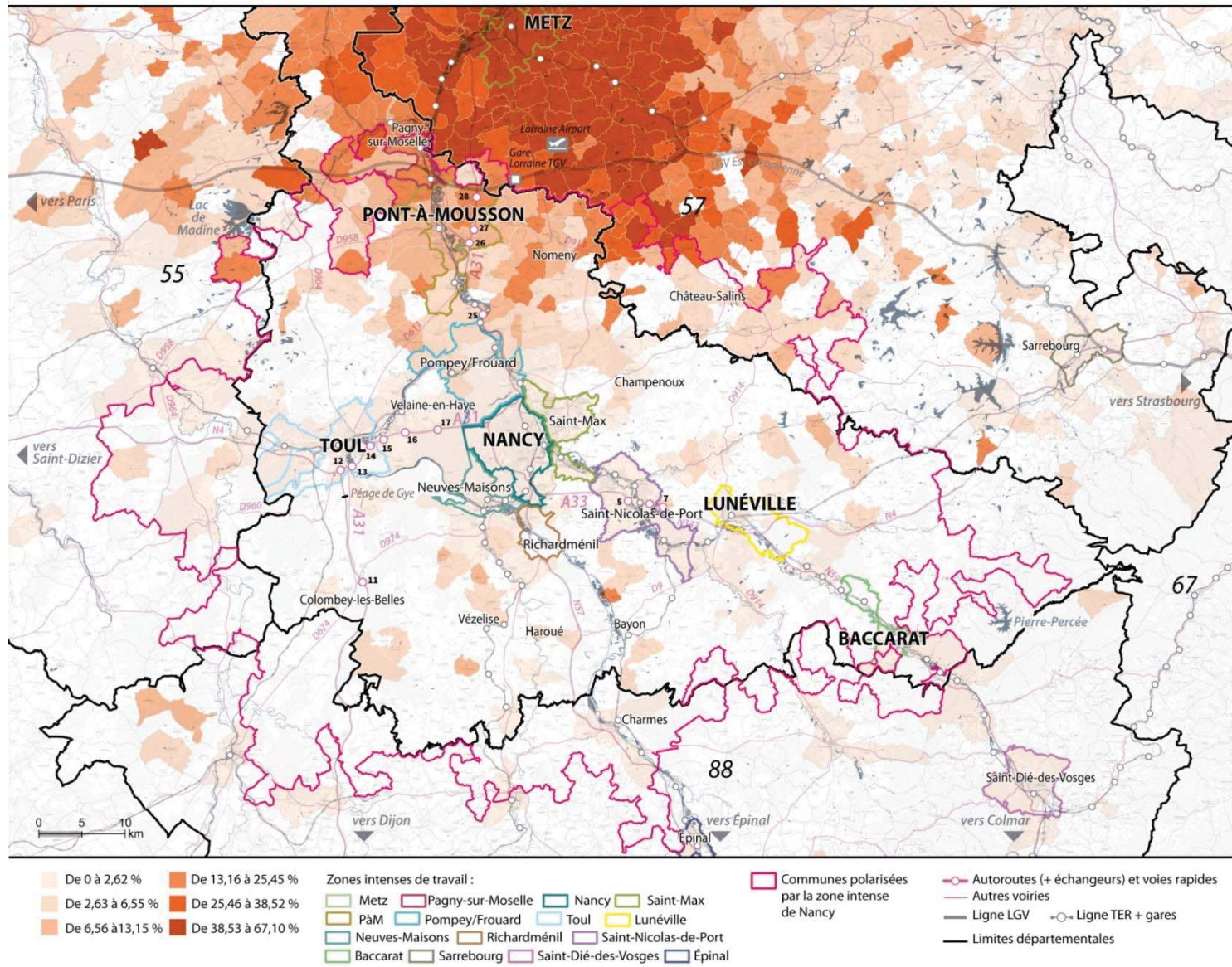
04 2016 | aduan



Bassin de mobilités de Nancy

Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de Metz

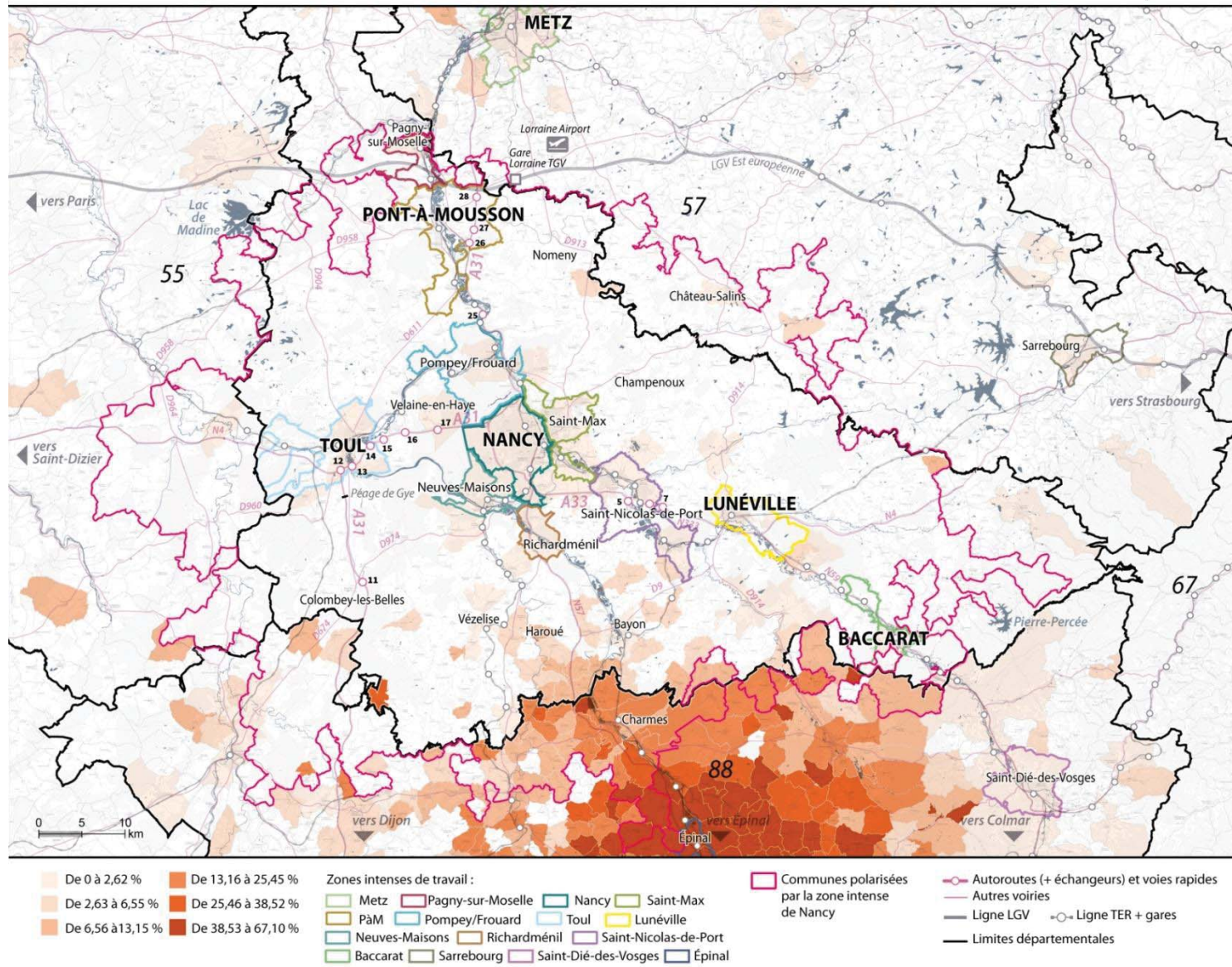
04 2016 | aduan



Bassin de mobilités de Nancy

Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail d'Épinal

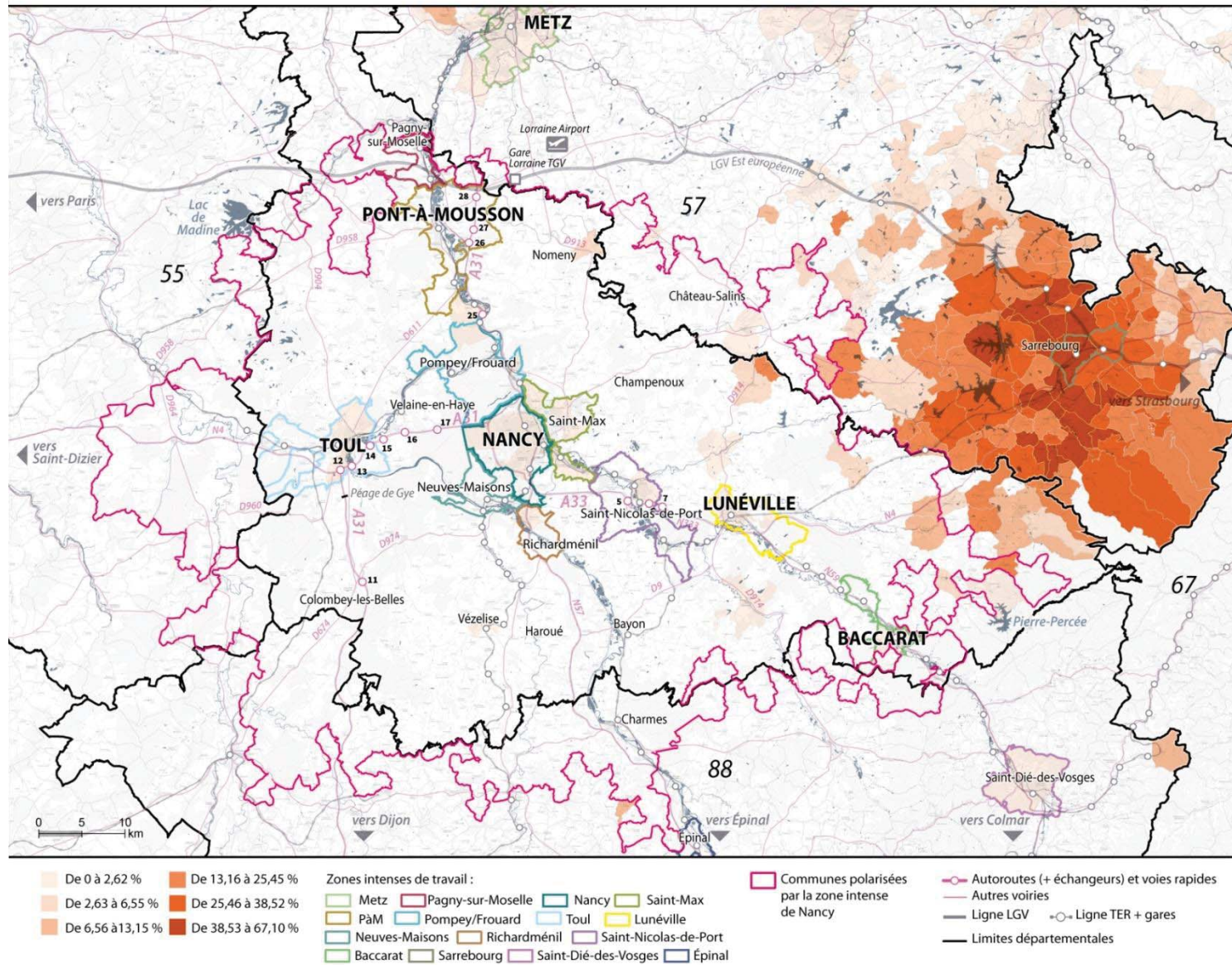
04 2016 | aduan



Bassin de mobilités de Nancy

Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de Sarrebourg

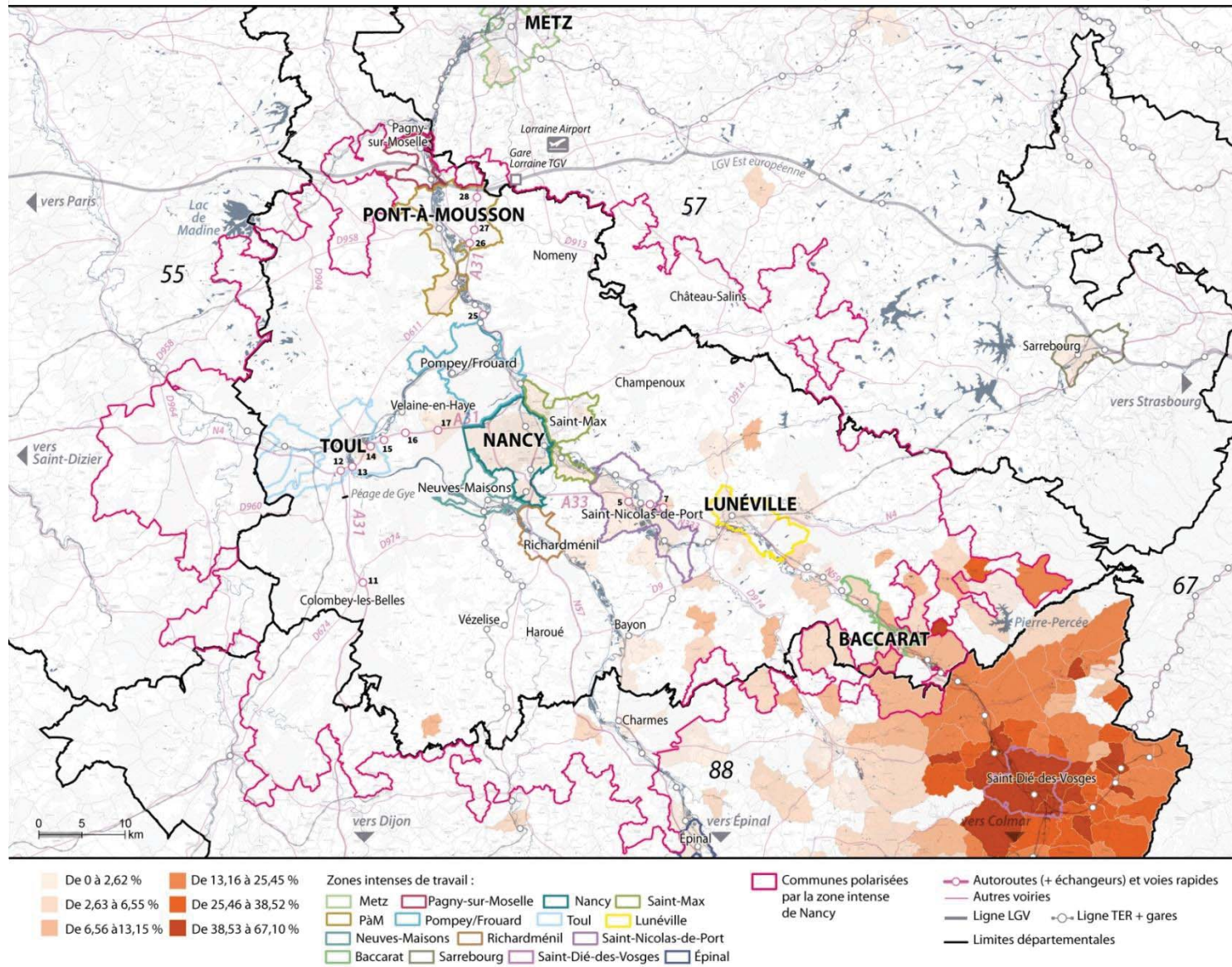
04 2016 | aduan



Bassin de mobilités de Nancy

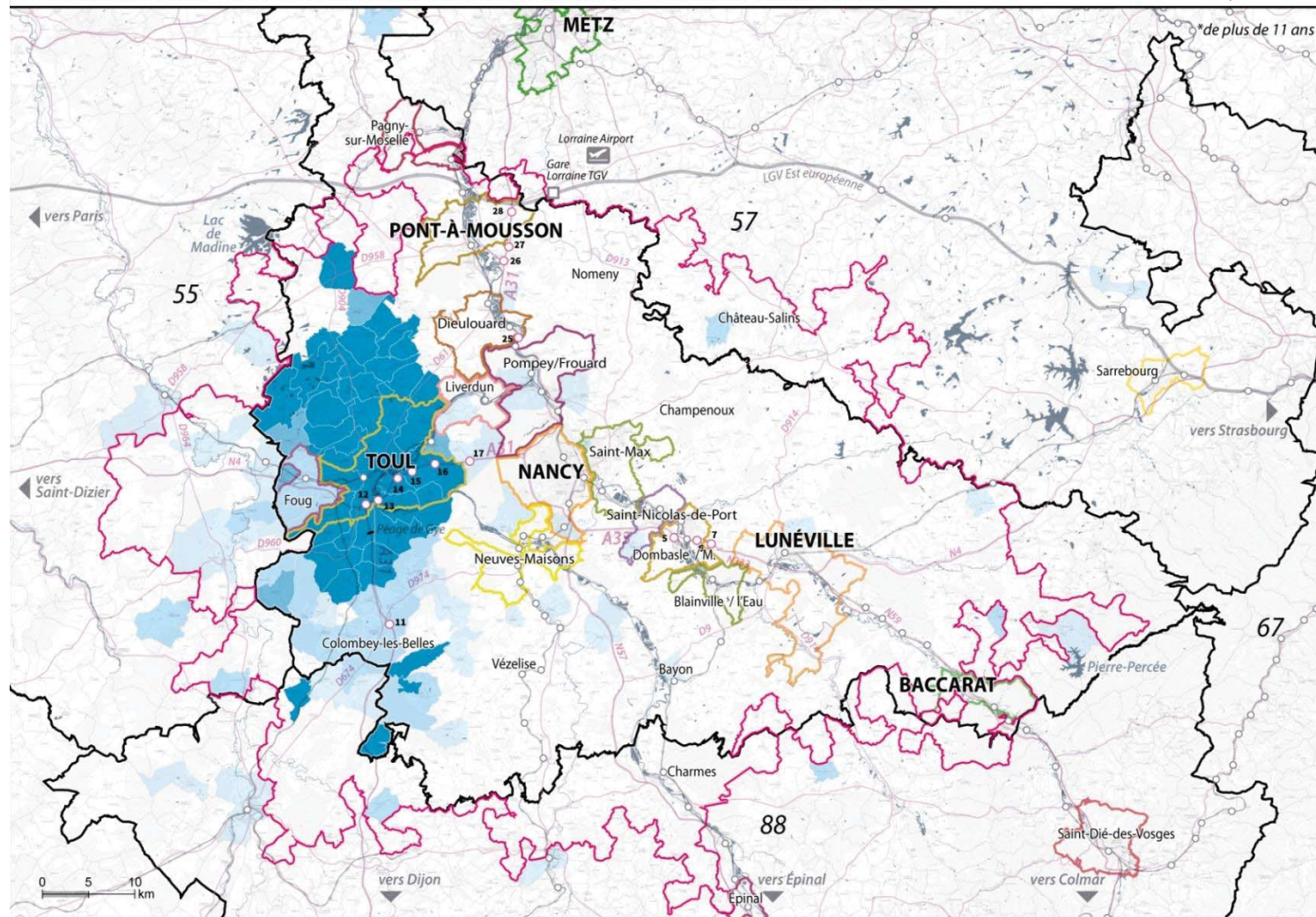
Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de Saint-Dié-des-Vosges

04 2016 | aduan



Bassin de mobilités de Nancy

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Toul



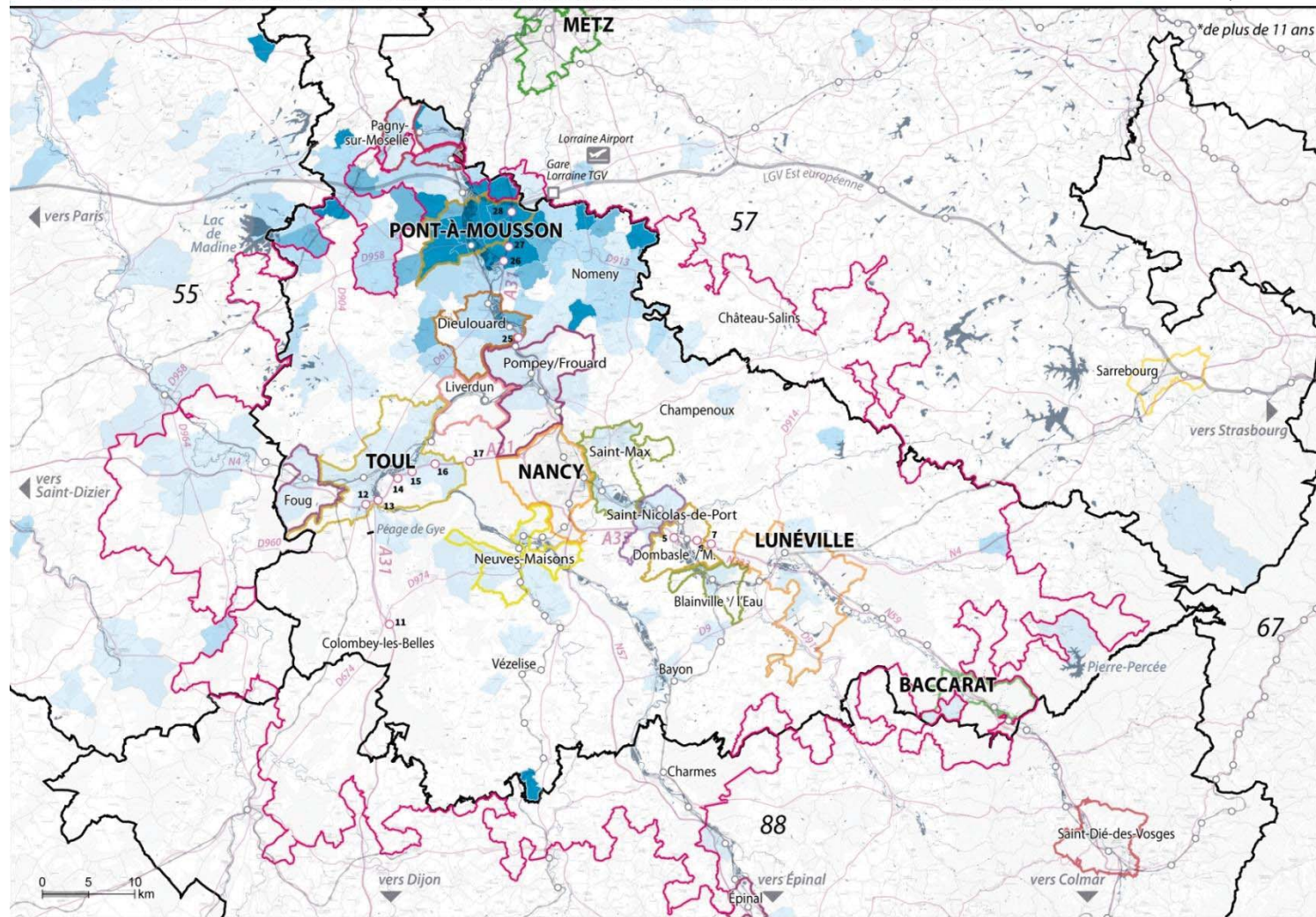
- De 0 à 17,6 %
- De 17,7 à 34,3 %
- De 34,4 à 46,4 %
- De 46,5 à 100 %

- Zones intenses d'études
- Metz
 - Pagny-sur-Moselle
 - Nancy
 - Saint-Max
 - Pàm
 - Pompey/Frouard
 - Toul
 - Lunéville
 - Neuves-Maisons
 - Foug
 - Dieulouard
 - Saint-Nicolas-de-Port
 - Dombasle / M.
 - Blainville / l'Eau
 - Baccarat
 - Sarrebourg
 - Saint-Dié-des-Vosges
 - Épinal
 - Liverdun

- Communes polarisées par la zone intense de Nancy
- Autoroutes (+ échangeurs) et voies rapides
- Autres voiries
- Ligne LGV
- Ligne TER + gares
- Limites départementales

Bassin de mobilités de Nancy

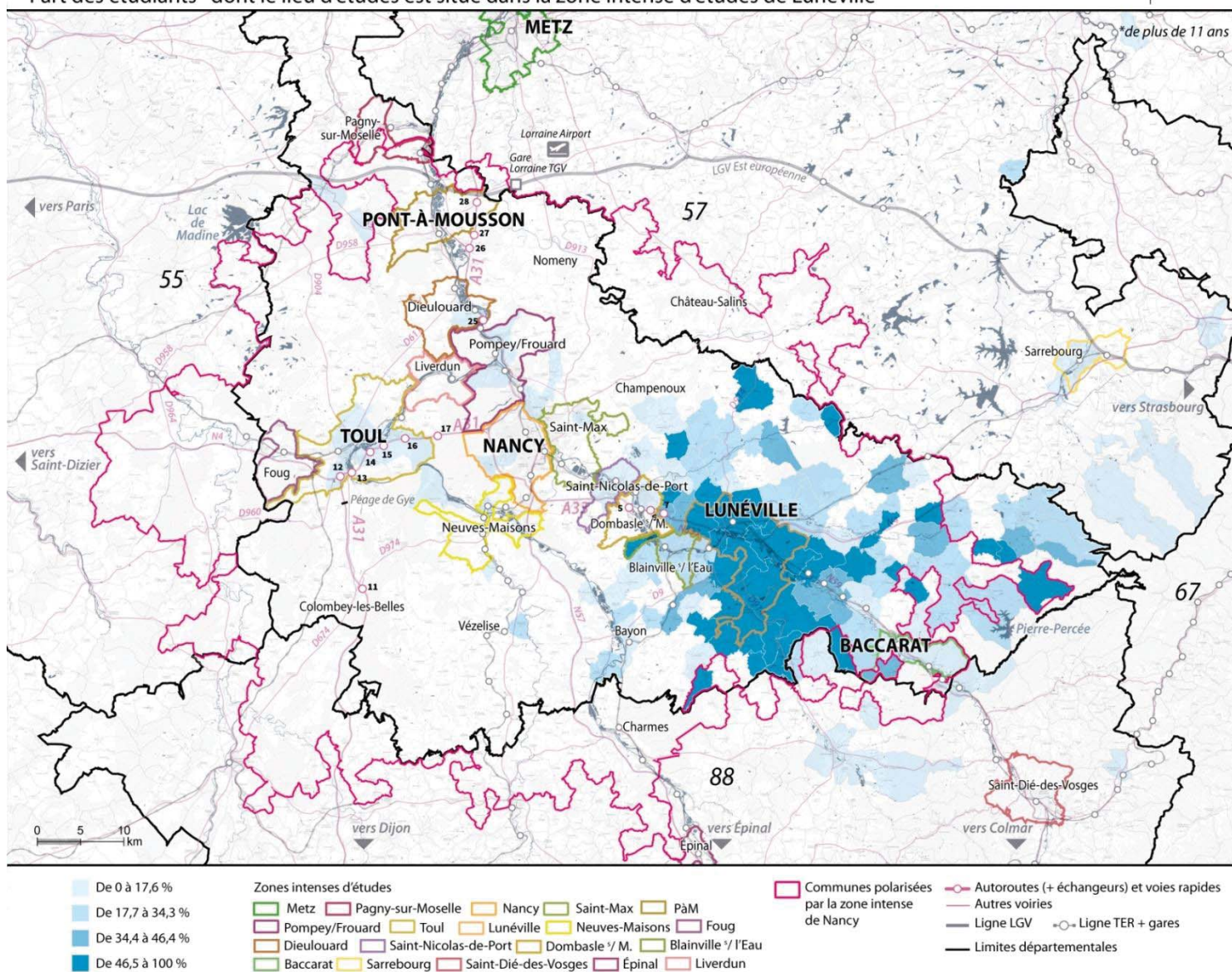
Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Pont-à-Mousson



Bassin de mobilités de Nancy

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Lunéville

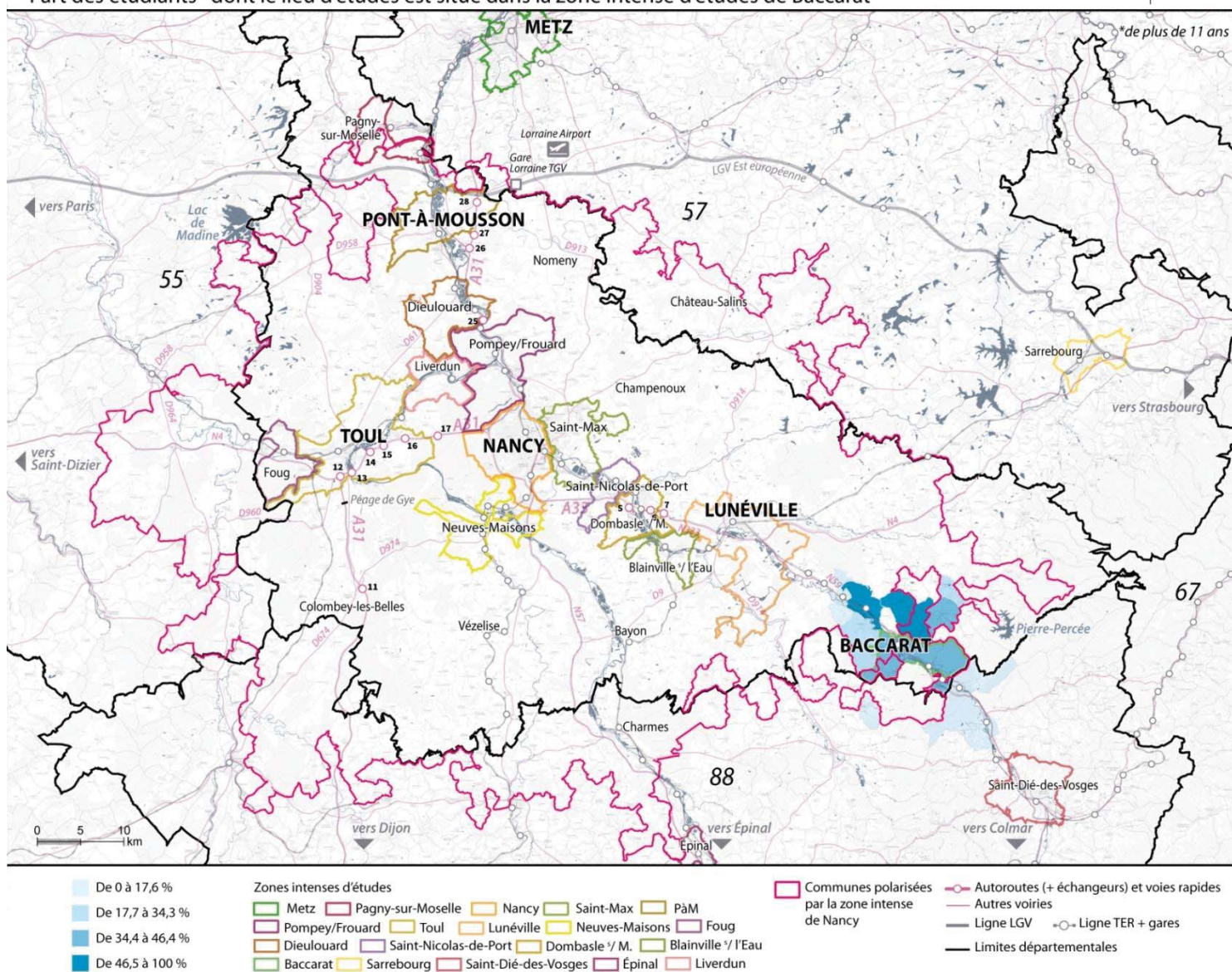
04 2016 | aduan



Bassin de mobilités de Nancy

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Baccarat

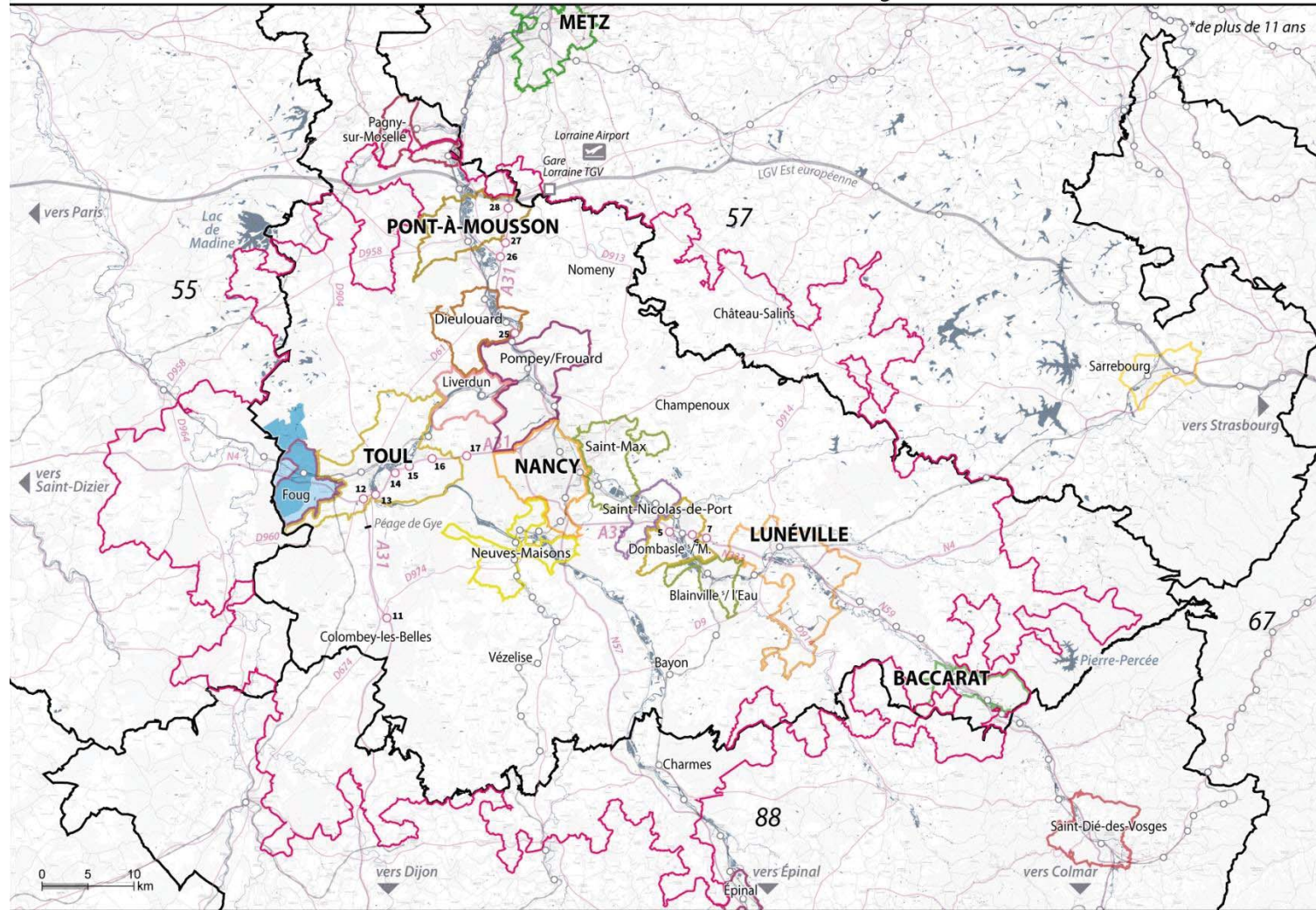
04 2016 | aduan



Bassin de mobilités de Nancy

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Foug

04 2016 | aduan

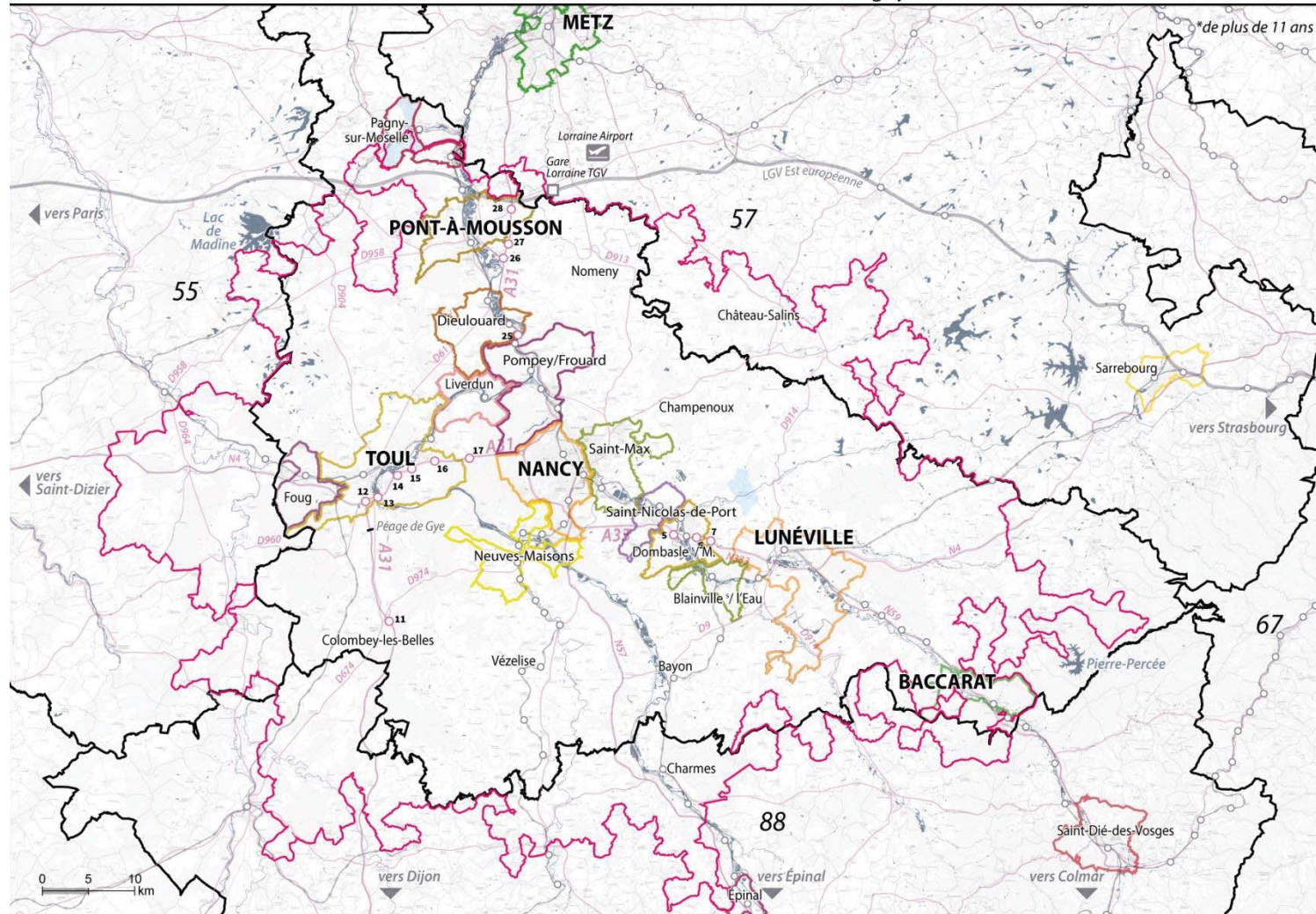


- | | | | |
|------------------|--------------------------------|--|--|
| De 0 à 17,6 % | Zones intenses d'études | Communes polarisées par la zone intense de Nancy | Autoroutes (+ échangeurs) et voies rapides |
| De 17,7 à 34,3 % | Metz | Pagny-sur-Moselle | Autres voiries |
| De 34,4 à 46,4 % | Pompey/Frouard | Toul | Ligne LGV |
| De 46,5 à 100 % | Dieulouard | Saint-Nicolas-de-Port | Ligne TER + gares |
| | Nancy | Lunéville | Limites départementales |
| | Saint-Max | Neuves-Maisons | |
| | PàM | Foug | |
| | Baccarat | Sarrebourg | |
| | Saint-Dié-des-Vosges | Épinal | |
| | Liverdon | | |

Bassin de mobilités de Nancy

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Pagny-sur-Moselle

04 2016 | aduan



- De 0 à 17,6 %
- De 17,7 à 34,3 %
- De 34,4 à 46,4 %
- De 46,5 à 100 %

Zones intenses d'études

- Metz
- Pagny-sur-Moselle
- Nancy
- Saint-Max
- PàM
- Pompey/Frouard
- Toul
- Lunéville
- Neuves-Maisons
- Foug
- Dieulouard
- Saint-Nicolas-de-Port
- Dombasle / M.
- Blainville / l'Eau
- Baccarat
- Sarrebourg
- Saint-Dié-des-Vosges
- Épinal
- Liverdun

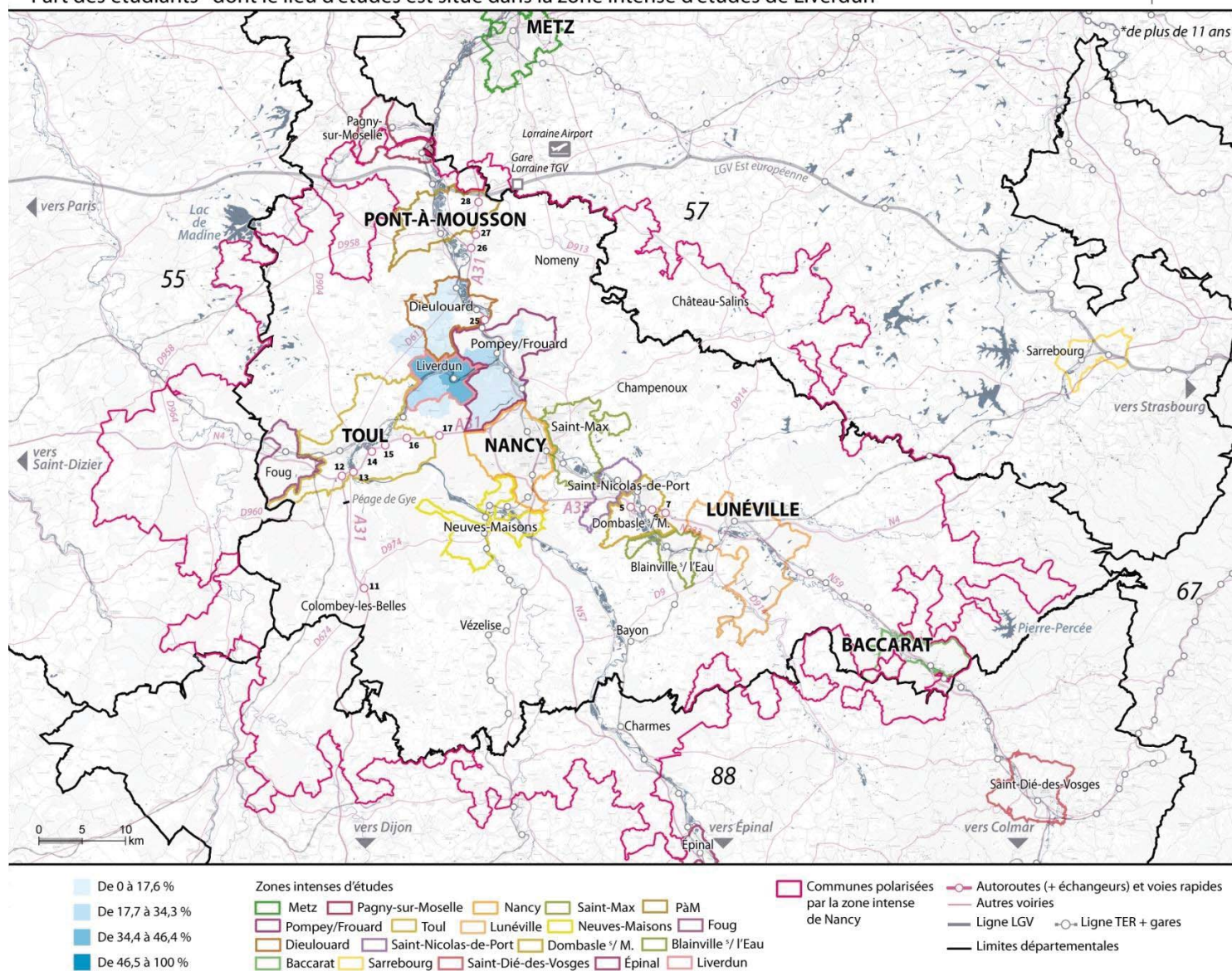
- Communes polarisées par la zone intense de Nancy

- Autoroutes (+ échangeurs) et voies rapides
- Autres voiries
- Ligne LGV
- Ligne TER + gares
- Limites départementales

Bassin de mobilités de Nancy

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Liverdun

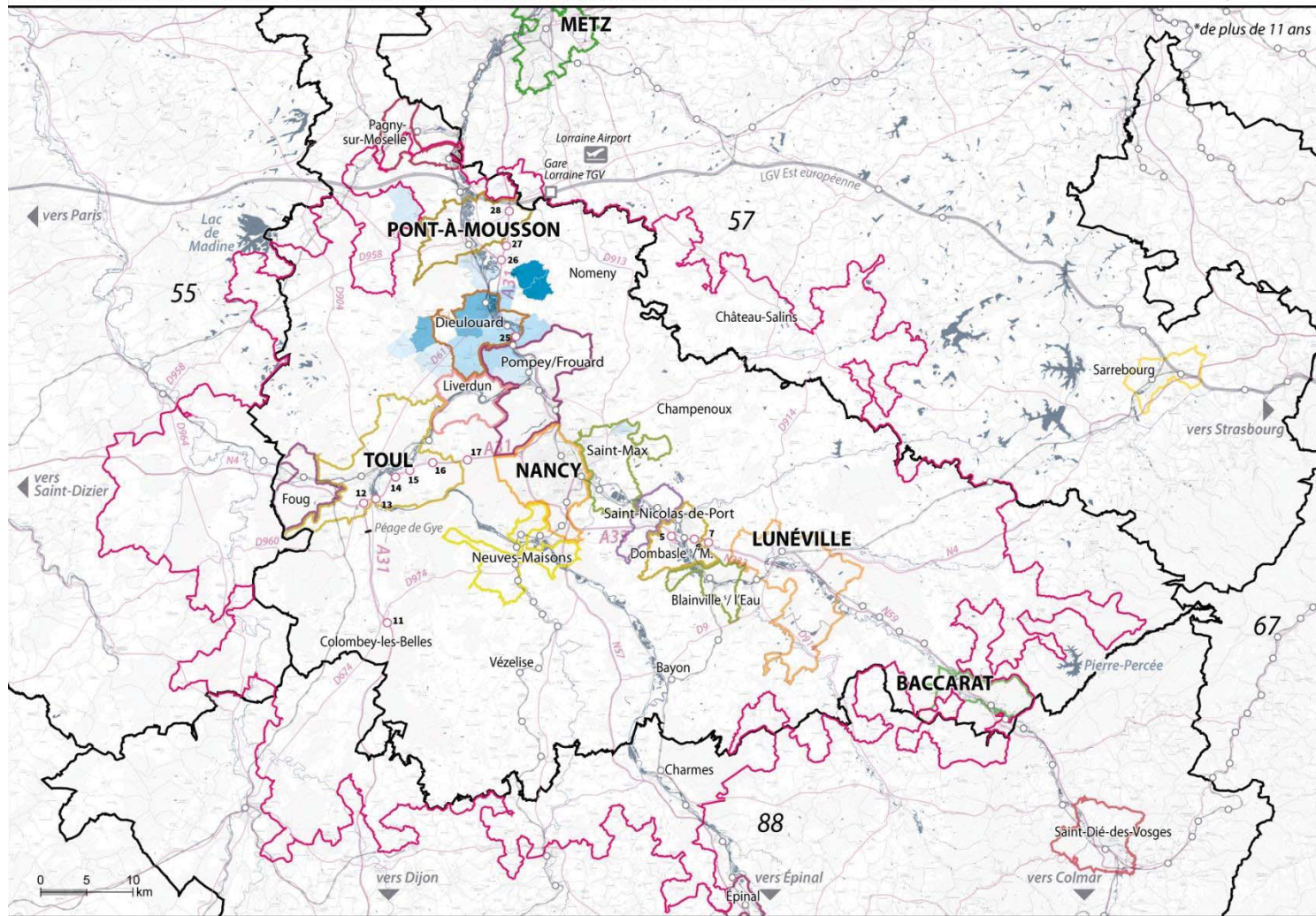
04 2016 | aduan



Bassin de mobilités de Nancy

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Dieulouard

04 2016 | aduan



- De 0 à 17,6 %
- De 17,7 à 34,3 %
- De 34,4 à 46,4 %
- De 46,5 à 100 %

Zones intenses d'études

- Metz
- Pagny-sur-Moselle
- Nancy
- Saint-Max
- PàM
- Pompey/Frouard
- Toul
- Lunéville
- Neuves-Maisons
- Foug
- Dieulouard
- Saint-Nicolas-de-Port
- Dombasle / M.
- Blainville / l'Eau
- Baccarat
- Sarrebourg
- Saint-Dié-des-Vosges
- Épinal
- Liverdun

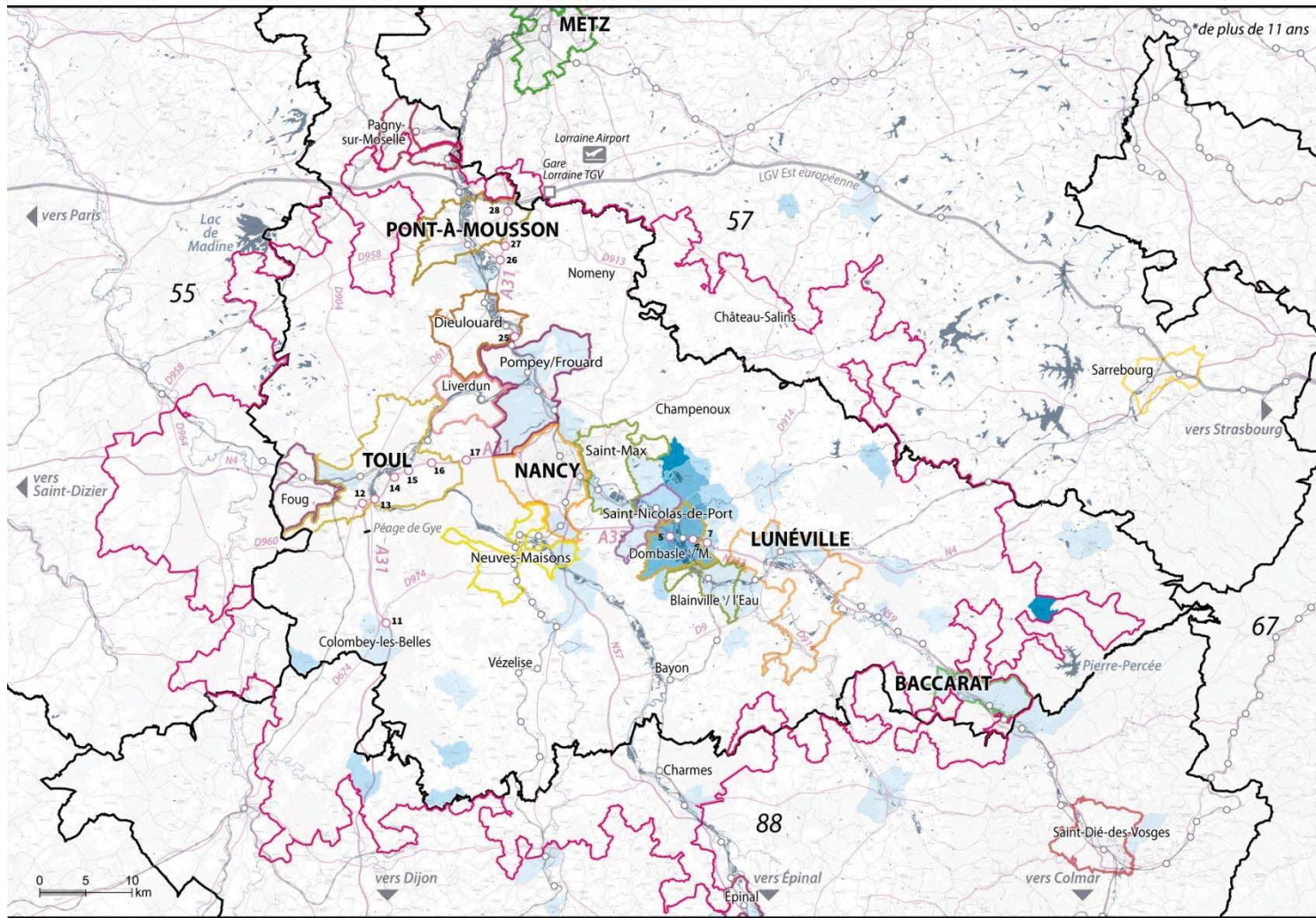
- Communes polarisées par la zone intense de Nancy

- Autoroutes (+ échangeurs) et voies rapides
- Autres voiries
- Ligne LGV
- Ligne TER + gares
- Limites départementales

Bassin de mobilités de Nancy

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Dombasle-sur-Meurthe

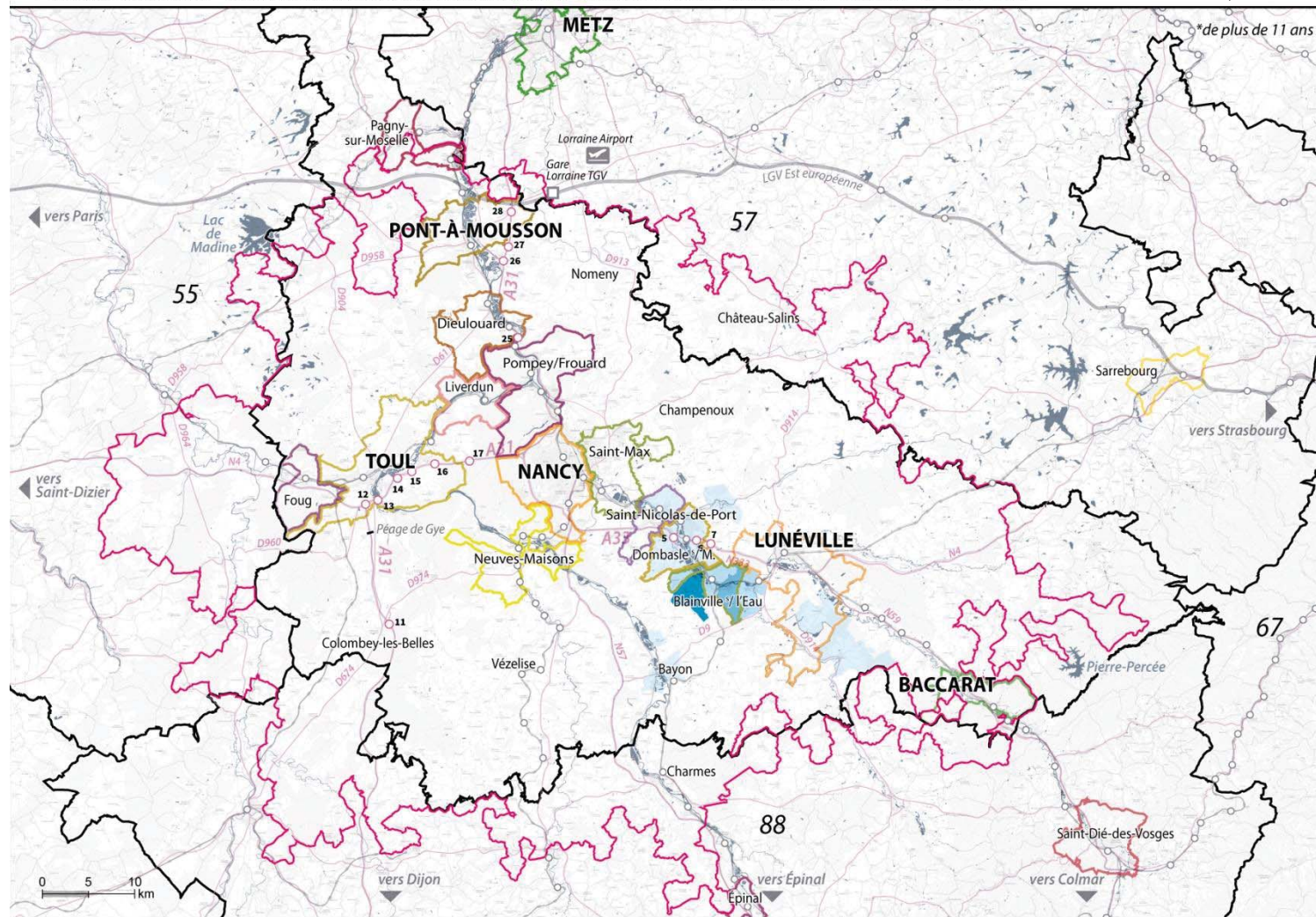
04 2016 | aduan



Bassin de mobilités de Nancy

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Blainville-sur-l'Eau

04 2016 | aduan



- De 0 à 17,6 %
- De 17,7 à 34,3 %
- De 34,4 à 46,4 %
- De 46,5 à 100 %

Zones intenses d'études

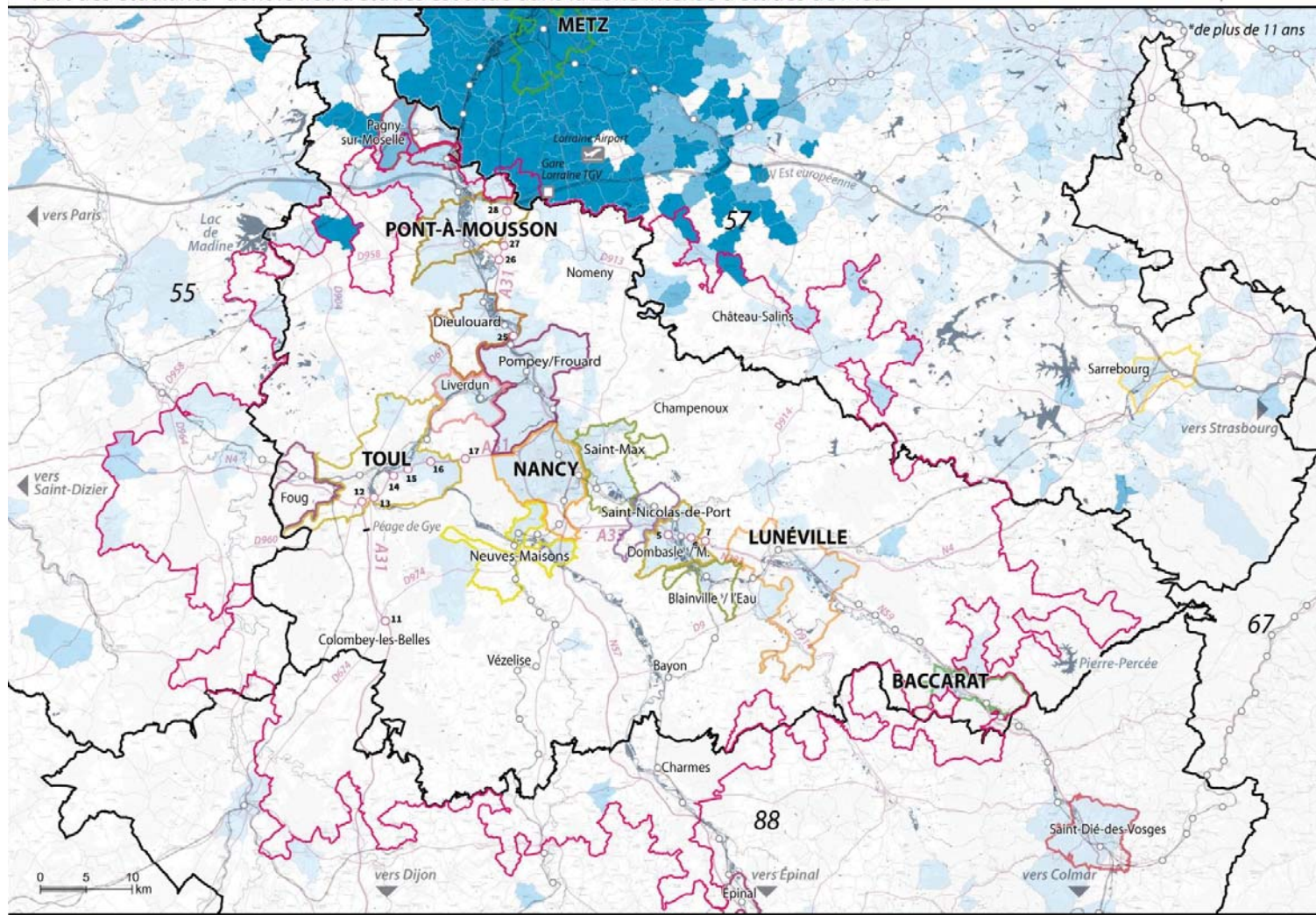
- Metz
- Pagny-sur-Moselle
- Nancy
- Saint-Max
- PàM
- Pompey/Frouard
- Toul
- Lunéville
- Neuves-Maisons
- Foug
- Dieulouard
- Saint-Nicolas-de-Port
- Dombasle / M.
- Blainville / l'Eau
- Baccarat
- Sarrebourg
- Saint-Dié-des-Vosges
- Épinal
- Liverdun

- Communes polarisées par la zone intense de Nancy

- Autoroutes (+ échangeurs) et voies rapides
- Autres voiries
- Ligne LGV
- Ligne TER + gares
- Limites départementales

Bassin de mobilités de Nancy

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Metz



- De 0 à 17,6 %
- De 17,7 à 34,3 %
- De 34,4 à 46,4 %
- De 46,5 à 100 %

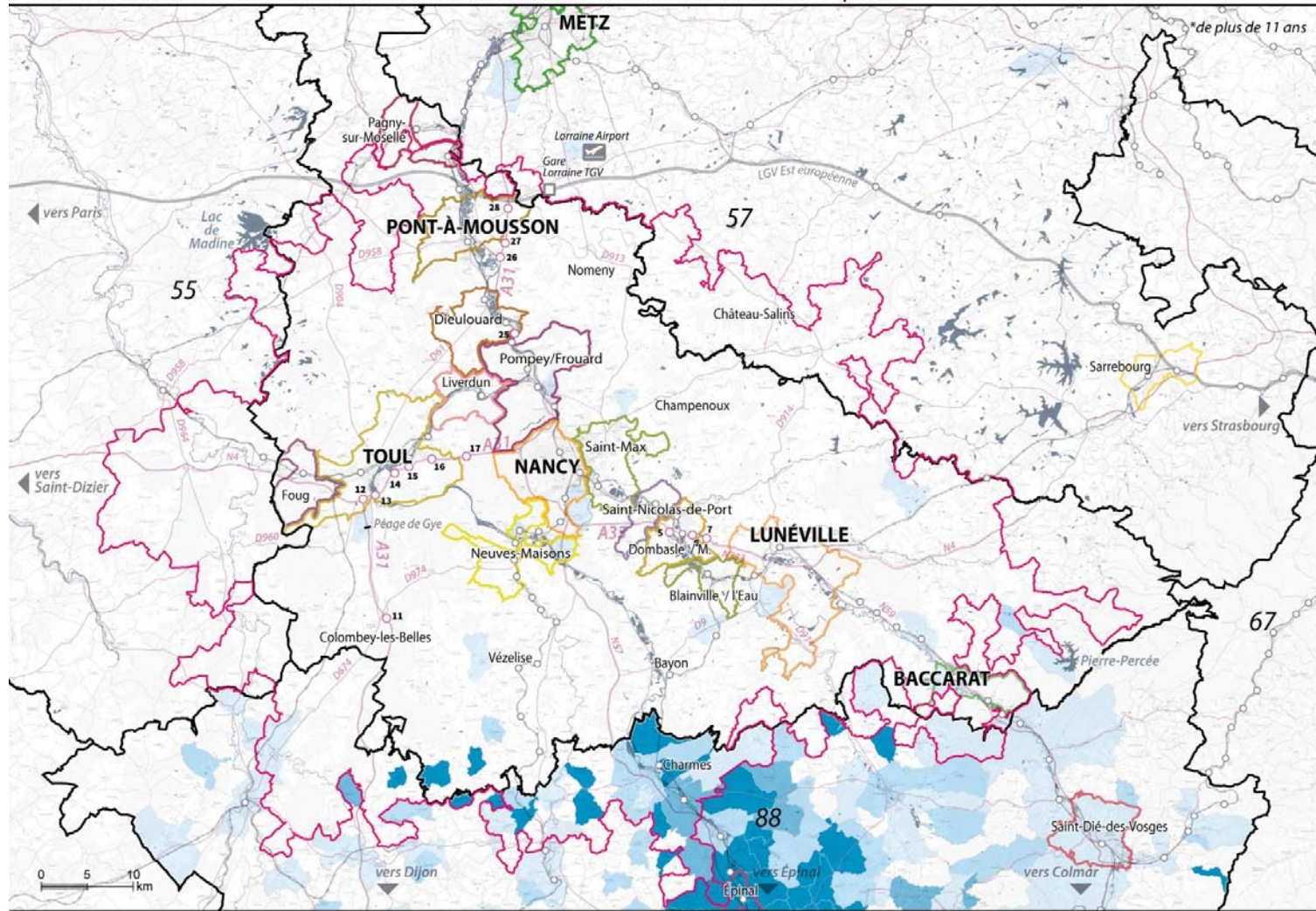
- Zones intenses d'études
- Metz
 - Pagny-sur-Moselle
 - Pompey/Frouard
 - Dieulouard
 - Baccarat
 - Nancy
 - Toul
 - Saint-Nicolas-de-Port
 - Sarrebourg
 - Saint-Max
 - PàM
 - Neuves-Maisons
 - Foug
 - Blainville / l'Eau
 - Lunéville
 - Dombasle / M.
 - Épinal
 - Liverdun

- Communes polarisées par la zone intense de Nancy
- Autoroutes (+ échangeurs) et voies rapides
- Autres voiries
- Ligne LGV
- Ligne TER + gares
- Limites départementales

Bassin de mobilités de Nancy

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études d'Épinal

04 2016 | aduan



- De 0 à 17,6 %
- De 17,7 à 34,3 %
- De 34,4 à 46,4 %
- De 46,5 à 100 %

Zones intenses d'études

- Metz
- Pagny-sur-Moselle
- Pompey/Frouard
- Dieulouard
- Baccarat
- Nancy
- Toul
- Saint-Nicolas-de-Port
- Sarrebourg
- Saint-Max
- PàM
- Lunéville
- Neuves-Maisons
- Foug
- Dombasle / M.
- Blainville / l'Eau
- Épinal
- Liverdun

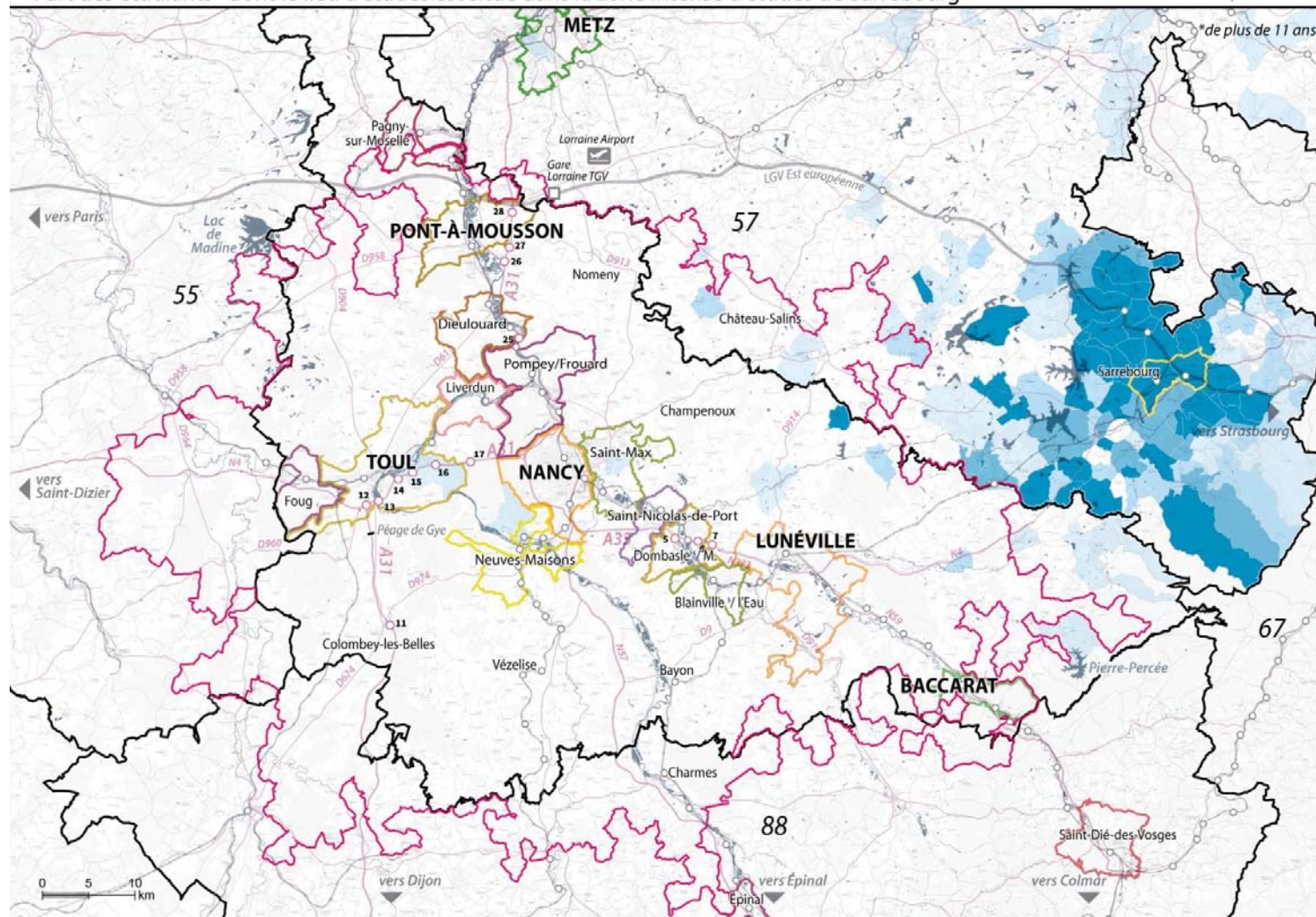
- Communes polarisées par la zone intense de Nancy

- Autoroutes (+ échangeurs) et voies rapides
- Autres voiries
- Ligne LGV
- Ligne TER + gares
- Limites départementales

Bassin de mobilités de Nancy

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Sarrebourg

04 2016 | aduan



- De 0 à 17,6 %
- De 17,7 à 34,3 %
- De 34,4 à 46,4 %
- De 46,5 à 100 %

Zones intenses d'études

- Metz
- Pagny-sur-Moselle
- Pompey/Frouard
- Dieulouard
- Baccarat
- Nancy
- Toul
- Saint-Nicolas-de-Port
- Sarrebourg
- Saint-Max
- PàM
- Neuves-Maisons
- Foug
- Dombasle / M.
- Blainville / l'Eau
- Saint-Dié-des-Vosges
- Épinal
- Liverdun

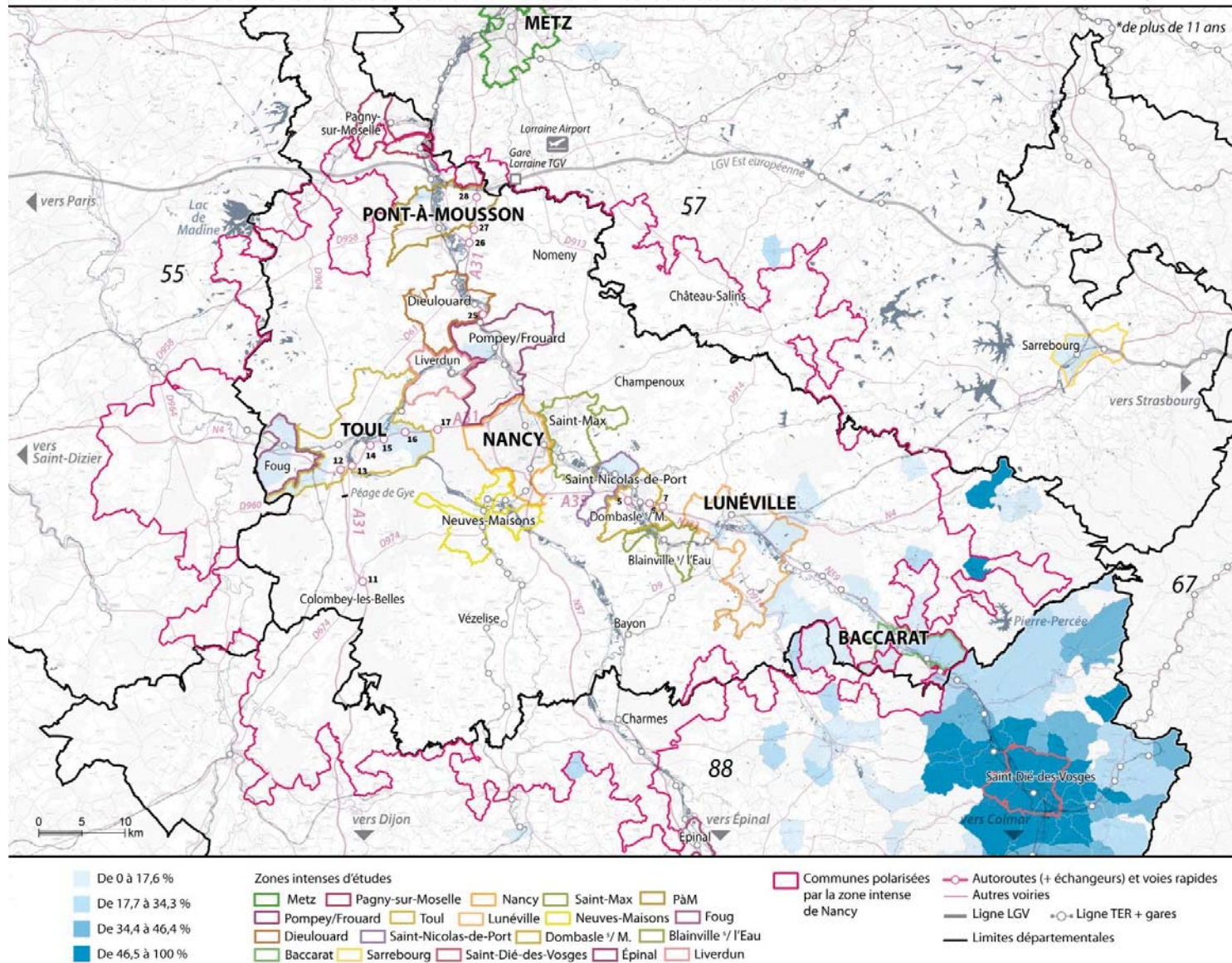
- Communes polarisées par la zone intense de Nancy

- Autoroutes (+ échangeurs) et voies rapides
- Autres voiries
- Ligne LGV
- Ligne TER + gares
- Limites départementales

Bassin de mobilités de Nancy

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Saint-Dié

04 2016 | aduan



aduan
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME DE L'AIRE
URBAINE NANCÉIENNE

49 Bld d'Austrasie • CS 20 516 • 54008 NANCY Cedex
Tél. : 03 83 17 42 00 • Fax : 03 83 17 42 10 • contact@aduan.fr
www.aduan.fr

Octobre 2016

Directeur de la publication : Pascal Taton / Coordination générale : Priscilla Pierre / Rédaction : Elie Guitton, Francis Hess
Cartographie : Alexandre Colin / Conception graphique : Estelle Patout / Mise en page : Valérie Dumesnil